DÉFENSE DE L'OCCIDENT

L'Armée française

Les Sept couleurs

Numéro spécial : 360 fr. N°s 56-57 - Nov.-Déc. 1958.

A nos lecteurs,
A nos abonnés,

Nous avons fait appel à nos abonnés pour leur demander de nous aider à franchir les difficultés créées à notre revue, par son interdiction au cours des derniers mois en Afrique du Nord. Nombreux sont ceux qui nous ont répondu. Nous les remercions, leur concours nous a été précieux mais notre tâche à tous n'est pas terminée. Pour continuer notre travail, l'effort de tous est nécessaire. *Abonnez-vous, faites connaître notre revue autour de vous, abonnez vos amis.* Faites à partir de ce numéro une campagne d'abonnements efficace. Aidez-nous si vous approuvez nos idées et si vous désirez nous voir continuer. *Cherchez-nous des abonnements de propagande et de soutien, envoyez-nous des listes de sympathisants pour notre prospection.*

Ce numéro double est le dernier de cette année. Notre prochain numéro paraîtra fin décembre avec la date de janvier 1959. Il aura un plus grand nombre de pages et une nouvelle présentation qui seront désormais le nombre de pages et la présentation de nos numéros ordinaires. Le prix du numéro sera porté à 150 fr. et le prix de l'abonnement à 1.500 fr.

Aidez-nous au début de cette nouvelle année, qui sera, nous l'espérons, pour notre pays, celle des changements décisifs. Nous vous souhaitons des fêtes joyeuses et douces et pour tous l'accomplissement de vos vœux.

« Défense de l'Occident », revue mensuelle politique et littéraire, directeur Maurice Bardèche, 51, rue de la Harpe, Paris (5e). **C.C.P. 218219 Paris.** Le numéro : 150 francs.

Abonnement :

1 an (donnant droit au service de 12 numéros)	**1.500 fr.**
Etranger, 1 an	**1.800 fr.**
Abonnement de soutien : **3000 fr.**, de propagande	**5.000 fr.**

SOMMAIRE

I

Les Problèmes techniques de l'Armée

OU EN EST L'ARMÉE FRANÇAISE ?

A notre époque, moins que jamais, l'armée mobilisée ne saurait surgir subitement, sans préparation, du sein de la Nation entièrement adonnée jusque-là aux travaux paisibles du temps de paix. Le temps est passé de la « levée en masse » sauvant le pays de l'envahisseur.

Les progrès rapides de la science ont augmenté l'importance du matériel qui ne peut être entretenu et servi que par des personnels entraînés. Par ailleurs les formes nouvelles de la guerre moderne, (guerre froide, psychologique et subversive) tendent de plus en plus à faire disparaître l'état de paix tel qu'on l'entendait naguère au profit d'un état de guerre larvée.

L'armée dite du temps de paix doit donc essentiellement préparer et protéger l'éclosion de l'armée nationale et, à ce titre, contenir en germe tout au moins et souvent dans leur développement quasi définitif, les éléments essentiels de cette Armée mobilisée.

La guerre subversive étant en outre susceptible de créer à tout moment un foyer limité de guerre réelle — comme cela fut le cas en Indochine et l'est actuellement en Algérie — l'Armée du temps de paix doit avoir la possibilité de mettre sur pied très rapidement des « Troupes d'intervention » capables d'entrer instantanément en campagne sans que la préparation ou la protection de l'Armée nationale s'en trouvent trop fortement entravées. Est-il besoin de rappeler les résultats de la tardive expédition de Suez retardée, durant des mois, pour insuffisance de troupes disponibles ?

⁂

En simplifiant à l'extrême, une Armée c'est essentiellement un *Chef* qui commande, des *Troupes et leurs Cadres* qui combattent. Accessoirement, mais cependant indispensa-

bles, ce sont aussi des *Etats-Majors* pour seconder les chefs aux différents échelons de la hiérarchie et des *Services* qui procurent aux troupes combattantes ce qui leur est nécessaire tant pour subsister que pour se déplacer et se battre.

Normalement, des lois, dites *lois organiques* précisent, d'une part l'organisation de la Nation, d'autre part celle de l'armée, tant pour le temps de paix que pour le temps de guerre. lois plus ou moins secrètes suivant le régime politique du pays considéré ou les nécessités militaires. Ces lois fixent, en particulier, les bases sur lesquelles est bâtie l'armée : désignation du chef et ses prérogatives, recrutement des cadres et de la troupe, organisation et nombre des unités...

Mais une armée moderne c'est quelque chose de plus que des lois seules ne sauraient créer. Les luttes contemporaines ne mettent plus seulement face à face, des Nations mais aussi des Idées et le soldat du XXe siècle n'est pas un mercenaire, indifférent aux raisons de la lutte à laquelle il participe ; c'est un citoyen qui ne se bat bien que s'il sait pourquoi il se bat. Soit qu'il se soit créé lui-même sa mystique — reconquérir l'Alsace-Lorraine en 1914 — soit qu'on ait réussi à la lui inculquer, il puise en elle la majeure partie des *forces morales* qui le conduisent à admettre son sacrifice total s'il devient nécessaire.

⁂

Le rôle *essentiel* du chef, qu'il soit civil à la tête du gouvernement ou général conduisant les Armées au combat, semblait s'effacer de plus en plus avant la deuxième guerre mondiale. Des principes politiques discutables attribuaient à la masse seule des vertus et des possibilités ; ce que semblait confirmer une forme de guerre dont la manœuvre paraissait définitivement exclue.

Les événements de 1939-45 ont sensiblement modifié cette opinion. L'Allemagne a vaincu la Pologne et la France en un éclair parce que son chef, grâce à sa volonté, à l'unité de direction qu'il imposait au pays, à sa continuité de vue avait su forger un outil limité mais redoutable. Par ailleurs, ses généraux surent rétablir la primauté de la manœuvre et obtenir à moindres frais, la destruction de l'armée adverse.

L'Angleterre de son côté, ne se serait-elle pas agenouillée si elle n'avait pas eu Churchill, lorsque la France eut succombé ? Sans la volonté de Staline, qu'eut fait la Russie lorsque l'armée allemande abordait Pétrograd et Moscou ?

Unité de direction, continuité de vues, volonté indestructible du chef seraient-elles moins nécessaires aujourd'hui alors que la guerre larvée, cachée aux yeux de beaucoup, est cependant permanente et universelle ? il n'en est certainement rien et nous croyons qu'elles s'imposent plus que jamais à tous les Etats soucieux de leur sécurité.

*
* *

Jusqu'à la fin de la dernière guerre mondiale, la totalité des Troupes, qu'elles fussent « endivisionnées » ou non (petites unités indépendantes) constituaient, dès la mobilisation, les Armées qui partaient pour la frontière ou les théâtres d'opérations extérieurs (T.O.E.) Il ne restait guère à la disposition du commandement militaire territorial que des dépôts, chargés d'instruire les nouvelles recrues ou de recueillir les blessés rétablis avant leur retour aux Armées.

Il est bien évident que l'avénement de la guerre « révolutionnaire », psychologique et subversive, ainsi que le développement de l'aviation et des troupes parachutées conduisent le commandement à prévoir l'existence d'unités chargées des opérations sur le territoire national — d'où la dénomination de guerre en surface — unités distinctes de celles des corps de bataille envoyés sur les frontières.

Quoiqu'il en soit, les problèmes qui se posent pour la mise sur pied des troupes — aussi bien du temps de paix que du temps de guerre — demeurent toujours les mêmes qu'il s'agisse d'organisation des unités, de recrutement, d'armement ou d'instruction. Les lois organiques, les budgets annuels et les instructions des chefs militaires y pourvoient généralement.

Mais il est un point particulier, susceptible de décupler ou de diminuer notablement la valeur d'une unité, sur lequel il est spécialement désirable d'attirer l'attention à une époque où l'unanimité du sentiment national et patriotique n'est bien souvent qu'un mythe. De même que le boulanger ne peut faire du bon pain si le meunier lui livre de la mauvaise farine, de même l'armée ne peut former de bons soldats si l'Etat lui envoie une « pâte » mal préparée à recevoir ses leçons. Certes, l'Armée, à côté de son enseignement technique et sportif destiné à préparer le corps, ne manque pas de s'efforcer de *compléter* la préparation morale du soldat, mais elle aura la plus grande peine à faire ou refaire cette formation si elle n'a pas été commencée avant elle ou, pire encore, si elle a été dirigée dans un sens tout opposé. C'est-à-dire que, si l'Etat, responsable de l'Ecole et de la formation postscolaire de l'adolescent, n'envoie pas à l'armée des recrues déjà préparées morale-

ment, la tâche des cadres devient écrasante et, quels que soient leur valeur technique et leur sens du devoir, ils risquent d'échouer lamentablement. Comment pourrait-on faire de bons soldats avec des objecteurs de conscience préparés et soutenus matériellement par certains intellectuels dévoyés ?

Délicat dilemme pour un Etat démocratique moderne que de faire comprendre au futur citoyen que la vie de moindre effort et de jouissance illimitée à laquelle il le convie tous les jours doit s'arrêter au seuil de la caserne et plus encore à la mobilisation et que le soldat citoyen ne doit pas oublier que « la vie du soldat est une vie dure, parfois mêlée de réels dangers » comme le disait, avec un humour tout britannique, le colonel Bramble, de célèbre mémoire. N'oublions jamais qu'à cette tâche la 3e République avait totalement échoué et qu'on ne saurait s'étonner que, dans ces conditions, le premier réflexe qui ait joué chez trop de soldats de 1940 soit celui du citoyen jouisseur et non celui du combattant d'élite.

Quant aux *cadres*, ils sont plus encore que l'homme de troupe, sensibles au moral de la Nation et à la situation que cette Nation veut bien leur consentir : Situation sociale comme situation matérielle. Tout le problème de leur recrutement et de leur moral particulier est contenu dans cette unique remarque. Comment imaginer qu'il soit possible de recruter de nombreux militaires de carrière dans un pays qui ne leur donnerait pas la situation qui correspond à leurs sacrifices journaliers et mépriserait le sacrifice total qui est si souvent leur lot ?

⁂

C'est mal poser le problème des *Etats-majors* que de dire comme on l'entend souvent : Il y a trop d'Etats-majors. Tout chef moderne pour exercer son action, pour préparer ses décisions et les diffuser ne peut se passer d'un état-major ; il ne peut tout savoir et a besoin de spécialistes pour le renseigner. Dire qu'il y a trop d'Etats-majors c'est dire qu'il y a trop de chefs. Vu sous cet angle le problème prend alors une toute autre tournure. Et l'on admettra aisément que la trinité de chefs qui dirigeait l'Armée française en 1939-40 constituait une solution bien défectueuse pour obtenir les décisions rapides qui s'imposaient alors... et s'imposent dès aujourd'hui.

Le problème des Etats-majors ne peut donc être résolu qu'en fonction du problème du commandement et si l'on a pu écrire qu'une armée qui a trop d'états-majors est à coup sûr, une armée médiocre, c'est parce qu'une telle armée n'est pas commandée. Tel chef, tel état-major ; rien n'est plus vrai. Les

lenteurs et les erreurs des Etats-majors — quelle que soit leur place dans la hiérarchie — sont toujours la conséquence de l'apathie et de la nólonté des chefs : la défaillance de certains d'entre eux en 1940, n'a pas eu d'autres causes.

∴

On n'en finirait pas de citer tous les *Services* mis à la disposition d'une Armée moderne : Service de Santé, Service de l'Intendance (habillement, nourriture, équipement), Service du matériel, Service des essences, Service des poudres, Service des transports... Leur nombre et leur importance se sont développés avec l'accroissement du matériel, de l'armement et des véhicules à moteurs, en même temps qu'on s'efforçait de mettre à la disposition des troupes un « confort » de plus en plus grand. Cette importance croissante des services ne s'est-elle pas matérialisée dans le mot nouveau de « *Logistique* » né au cours de la dernière guerre, laquelle logistique englobe tout ce qui concerne la vie de la troupe, ses ravitaillements et son transport. Logistique dont les réactions sur la tactique et la stratégie, c'est-à-dire sur les décisions des chefs, sont telles qu'aucune opération sérieuse ne peut être déclenchée sans consultation des chefs des services les plus importants. Dans les divisions américaines envoyées en Europe, n'en était-on pas arrivé à comprendre 3 non-combattants pour un soldat engagé dans la bataille ?

Mais les services, nés pour aider la troupe, ne doivent, en aucun cas, constituer pour elle de lourds et inutiles « impedimenta ». Est-il bien prouvé, en particulier, que la guerre de demain, soumise aux conditions de la lutte atomique, doive leur laisser l'importance acquise jusqu'ici ? En tout état de cause, ils doivent être capables de se défendre eux mêmes, tout au moins temporairement et ne pas estimer, comme beaucoup de fuyards de 1940, qu'ils doivent toujours travailler dans le calme et partir sans combattre dès que retentit le moindre coup de feu ou qu'ils sont bombardés par l'aviation. Tel ce médecin de corps de troupe qui, interrogé sur son départ... rapide de la région de Sedan répondait avec naïveté :

— Nous ne pouvions pas rester, il tombait des obus.

∴

Ceci posé, où en est l'Armée française en 1958 et d'abord qui la commande ?

C'est en principe le Président du Conseil, qui peut déléguer ses pouvoirs au Ministre de la Défense et est assisté de « collèges » : Conseil des Ministres, Conseil Supérieur de la Défense, Conseil Supérieur de la guerre. Or, un Président du Conseil disparaît tous les six mois, quand ce n'est pas plus souvent, en même temps que son ministre de la défense ; c'est-à-dire qu'avec eux s'en vont leur politique et les directives qu'ils ont pu donner. En outre pendant leur court passage au pouvoir, comment pourraient-ils s'intéresser réellement au problème capital de la Défense nationale alors qu'ils sont sans cesse accaparés par des besognes plus ou moins urgentes mais certainement mineures puisqu'elles concernent, la plupart du temps des intérêts particuliers. Quant aux « Collèges » consultatifs, de composition changeante et sans responsabilité réelle, ils ne sauraient apporter à l'Armée l'unité de direction et la continuité de vues, pour tout dire la stabilité, dont elle a besoin pour acquérir une valeur toujours croissante.

En fait, le sens de l'Etat et de sa protection a disparu, et notre démocratie s'en remettait, fatalement jusqu'ici, au « dictateur au petit pied » de la plupart d'entre elles, c'est-à-dire au Ministre des Finances, lequel décide, ou conduit le Parlement à décider, non sur le critère de la Défense nationale, mais sur celui de l'équilibre du budget, dans lequel l'intérêt national passe à peu près toujours après les intérêts particuliers.

Mais il y a, dira-t-on, le Chef d'état-major général, Président du Comité des Chefs d'Etat-major (Air, Armée, Marine). Militaire, il connaît les besoins de l'Armée et n'est pas sujet à changer aussi fréquemment que les Ministres. Et cela certes est exact. Mais il faut bien reconnaître que sa désignation n'est pas toujours faite sur des considérations purement militaires. Il n'est pas impossible qu'il soit l'objet d'un « marchandage » entre les partis politiques qui auront souvent tendance en outre à choisir le candidat dont les manières s'accordent le mieux avec les leurs, oubliant ainsi que les qualités qui font un chef militaire : goût des responsabilités, passion de commander, orgueil que donne la confiance en soi, désir de briller et d'imposer sa volonté, ne sont généralement pas celles qui permettent de s'entendre aisément avec le pouvoir civil. Il n'est d'ailleurs au total, qu'un organe consultatif sans moyens d'action réels et l'on voit mal, dans ces conditions, comment il pourrait s'imposer dès le temps de paix à l'armée qu'il devrait *commander*.

Un Président du Conseil sans durée et sans temps disponible, un général sans pouvoir : Peut-on dire que l'Armée avait jusqu'ici le chef plus indispensable aujourd'hui que jamais ?

Cette armée qui n'a pas de chef réel est-elle du moins construite sur des bases solides ? Il n'en est malheureusement rien. En face d'une situation qui n'est plus comparable à celle de l'avant-guerre puisque nous avons contracté des obligations internationales au sein de l'O.T.A.N. et que nous avons à faire face à une forme de guerre nouvelle, permanente et universelle, nous ne disposons que de lois sur l'organisation de l'Armée, toutes antérieures à la deuxième guerre mondiale et par conséquent dépassées. La loi sur l'organisation de la Nation en temps de guerre de 1937 est tout aussi caduque. Quant au statut des officiers qui datait de plus d'un siècle, à l'usure duquel il avait résisté, il a été tant piétiné à la Libération et depuis par la politique qu'il n'offre plus aucune garantie. Et celui des sous-officiers de carrière, que la loi du 26 septembre 1948 avait fait au gouvernement une obligation de déposer, n'a jamais vu le jour.

Corps sans âme et sans squelette l'Armée vit ainsi au jour le jour, deshabillant telle formation pour en habiller une autre à condition encore que des cloisonnements intérieurs légaux mais désuets, ne viennent pas le lui interdire. Il est vrai qu'il lui arrive alors de passer outre et de s'installer en pleine illégalité.

On ne voit plus très bien à quoi correspondent les troupes coloniales quand l'armée entière — de carrière s'entend — a combattu en Indo-Chine. Une organisation nouvelle devrait prévoir la mise sur pied des unités indispensables et donc les cadres et effectifs nécessaires pour remplir nos obligations nationales et internationales :

— Troupes mises à la disposition de l'O.T.A.N.

— Troupes d'intervention et de sécurité du territoire (Métropole et Outre-mer).

— Cadres des Centres d'Instruction et de mobilisation.

— Etats-majors et Services...

Alors qu'à l'heure actuelle, ce n'est un secret pour personne, les Divisions que nous devons mettre à la disposition de l'OTAN ne sont que des carapaces vides de leur contenu ou transformées dans une toute autre intention, et que, par ailleurs, les Norias incessantes d'effectifs paralysent à peu près complètement l'instruction des hommes comme l'entraînement collectif des unités.

Comment s'étonner que dans ces conditions, l'organisation de l'armée soit remise en question avec le vote de chaque budget annuel et même de chaque collectif supplémentaire et

comment espérer une stabilité des cadres et des effectifs indispensable pour mettre sur pied des unités solides au moral bien trempé ?

Comment s'étonner si, dans ces conditions, en l'absence d'une organisation « valable », les organismes nouveaux des 3 Armes, quelquefois utiles mais faisant souvent double emploi, se greffent sur ceux existant et prolifèrent comme des cancers ?

***

Par ailleurs, dira l'homme de la rue, cette Armée coûte cher et en outre elle est invisible. S'il a plus de soixante ans, il ajoutera que la paix armée d'avant 1914 était certes dispendieuse ; du moins le Français se rendait-il compte de l'emploi de son argent. Le territoire était couvert de casernes, elles-mêmes bondées de troupes : Magnac-Laval avait son régiment ! Aujourd'hui, ne peut-on se demander où passent les 1 400 milliards (1) attribués au budget de la Défense Nationale ?

Il est bien certain qu'une Armée qui, comme nous venons de le voir, n'est pas organisée mais assujettie à des impératifs financiers annuels entraîne des dépenses inutiles, des doubles emplois et qu'on en arrive souvent à démolir à grands frais ce qu'on a édifié la veille dans les mêmes conditions. Il en fut ainsi des Divisions mécaniques envoyées en Algérie, démantelées à leur arrivée et reformées sur des bases nouvelles.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que les dépenses de matériel (études, achats, entretien), tout insuffisantes qu'elles soient en l'absence de programme stable, ont singulièrement augmenté en proportion par rapport à 1914 lorsque les chars, et l'Aviation n'existaient pas encore dans les Armées mobilisées.

Par ailleurs, si les effectifs actuels sont à peu près semblables à ceux dont l'Armée disposait en 1914 (2), il est indiscutable que le « vide » constaté dans la Métropole est la conséquence du départ pour l'Afrique du Nord d'une bonne moitié des effectifs et de la presque totalité (une vingtaine) des grandes unités (Divisions) organisées. En outre, les 2 Divisions stationnées en Allemagne retiennent — avec leurs services — une soixantaine de mille hommes tandis que l'Armée de l'Air, inexistante en 1914, en occupe une centaine de mille et qu'enfin la gendarmerie et la gendarmerie mobile se sont considérablement développées depuis la première guerre mondiale et que leurs effectifs atteignent probablement soixante mille hommes. Dernières

(1) Général Bethouard - Figaro du 4 avril 1958.
(2) 950.000 h. dont 35.000 officiers en 1914.

parties prenantes : la Marine et l'Armée Coloniale. Si bien qu'il apparaît que l'Armée métropolitaine, pour les 4/5e stationnée en France en 1914, n'y a plus guère que 200 à 250.000 hommes dont la plupart sont des jeunes recrues à l'instruction dans des camps ou bien des officiers, sous-officiers et hommes de troupe, utilisés pour le fonctionnement de « l'infrastructure » de l'Armée et plus particulièrement dans les Etats-majors et Services ! Ainsi l'analyse de la situation explique aisément l'absence quasi-totale de corps de troupe dans la Métropole et elle est d'ailleurs corroborée par ce que tout un chacun peut lire dans la Presse au moment des discussions budgétaires et d'où il ressort qu'il n'y a guère en France qu'une ou deux grandes unités plus ou moins squelettiques.

L'Armée « métropolitaine » n'est donc plus dans la Métropole ; ce qu'il en reste n'est guère utilisable et est doté de moyens limités. Situation qui ne serait pas sans danger si quelque guerre chaude venait à être déclenchée et nécessite plus que jamais une réorganisation des forces combattantes du pays.

***

S'il est incontestable que la France n'a pas l'Armée dont elle a besoin pour faire face à toutes les tâches que lui impose la situation actuelle, ce n'est pourtant point que les « jeunes » soient sur le point de laisser s'éteindre le flambeau du sacrifice. Ils le tiennent encore fermement dans la main et le courage avec lequel ils se sacrifient en Algérie après l'avoir fait inutilement en Indochine ne prouve-t-il pas qu'ils ont encore le sens de la grandeur du pays ?

Il est certain toutefois que ce flambeau ne brûle plus avec la même vigueur. Sans parler des objecteurs de conscience, ne voit-on pas, de plus en plus nombreux, de jeunes « bourgeois » ou « intellectuels » qui jouissent déjà des privilèges excessifs des sursis, s'indigner, au nom des grands principes mais en fait parce que cela les gêne, d'être obligés à 27 ans de payer leur tribut à la Patrie ? En cas de guerre générale, serait-on capable aujourd'hui d'alimenter pendant 3 ans en hauts fonctionnaires volontaires pour se battre dans l'Infanterie, une Ecole d'élèves officiers d'où sortiraient, tous les trois mois, 100 sous-lieutenants instruits comme ce fut le cas en 1914-1918 à l'Ecole de Valréas ? Dans ces conditions, le flambeau ne risque-t-il pas de s'éteindre bientôt et pourquoi en est-il ainsi ?

N'est-ce pas que l'Etat démocratique, tel que nous le pratiquons, se trouve continuellement en face de dilemmes qu'il

résoud le plus souvent pour plaire à des besoins particuliers en opposition avec l'intérêt général ?

N'est-ce pas parce qu'il laisse se développer, sous prétexte de liberté, des idées qui conspirent à sa propre perte ? Si la tentative de suicide individuel est punie par la loi, cette même loi n'organise-t-elle pas le suicide de l'Etat ?

L'Armée, qui ne vit que pour « servir » alors que le citoyen moderne pense d'abord à « se servir », a besoin de s'appuyer sur des principes qui s'opposent à ceux de notre Etat démocratique, lequel ignore l'unité de direction, la continuité de vues, la volonté des chefs, la stabilité.

Si cet Etat n'apprend pas à résoudre dans le sens de l'intérêt général les dilemmes qui se posent à lui, n'aurait-il pas creusé la tombe où s'ensevelirait la Nation, vérifiant ainsi la sagesse du vieux dicton antique : *Jupiter rend fous ceux qu'il veut perdre...*

R. CAILLOUX.

Les taches de l'armée en temps de paix

La « loi du 13 juillet 1927 sur l'organisation générale de l'armée », en son article premier, dispose que celle-ci a, pour objet essentiel, la sauvegarde de l'intégrité du territoire national. Un pays pacifique, comme le nôtre, ne saurait lui concevoir d'autre mission principale dans sa forme maximum, celle qu'elle revêt après mobilisation. Mais, dans sa forme minimum et permanente, elle n'est que l'embryon d'où naîtra l'armée du temps de guerre et une force réduite capable de protéger cette gestation, d'assurer notre souveraineté sur nos territoires d'outre-mer et d'exécuter, éventuellement ou exceptionnellement, dans ceux-ci ou dans la métropole, certaines opérations de coercition. C'est pourquoi l'article 3 de la loi définit ainsi ses rôles : « L'organisation militaire du pays doit assurer :

1°) L'instruction militaire des citoyens ;

2°) La préparation... et la réalisation... des mesures permettant la réunion des ressources en personnel et matériels de toutes sortes nécessaires à la constitution et à l'entretien des armées ;

3°) La protection permanente des opérations éventuelles de mobilisation, de transport, de réunion des armées et des opérations de mobilisation économique.

En outre, l'organisation militaire du pays doit assurer :

4°) La défense, en tout temps, des colonies, pays de protectorat et territoires à mandat ainsi que le maintien de l'ordre dans ces territoires ;

5°) La possibilité de renforcer, en cas de besoin, la sécurité de nos possessions extérieures au moyen de forces disponibles, tenues toujours prêtes sur le territoire de la métropole ;

6°) En cas d'insuffisance des forces de police et à titre tout à fait exceptionnel, le maintien de l'ordre à l'intérieur... ».

En bref, l'armée du temps de paix : *instruit, mobilise,* comme celle du temps de guerre, *occupe nos territoires d'outre-mer,* fournit une réserve mobile de *manœuvre pour leur défense* et *renforce,* exceptionnellement, l'action de la police en vue d'assurer *l'ordre intérieur.*

Ces six rubriques esquissent un schéma qui a conservé sa valeur, mais je ne vais pas avoir de peine à montrer qu'elles renferment actuellement des réalités assez différentes de celles qu'y avait placées le législateur de 1927.

I. — *Instruire.*

Avant la dernière guerre, les recrues et les engagés étaient instruits par les corps de troupe actifs de toutes armes dans lesquels ils avaient été incorporés. Il n'existait d'organismes d'instruction spécialisés (écoles ou centres) que pour la formation de certains cadres ou spécialistes.

Ce système avait des avantages incontestables : il était économique, car il réduisait au minimum les déplacements, le soldat appartenant durant tout son service actif au même corps où il recevait instruction individuelle et instruction collective ; il favorisait l'esprit de corps par la permanence des chefs et des camarades. Mais il avait aussi ses inconvénients, d'ailleurs croissants avec la multiplicité et la complexité des matériels comme avec la nécessité de disposer de formations toujours prêtes à entrer en opérations pour la couverture ou outre-mer ; en effet : il diminuait le potentiel et la mobilité des unités actives en permanence encombrées d'une fraction non instruite dont le taux devenait prohibitif lorsqu'il atteignait la moitié (service d'un an avec double incorporation) ; il ne facilitait la recherche ni de la qualité, ni de la spécialisation, ni du rendement, les corps de troupe ayant bien d'autres charges et ne pouvant tous disposer des multiples et onéreux moyens d'instruction utiles sinon indispensables. Néanmoins, nous y restâmes, traditionnellement, sentimentalement et, sans doute, trop longtemps, attachés jusqu'au

moment où la guerre d'Algérie nous accula à généraliser le système des centres d'instruction, imitant ainsi l'industrie qui forme de moins en moins ses apprentis à l'atelier ou à l'usine et, de plus en plus, dans des organismes spéciaux.

Actuellement, les jeunes soldats sont incorporés dans un centre d'instruction qui leur donne, pendant 4 mois (6 exceptionnellement), l'instruction individuelle indispensable pour leur permettre de tenir leur place dans une unité de leur arme où ils reçoivent une instruction collective et acquièrent le sentiment de cohésion nécessaire à toute troupe. Ce système a rendu possible l'incorporation bimestrielle avec le service de 18 mois (4 dans un centre d'instruction, 14 dans un corps de troupe formé avec 7 contingents bimestriels éventuellement renforcés de maintenus ou de rappelés appartenant aux 3 classes de la disponibilité) ; il a permis aussi l'uniformisation et la normalisation d'une méthode démarquée de celle des centres d'apprentissage : Enseigner uniquement le nécessaire, décomposé par fiches en questions élémentaires et en recourant aux diverses formes de la mémoire (visuelle, auditive, tactile...) pour faire naître des réflexes. Mais l'appareil des centres d'instruction a été, je l'ai dit, improvisé sous la pression de la nécessité ; il a utilisé au maximum ce qui existait, or la France est un vieux pays militaire où les casernements disponibles sont généralement prévus pour 800 à 1.000 places ; il a été tiraillé dans divers sens par cette servitude, par d'autres résultant de l'adaptation au cadre régional ou au fait que certains centres jouent le rôle d'éléments de dépôt pour des unités en campagne ou en couverture et par un idéal de concentration des installations, des instructeurs et des moyens, certes avantageux pour le rendement et la qualité, mais limité par le danger aérien ; d'où l'extraordinaire et apparemment anarchique diversité de son implantation et de sa structure. Enfin, comme la lutte armée, domaine de l'incertitude et du danger, ne tolère pas une spécialisation aussi poussée que l'usine, comme l'éventualité d'une guerre en surface sur les arrières exige que tout militaire, quel que soit son arme ou son service sache utiliser les armes légères de l'infanterie, ce que l'expérience algérienne ne permet guère de contester, il convient que l'instruction dispensée par tout centre, quelle que soit sa spécialisation, débute par une formation élémentaire de fantassin.

En somme, notre système de centres d'instruction reste à repenser dans son ensemble pour devenir un tout cohérent, répondant à toutes les données inéluctables et harmonieusement lié aux autres parties de notre organisme militaire.

Je ne saurais quitter le domaine de l'instruction sans mentionner le système de sélection qui, désormais, le préface et que nous avons mis sur pied, à l'imitation des activités civiles comme de l'armée américaine, en vue de dresser, avant incorporation, un inventaire complet des moyens physiques, intellectuels et professionnels de chaque recrue. Mais, là encore, nous avons travaillé, au moins à l'échelon politique, sans vue d'ensemble, car il est bien évident que les médiocres renseignements fournis par les conseils de révision sur l'état physique des conscrits sont maintenant sans intérêt pour le recrutement et que lesdits conseils auraient déjà dû être réduits, par la loi, à leur rôle de tribunal administratif chargé de vérifier les inscriptions sur les tableaux de recensement, de statuer sur les réclamations, sur la situation des omis, des exemptés, des ajournés et sur les demandes de sursis d'incorporation. On ne voit pas ce qui a pu en empêcher la réforme, si ce n'est l'intérêt électoral que peuvent présenter les coûteuses promenades du préfet et de conseillers généraux ou d'arrondissement à travers les chefs-lieux de canton ; mais cela n'a rien à voir avec l'organisation militaire.

II. — *Mobiliser.*

La mobilisation de 1914 était une opération qui consistait, en partant d'une armée du temps de paix de 950.000 hommes encadrés par 34.000 officiers d'active (dont 884.000 et 31.000 en France ou Afrique du Nord) à mettre sur pied, en 13 jours :
— des armées de campagne et garnisons de places fortes d'effectifs presque doubles (2.700.000 hommes encadrés par 70.000 officiers d'active ou de réserve ; soit, la valeur de 94 divisions ;
— une force militaire globale (armées de campagne et garnisons de places + dépôts + états-majors et services du territoire + garde des communications) d'effectifs quadruples (3.800.000 hommes encadrés par 150.000 officiers).

La mobilisation de 1939, du même ordre de grandeur mais plus lente et progressive, partit d'une armée du temps de paix de 800.000 hommes encadrés par 30.000 officiers d'active (dont

730.000 et 27.000 en métropole ou A.F.N.) ; elle comporta une première période intensive de 24 jours prolongée par la mise sur pied de nouvelles unités avec les armements sortis de fabrication ou achetés à l'étranger ; ce qui nous donna, le 1er Mai 1940 :

— un corps de bataille (1) presque triple des effectifs de paix : 230.000 hommes encadrés par 73.000 officiers dont 23.000 d'active (1 pour 2 de réserve au lieu de 1 pour 1 en 1914) ; soit la valeur de 115 divisions.

— une force militaire globale (2) armées de campagne + dépôts + états-majors et services, garde des points sensibles, défense anti-aérienne du territoire + 200.000 hommes et 8.000 officiers répartis outre-mer (3) s'élevant au total de : 4.500.000 mobilisés dont 150.000 officiers.

Au regard de ces deux précédents, quel serait, actuellement, l'aspect schématique de notre mobilisation ?

Sans tenir compte du demi-contingent de disponibles maintenus sous les drapeaux en raison de la situation en Algérie et des officiers de réserve y servant volontairement, notre armée du temps de paix compte : 676.000 hommes encadrés par 31.000 officiers d'active (dont 616.000 et 28.000 en France, en Allemagne ou en A.F.N.). Nous disposons d'environ 5 millions de mobilisables instruits mais nous ne possédons d'armement (encore est-il partiellement vieilli) que pour 1.500.000 ; ce qui nous permettrait de mettre initialement sur pied, au maximum, la valeur d'environ 30 divisions car le quotient divisionnaire (nombre total des mobilisés divisé par celui des divisions mobilisées) serait à peu près de 50.000. On voit que ce que nous appelons encore par tradition mobilisation générale aurait un aspect bien différent des précédentes. Initialement bien moins volumineuse, des deux tiers, elle serait ensuite poursuivie par tranches horizontales à un rythme beaucoup plus lent, commandé par la fabrication, en France ou à l'étranger, d'armements neufs. Sa première phase rapide (15 jours à 3 semaines), entamée en même temps que la mobilisation économique, consisterait simplement à multiplier par 2,5 nos effectifs de paix pour mettre sur pied

---

(1) Y compris l'Armée des Alpes et les forces d'opération d'Afrique du Nord.
(2) Plus, pour mémoire, 1 million d'affectés spéciaux.
(3) Dont l'embryon d'armée du Levant : 50.000 dont 1.500 officiers (3 faibles divisions).

un premier corps de bataille et les forces de l'intérieur nécessaires à la protection du territoire contre le danger aérien et les tentatives de subversion jusqu'à concurrence de 1.500.000 hommes encadrés par quelque 60.000 officiers pour moitié d'active et de réserve. Cela n'exigerait rien de plus que le rappel de la disponibilité, de la valeur de 2 classes plus âgées (nos contingents annuels sont de 240.000 à 250.000 recrues) et de quelque 30.000 officiers de réserve.

On perçoit immédiatement qu'un tel système de mobilisation entraîne un clivage de fait dans notre corps d'officiers de réserve séparant :

— d'une part, une minorité, à peu près égale au nombre des officiers d'active, qui devrait être en permanence prête à entrer en campagne ;

— d'autre part, une véritable réserve où puiser pour combler les pertes et encadrer les unités mises ultérieurement sur pied.

On a commencé d'entrer dans cette voie par la « loi du 1[er] décembre 1955 fixant le statut des officiers de réserve de l'armée de terre » qui prévoit, pour certains volontaires, la position dite de « réserve active ». Mais, là encore, le législateur a travaillé timidement, par retouches, sans grandes vues. C'est un troisième corps d'officiers de tous grades qu'il faut créer. intermédiaire entre l'active et la réserve, susceptible d'être appelé sous les drapeaux dans les mêmes conditions que les 3 classes de la disponibilité, ayant son statut propre, des obligations analogues à celles des officiers suisses et, comme eux, astreints à des périodes de commandement effectif, car il n'y a pas d'autre entraînement efficace au maniement de la troupe sur le terrain.

III. — *Couvrir.*

En 1914, la couverture du territoire national pendant la mobilisation était assurée, à la frontière, par les troupes actives stationnées dans les régions militaires limitrophes. En 1939, elle l'était d'abord dans les mêmes conditions avec l'appoint de réservistes frontaliers puis se voyait rapidement renforcée par l'ensemble des forces permanentes mises sur pied dans la métropole. Demain, elle le serait par un processus entièrement différent : au-delà de nos frontières et en collaboration avec nos

alliés de l'OTAN puisqu'en adhérant à cet organisme nous sommes entrés dans un « pool » visant à assurer la couverture de l'Europe occidentale en même temps que l'organisation d'une guerre de coalition. La mission du « Commandant suprême des forces alliées en Europe » (actuellement, le général américain Norstadt) est en effet la suivante : « Préserver la paix en décourageant toute agression contre les membres européens de l'OTAN et, *en cas d'agression, gagner le temps nécessaire à la mobilisation de forces suffisantes pour passer à la contre-offensive* ».

Notre cotisation en grandes unités terrestres mises, dès le temps de paix, à la disposition des organismes militaires de l'OTAN (« Forces alliées Centre-Europe » subordonnées au « Commandement suprême des forces alliées en Europe » en abrégé SHAPE) a été fixée, en février 1952, par la Conférence de Lisbonne, à 12 divisions stationnées en France ou Allemagne et 2, en Afrique du Nord. Certes, nous n'avons pas, depuis lors, rempli scrupuleusement nos engagements mais nos partenaires américains n'ont, de leur côté, pas toujours été fidèles à l'esprit des leurs et je vais avoir, un peu plus loin, à indiquer la raison profonde de ce désaccord latent.

IV. — *Occuper nos territoires d'Outre-Mer.*

C'était, autrefois, hors du bassin méditerranéen, la mission de nos troupes coloniales. Cette petite armée particulière, jouissant d'une certaine autonomie avec son corps d'officiers généraux, son infanterie, son artillerie, ses services d'état-major, d'intendance, de santé, n'a plus de raison d'être depuis qu'elle n'assure plus, outre-mer, aucune fonction administrative, depuis que nos possessions sont réduites et depuis que la campagne d'Indochine a démontré qu'en cas de troubles, il fallait immédiatement et massivement faire appel aux forces métropolitaines. Or, en matière d'organisation militaire, toute spécialisation qui n'est pas strictement indispensable est nocive et coûteuse. On s'étonne que la seule dénomination des troupes coloniales, qui doit paraître si archaïque et choquante à nos anticolonialistes, n'ait pas encore entraîné leur fusion avec l'armée métropolitaine.

V. — *Manœuvrer pour défendre nos territoires d'outre-mer*

Dès 1926, la campagne du Rif avait fait comprendre la nécessité de disposer, dans la métropole, de forces toujours prêtes à intervenir dans nos possessions extérieures. C'est pourquoi la loi de 1927 en faisait explicitement mention. A la vérité, le système n'eut pas à jouer ; la période d'agitation coloniale consécutive à la guerre de 1914-18 était close ; on ne spécialisa pas un corps d'intervention car on prévoyait qu'il pouvait, un jour, y avoir contradiction entre ses exigences et celles de la couverture ; nos effectifs globaux étaient suffisants pour satisfaire simultanément aux deux dans la plupart des circonstances prévisibles ; et, si c'était au prix de remaniements, nous n'aurions à en rendre compte à personne.

Le cas est bien plus critique aujourd'hui. Les forces de couverture que nous devons mettre à la disposition de « Centre-Europe » sont définies par un accord international ; elles représentent la quasi-totalité de nos grandes unités permanentes ; dès que nos territoires d'outre-mer exigent un renfort notable d'effectifs, nous devenons incapables de tenir nos engagements vis-à-vis de l'OTAN. Or, le leader de celle-ci est l'Amérique dont l'opinion est aveuglée par de simplistes préjugés anticolonialistes. Bien qu'utilisant nos forces militaires pour contenir la poussée communiste en Indochine, les U.S.A. ont manœuvré pour nous en faire partir ; bien que bénéficiant largement de notre présence en Afrique du Nord pour la défense de la Méditerranée occidentale, ils nous ont vus avec satisfaction quitter la Tunisie et le Maroc et bien que « les départements français d'Algérie » soient couverts par le pacte atlantique, ils ne se croient pas tenus à plus qu'une apparente neutralité dans l'affaire algérienne. C'est seulement maintenant que leurs militaires du « Pentagone » discernent que nous tenions et tenons, par nos possessions extérieures, des directions essentielles pour une stratégie mondiale et qu'ils tentent de faire admettre à leurs gouvernants qu'une politique mondiale ne comporte d'alliances solides que si tous les partenaires ont réalisé un accord général sur toutes les grandes questions mondiales. Mais, de son côté, l'U.R.S.S. a, depuis longtemps, perçu que l'anticolonialisme américain ouvrait, dans le pacte atlantique, des failles où il était avantageux d'introduire des leviers de dislocation.

La contradiction latente entre nos engagements vis-à-vis de l'OTAN et la défense de nos territoires d'outre-mer ne sera soluble que quand nos accords avec les U.S.A. seront devenus une véritable alliance générale englobant des ententes de principe sur tous les grands problèmes mondiaux. Après avoir déjà plusieurs fois buté sur la politique intérieure et avant d'y buter encore, nous nous heurtons à la politique extérieure dans ses formes les plus générales.

VI. — *Renforcer l'ordre intérieur.*

Le législateur de 1927, méfiant, a entouré cette dernière mission de précautions verbales extraordinaires : Elle est, dit-il, « tout à fait exceptionnelle » et, immédiatement, il croit devoir rappeler que : « le maintien de l'ordre à l'intérieur relève exclusivement du Ministre de l'Intérieur, en particulier, en cas de grève ou de conflit entre le capital et le travail ».

Pauvre législateur ! L'avenir s'est chargé d'élargir la mission dont il se défiait tant dans des proportions inimaginables. Le danger aérien et les formes de la guerre idéologique font peser sur les arrières de telles menaces qu'on est contraint de ranger parmi les missions normales de l'armée, la préparation, en temps de paix, et l'accomplissement, en temps de guerre, de la défense du territoire tout entier contre les incursions terrestres ou aériennes ennemies et les tentatives internes de subversion par une véritable armée de l'intérieur dont un décret-cadre du 27 décembre 1956 a estompé vaguement les formes. On reparlera ici même de ce vaste problème, mais, dès maintenant, on perçoit qu'il déborde largement le domaine militaire. Le seul parti qui soit en mesure et en disposition de créer des désordres en temps de guerre est le communiste qui se déclare ouvertement l'ami de l'ennemi extérieur éventuel et qui compte près d'un quart des électeurs, donc des mobilisés. Comment même concevoir le recrutement des forces de l'intérieur s'il reste légal ? Plus qu'en toute autre occurrence, le militaire se trouve asservi à la politique intérieure ; sans définition nette de celle-ci, il travaille dans l'irréel.

×

Que conclure du rapide tour d'horizon que nous venons de faire en examinant les formes actuelles des missions de l'armée en temps de paix ?

Certes, nos chefs militaires et nos états-majors ont travaillé ; je dirai même, le plus souvent, du mieux possible ; mais dans l'improvisation, l'empirisme, à la petite semaine. Comment auraient-ils pu faire autrement ? Leur champ d'activité est limité de toutes parts par le pouvoir politique. Presque tous les problèmes qui se posaient à eux exigeaient une orientation de celui-ci dans le domaine intérieur comme dans l'extérieur ; j'ai peur de donner prise à l'ironie en demandant s'ils l'ont reçue. La synthèse de leurs travaux ne pouvait prendre corps que sous la forme législative par une refonte générale de l'appareil de nos grandes lois militaires. Or, à cet échelon, on n'a procédé que par retouches, sans vues d'ensemble.

Carence du pouvoir politique : voilà la conclusion qui vient au bout de ma plume. Je l'ai déjà formulée et j'aurai encore à le faire ; mais qu'on ne m'accuse pas de me répéter : c'est le régime qui se répète.

Jean PERRÉ.

ACCÉLÉRATION DE L'HISTOIRE
révolution permanente de l'art militaire et réforme intellectuelle

Une des caractéristiques les plus remarquables de notre temps, sans cesse évoquée depuis une dizaine d'années : c'est l'accélération de l'histoire ou, plus exactement, la vitesse constamment accélérée qu'imprime, à ses rythmes, le progrès technique. Michelet, le premier, signala le phénomène en 1872 et cette date suffit à établir l'existence d'un lien entre les deux évolutions puisque, c'est vers le milieu du XIXe siècle que se manifestent les premières conséquences pratiques de la révolution industrielle. On conçoit aisément que la transformation rapide des conditions de vie, la réduction des distances et des délais par le perfectionnement des transports et moyens de transmission ou de diffusion, en faisant que l'être humain, dans un même laps de temps, prend part à beaucoup plus d'événements et perçoit beaucoup plus de notions et d'images que ses pères, ait rendu, en tous ordres, les conjonctures, à la fois, plus complexes et plus instables. Quant à la guerre, dans laquelle Napoléon voyait déjà « le plus mouvant de tous les arts », elle devait, plus que tout autre, se trouver affectée.

I. — L'EVOLUTION DES FORMES DE LA GUERRE ET SON PROCESSUS.

La guerre, continuation de la politique par d'autres moyens, se trouve, de toujours, intimement liée à son temps ; son image est le reflet d'une civilisation, ses transformations sont provoquées par deux ordres de facteurs : le progrès technique,

le développement politico-social (1) et les grandes phases de son évolution sont délimitées par les interférences entre ces deux courants. La guerre médiévale est née de la conjonction entre la généralisation du cheval ferré, harnaché de la selle à étriers et la société féodale ; les guerres d'états ont pris lentement forme par les développements concomitants des grandes monarchies, de l'économie monétaire et des armes à feu ; les guerres de nations ont surgi avec la révolution démocratique alors que venait de se généraliser un système d'armement à base de fusils individuels à baïonnette et de canons de campagne mobiles ; les guerres mondiales sont issues de la révolution industrielle et de la prodigieuse accélération du progrès technique qui en a résulté.

Comme la guerre est un drame meurtrier, un paroxysme qui acccule l'homme à mettre en œuvre au maximum toutes ses facultés, y compris les intellectuelles, comme elle répond à des nécessités si pressantes que, devant elles, la notion de rentabilité s'efface, il est arrivé, en maints domaines, que ses progrès devançassent l'évolution générale et servissent de modèle : l'armée est devenue chose exclusivement royale, en France, plus d'un siècle avant qu'il en fut de même de la justice et de l'administration ; les soldats ont utilisé, avec la poudre, une énergie mécanique bien avant que les civils eussent recours à la vapeur ; la fabrication en série par pièces détachées normalisées était d'usage courant, dans les armements, dès le XVIII[e] siècle ; les lois Soult de 1832-34 avaient doté les officiers d'un statut dont la fonction publique a attendu l'analogue plus d'un siècle ; la réalisation d'armes à feu à tir rapide a fourni plus d'un enseignement aux ingénieurs des constructions mécaniques ; et, si la guerre 1914-18 a considérablement hâté l'essor de l'aviation, celle de 39-45 a, pour des fins belliqueuses, donné une vigoureuse impulsion à des sciences ou des techniques à peine naissantes : mécanique ondulatoire, électronique, propulsion par réaction et physique nucléaire car la bombe atomique est née, si j'ose dire, avant terme, parce que les U.S.A. en guerre ont consacré, à sa recherche, des crédits illimités.

L'évolution de la guerre est continue sans être pour cela uniforme mais au contraire spasmodique parce que tout mouvement offensif nouveau suscite des parades, des ripostes et parce que, si, au fur et à mesure de l'apparition d'armes ou

(1) « L'état social et politique d'une nation est toujours en rapport avec la nature et la composition de ses armées » - Fustel de Coulanges « La Cité antique ».

de possibilités inédites, les formes des luttes armées s'y ajustent, celà se fait en deux temps. Dans le premier, on juxtapose le moyen nouveau aux existants. Au cours d'un second, il est tenu compte des réactions réciproques ; l'ensemble du problème est repensé en fonction de l'ensemble des moyens désormais utilisés, dans son nouveau cadre. Cette adaptation secondaire s'impose rapidement et se montre généralement judicieuse sous l'impérieuse pression des nécessités de la guerre. Mais, en temps de paix, elle est, le plus souvent, lente, tâtonnante et maladroite car rare est la rencontre d'une vision claire, d'une imagination vive, d'un jugement juste et de l'énergie nécessaire pour rompre avec de vieux errements. Les armes et moyens généraux qui permettront la tactique et la stratégie napoléoniennes : le fusil modèle 1777, les canons Gribeauval capables de manœuvrer sur le champ de bataille, le réseau routier et l'équipement cartographique de l'Europe occidentale existent 20 ans avant la première campagne d'Italie ; quant au cadre politique et social de la France révolutionnaire, il remonte à 5 années.

A de rares époques de l'histoire, un chef de génie, imaginatif, perspicace et énergique, embrassant l'ensemble des possibilités inhérentes à son temps, à son pays, à ses moyens et détenant l'autorité nécessaire pour y adapter organisation, tactique et stratégie a façonné un système de guerre d'une efficacité insoupçonnée et obtenu des résultats immenses contre les méthodes orthodoxes et conventionnelles. Mais ce furent des réussites d'une rareté plus qu'exceptionnelle, des miracles plus que des modèles et il est équitable de mentionner que leurs auteurs bénéficiaient tous du travail d'organisation d'un précurseur : Philippe pour Alexandre, Amilcar pour Annibal, Marius pour César, le « Roi Sergent » pour Frédéric II, Carnot pour Bonaparte. L'apparition de tels génies jouissant de tels avantages de position paraissait, dès le lendemain de l'époque napoléonienne, si aléatoire et même invraisemblable que Clausewitz estimait devoir préférer, à leur recherche décevante, la formation systématique de chefs et de collaborateurs de talent dressés à travailler en commun. L'idée était juste et fit ses preuves, dès 1866 et 1870, avec les généraux et les états-majors issus de la « Kriegs-Akademie » de Berlin puis, en 1914-18, avec ceux formés par l'Ecole supérieure de guerre de Paris ; deux établissements dont l'idéal commun était de réaliser la synthèse de la valeur intellectuelle et du caractère, de la discipline et de l'esprit critique.

II. — ACCELERATION VERTIGINEUSE DU PROGRÈS TECHNIQUE ET MULTIPLICATION DES CONJONCTURES

Le rythme à deux temps de l'évolution de l'art militaire qui n'a cessé, au cours des âges, de se faire plus rapide, s'est accéléré très notablement depuis un siècle que nous sommes entrés dans l'ère industrielle pour devenir torrentiel dans la seconde moitié de la première guerre mondiale et plus encore au cours de la seconde.

On ne sait pendant combien de millénaires les hommes se sont servis de bâtons, de massues et d'armes en pierres taillées ou polies. L'âge du cuivre et du bronze semble avoir duré plus des deux. C'est au VIIIe siècle avant Jésus-Christ que les Assyriens mettent au point le système d'armement à base de fer qui, avec des perfectionnements de détail, conditionnera le combat jusqu'à la révolution du cheval ferré et muni de la selle à étriers grâce à laquelle le cavalier devient le combattant décisif. Celle-ci est à peu près générale en Occident vers la fin du IXe siècle de notre ère et reste déterminante jusqu'au XVIe. La poudre noire utilisée en Europe dès le XIVe n'a de conséquences importantes qu'après 200 ans et n'impose souverainement sa loi qu'au terme du XVIIIe. Le fusil modèle 1777 reste en service jusqu'en 1840 et les tubes des pièces de Gribeauval, les premières à doter l'artillerie d'une mobilité comparable à celle de l'infanterie et même de la cavalerie, ne sont réformés qu'en 1853. Mais soudain le cours de l'évolution technique devient vertigineux. En un demi-siècle, on passe du fusil tirant 3 coups à la minute, à l'arme à répétition se chargeant par la culasse qui lance 4 fois plus de balles, 10 fois plus loin et à la mitrailleuse qui en débite plusieurs centaines ; du canon envoyant 150 boulets à 900 mètres par journée, à la pièce qui expédie, 10 fois plus loin, 4 fois plus d'obus chargés d'explosifs puissants. Puis, entre le début de la première guerre mondiale et la fin de la seconde, soit à peine plus de trente années, on voit apparaître : la motorisation, le char de combat, l'avion ; enfin : la charge creuse contre les blindages, le tir sans recul, la propulsion par réaction, les applications guerrières de l'électronique et de la physique nucléaire. Les innovations se pressent, se chevauchent, se bousculent au point que le théoricien militaire ou l'organisateur, trouvant à peine le temps d'élaborer les règles d'un art en perpétuelle révolution, se prend à douter que celui-ci soit encore « simple et tout d'exécution » comme le qualifiait Napoléon.

Le chef de guerre, plus durement pressé d'agir dans des circonstances plus obscures et cruelles, a toutes raisons de se trouver plus angoissé encore devant les difficultés accrues de son rôle. Du fait de l'accélération de l'histoire, les cas concrets auxquels il faut faire face, qu'ils soient d'ordre stratégique ou tactique, se font de plus en plus complexes, mouvants et variés et comme il doit répondre au plus vite, il risque sans cesse de n'avoir pas le loisir d'en embrasser toutes les données importantes dont la claire vision est cependant nécessaire au déclenchement de son intuition en lutte contre le hasard. Certes, ça été, de tout temps, son lot de prendre des décisions subjectives comprenant une part d'incertitude et d'arbitraire parce que, dans une lutte, l'efficacité d'un ordre dépend plus de son opportunité et de la vigueur de son exécution que de sa qualité ; encore faut-il que la part laissée au hasard soit maintenue dans des proportions raisonnables. Certes, le chef dispose d'un état-major dont le rôle est d'analyser à son profit les données complexes, d'en faire la synthèse et de préparer ses décisions, mais les officiers de cet état-major sont, par formation, surtout orientés vers les questions militaires alors que, de nos jours, aux échelons supérieurs, les facteurs d'une situation ne le sont presque jamais totalement ; en outre, comme la plupart des subordonnés, beaucoup d'entre eux ont tendance à s'exagérer la valeur des références du passé.

En fait, le chef de guerre, plus encore que le théoricien ou l'organisateur, est pris à la gorge et suffoqué par le train infernal que le progrès technique impose à notre monde.

Pour mieux faire sentir, au lecteur, certaines conséquences de l'accélération du courant, jetons un coup d'œil sur les grands problèmes professionnels qui ont préoccupé, au cours de leurs carrières particulièrement brillantes puisqu'ils ont pris leur retraite à 62 ans comme membres du conseil supérieur de la guerre, deux généraux fictifs mais vraisemblables, le père et le fils : « X senior », né en 1850, retraité en 1912, non rappelé à l'activité en 1914 en raison de son état de santé, et « X junior » né en 1894 d'une de ces unions tardives alors fréquentes dans l'armée et qui vient d'être atteint par la limite d'âge en 1956.

« X senior », sorti de Saint-Cyr à 20 ans, a fait la brève et désastreuse campagne de 1870-71. Certes, bien des choses qu'il avait apprises à l'Ecole ont été balayées, dans son esprit par le feu de l'ennemi mais l'enseignement reçu était si formaliste et retardataire que l'épreuve a été pour lui une ini-

tiation douloureuse aux rudes réalités de la guerre doublée d'une sensation de rupture avec le passé plus qu'une révolution intellectuelle. Sa véritable formation professionnelle s'est faite pendant les 20 années qui ont suivi et au cours desquelles l'armée française a si ardemment travaillé pour la revanche. Lorsqu'en 1890, le capitaine X est sorti de l'Ecole de guerre où il était entré assez tardivement parce qu'il avait fait, en 1881-82, la bénigne campagne de Tunisie, il a jeté, sur sa vie d'officier, un regard rétrospectif qui a gonflé son cœur de joie. L'armée française est la première du monde (l'Allemand ne vient-il pas d'hésiter à croiser le fer lors de l'incident Schnæblé ?) ; le moral de la troupe est magnifique, le fusil Lebel vient d'entrer en service et une doctrine de guerre a été élaborée par l'adaptation, aux moyens modernes, des méthodes napoléoniennes. Et quand, 22 ans plus tard, le général X, touché par la fatale limite d'âge, fait un nouveau retour en arrière, pourquoi serait-il plus pessimiste ? Bien sûr, l'armée a été atteinte, à plusieurs reprises, par les remous de la politique intérieure mais, grâce à la sagesse de ses chefs, il n'y a pas eu de scission entre elle et la nation ; le tonus patriotique de cette dernière a incontestablement baissé mais, depuis quelques années, il se relève et nos soldats, au Maroc, se montrent dignes de leurs aînés ; notre doctrine évolue dans un sens de plus en plus offensif ; nous avons en service le magnifique canon de 75 et, si le général, pour sa part, regrette que nous ne possédions pas assez d'artillerie lourde et de mitrailleuses, ceci compensera celà. Somme toute, il part avec l'impression d'avoir vécu une évolution continue et judicieuse ; quant à la notion même de révolution de l'art militaire, elle lui est totalement étrangère car, passer du Chassepot, de la mitrailleuse de Raffye et des canons de 4 ou 12 rayés au Lebel, à la Saint-Etienne et au 75, adapter la doctrine napoléonienne aux effectifs et aux moyens contemporains, c'est une évolution considérable, certes ; ce n'est tout de même pas une révolution.

Lorsque, le 2 août 1914, « X junior » franchit la porte du « vieux bahut » en emportant pieusement son casoar et ses gants blancs, il vient d'être soigneusement préparé à la dernière campagne du XIX[e] siècle ; c'est celle qu'il fait d'abord. Mais voilà 1915 et le front fixé ; tout est remis en cause de ce qu'on lui a appris ; plus de manœuvres napoléoniennes ; tout le monde s'enterre, même les cavaliers ; l'artillerie enfle ses effectifs et multiplie ses calibres car elle seule permet d'avancer, mais si peu ; c'est vraiment une révolution qui s'effec-

tue sous les yeux et dans l'esprit du lieutenant X. Cependant, lentement, péniblement et à son insu, une autre se prépare. Le conflit mue dans son essence même, guerre de nations européennes à son origine, il s'étend et devient mondial, total par la mobilisation des ressources de toute nature et idéologique par la disparition de la Russie tsariste et l'entrée en lice des USA ; tandis que naissent ou grandissent les moyens qui vont permettre à la manœuvre de ressusciter ; l'avion, le char de combat, la motorisation. Mais quand, en 1918, celle-ci émerge des tranchées, elle est encore gauche et lourde comme une forme larvaire ; ses moyens n'en sont qu'au stade primaire d'intégration. Le capitaine X, qui, dès leur naissance, est passé dans les chars de combat, sent bien ce qu'il y a d'inachevé dans notre tactique de 1918. C'est, malheureusement, l'adversaire qui, 22 ans plus tard, aura réalisé une judicieuse synthèse du char, de la motorisation et de l'avion pour en faire l'instrument de ses campagnes-éclairs. Comme, en fin 1942, le colonel X a l'heureuse fortune de se trouver en Afrique du Nord, il reprend la lutte en Tunisie, en Italie puis sur le Rhin. Le temps des campagnes-éclairs triomphales est clos ; les moyens de parade et de riposte se sont développés ; les manœuvres se font plus lourdes ; des phases de stabilisation les entrecoupent. En 1945, il a l'impression que cette guerre se termine, comme la précédente, en laissant, au théoricien, le soin d'inférer un art militaire nouveau et les deux bombes de Hiroshima et de Nagasaki posent, dans son esprit, un gigantesque point d'interrogation. Ses 11 dernières années de service sont en effet ponctuées par les controverses qu'engendrent les leçons à tirer du dernier conflit, leur adaptation à ses dernières innovations et à de multiples autres survenues après son terme : la clerge creuse contre les blindages, les projectiles à réaction, le télé — ou l'autoguidage, le radar, l'emploi tactique de l'arme atomique, le rôle de l'armée française dans le cadre de l'O.T.A.N., la défense intérieure du territoire, la guerre révolutionnaire et ses applications en Indochine et en Algérie... etc... Et il est certain que, quand il quitte le service, en 1956, ce n'est pas avec la sérénité, les certitudes, l'impression d'évolution cohérente qu'emportait son père en 1912.

III. — REVOLUTION PERMANENTE ET ACTIVITE INTELLECTUELLE.

Il est évident que l'état de révolution permanente imposé à l'art militaire par l'accélération de l'histoire et, particulièrement, du progrès technique postule, en paix comme en guerre,

pour les cadres supérieurs de l'armée, une activité intellectuelle plus intense, une imagination élargie d'une rapidité accrue de décision et de réalisation.

Celà suppose :

— à la base, le recrutement d'une large proportion de nos officiers parmi des jeunes gens bien doués et ayant reçu une bonne culture générale ;

— l'organisation judicieuse d'un enseignement supérieur militaire chargé de former et de déceler les sujets d'élite ;

— l'existence d'une liaison permanente de l'armée avec les milieux scientifiques, techniques et même, plus généralement, avec tout ce qui pense dans la Nation ;

— le recours aux techniques les plus modernes susceptibles de faciliter l'analyse de questions complexes, multiples et mouvantes.

Où en sommes-nous à ces divers points de vue ?

Chacun sait que le recrutement de nos officiers d'active est difficile, que Polytechnique est presque complètement stérilisé à ce point de vue et que Saint-Cyr manque de candidats d'où baisse du niveau intellectuel ; c'est d'ailleurs une question d'une telle gravité que nous aurons à en reparler.

En 1946, les chefs d'une armée dont l'épuration décimait les meilleurs cadres et portait un coup sévère (et non encore guéri) à leur recrutement futur, échafaudèrent avec une belle inconscience et un schématisme simpliste, un très ambitieux système d'enseignement supérieur comprenant 5 organismes articulés en 3 degrés :

— 1er degré *Ecole d'Etat-major* (EEM) préparant, pendant un an au « diplôme d'état-major », des lieutenants ou capitaines de 28 à 32 ans, admis par concours.

— 2e degré, *Ecole Supérieure de Guerre* (ESG) initiant, pendant 18 mois au maniement des grandes unités, des officiers de 35 à 42 ans admis par concours et délivrant le « brevet d'études militaires supérieures » ;

— *Cours supérieur inter-armées* (CSIA) de 5 mois réunissant les mêmes disciples avec leurs symétriques de la marine et de l'aviation pour l'étude des problèmes posés par la collaboration des forces de terre, de mer et de l'air.

— 3e degré, *Centre des hautes études militaires* (CHEM) préparant, durant 5 mois, aux grands commandements, des colonels ou généraux désignés, vers la cinquantaine, par le Ministre ;

— *Institut des hautes études de défense nationale*, (IHEDN) relevant du secrétariat général de la défense nationale et ré-

unissant, pendant 8 mois, les mêmes auditeurs avec des fonctionnaires de haut-rang pour y refléchir et conférer en commun aux problèmes les plus généraux de la préparation et de la direction de la guerre.

Cette organisation apparemment logique repose sur deux erreurs de principe et la méconnaissance de deux évidences de fait.

— Le Docteur Carrel estimait que le cerveau arrive à son développement optimum entre 40 et 50 ans ; on l'informe alors, on ne le forme plus ; c'est vers la trentaine que, dans tous les ordres, commencent à se dégager les élites.

— On ne peut collaborer intellectuellement que si l'on pense sur le même plan, or la plus importante fonction de l'état-major est de fournir, au chef, des collaborateurs ; c'est pourquoi Clausewitz avait fait admettre que la « Kriegs-Akademie » avait deux rôles simultanés : la formation de véritables aides du commandement et la sélection d'une élite intellectuelle où le recruter par la suite ; conception heureusement reprise et appliquée par notre Ecole Supérieure de guerre dès sa création en 1876.

— Si les états-majors doivent comprendre des officiers de large culture, il ne faut pas oublier qu'il y a, dans leur activité quotidienne, une très absorbante besogne de chancellerie pouvant être parfaitement remplie, après une brève initiation, par de bons officiers de troupe ; il ne faut pas surestimer les difficultés d'un secrétariat.

— Les ministères civils se désintéressent généralement de l'Institut des hautes études de défense nationale qui ne pourra être vivant que quand le Président du Conseil prendra au sérieux et exercera personnellement son rôle constitutionnel de coordinateur de la Défense nationale.

Dès sa naissance, les critiques n'ont pas manqué au présomptueux appareil de notre enseignement militaire supérieur. On s'est vite aperçu qu'il demandait beaucoup à un corps d'officiers dont le niveau intellectuel avait baissé ; que les diplômés de l'EEN, recevaient une formation insuffisante pour devenir de vrais collaborateurs du chef ou trop spécifiquement tactique pour rester cantonnés dans des besognes de secrétariat, que les brevetés de l'ESG le devenaient trop âgés et avec trop de galons pour trouver place en nombre suffisant dans les états-majors. Les remèdes sont apparus à beaucoup : fondre l'Ecole d'état-major dans une école de guerre ouverte aux officiers de 28 à 39 ans, en porter, avec sa post-face du CSI, la durée des études à 3 ans, en réduire le nombre des admis si

la qualité est insuffisante car l'inflation est, là aussi, nocive, en atténuer le dogmatisme car, dans un domaine mouvant, un organisme d'enseignement supérieur est nécessairement, pour une part, institut de recherche ; à la rigueur, comprimer légèrement le 3ᵉ degré (ensemble CHEM-IHEDN) qui n'est que d'information et de contrôle de l'intégrité intellectuelle des auditeurs. Depuis 7 années, on consulte, on discute, on épilogue autour de ces idées mais on ne conclut pas parce que toute décision veut un chef qui pèse les divers arguments à leur juste poids.

Celà n'a, du reste, rien d'étonnant puisque, depuis 4 ans, on n'a pu réussir à trancher un débat bien moins ample quoique d'une importance certaine : le rétablissement de l'épreuve d'histoire militaire au programme du concours d'entrée à l'ESG. On sait que les « gens de gauche », n'aiment pas l'histoire, la militaire en particulier, et l'épuration en fit une de ses victimes. Mais un peu de bon sens est revenu. On s'est de nouveau, avisé que connaître ce qui a été peut aider à imaginer ce qui sera parce que l'avenir dérive du passé ; parce que l'imagination rétrospective est de même nature que l'anticipatrice (1) et a l'avantage de comporter des contrôles, parce que « l'étude du passé... peut nous donner le sentiment du praticable » (Ardant du Picq). Tous les esprits raisonnables sont de nouveau convaincus que l'histoire a sa large place dans les études militaires supérieures ; mais, là encore, on piétine et il n'est pas sûr que la décision soit prise en temps utile avant le concours de l'ESG en 1959.

S'il est nécessaire d'éveiller, de cultiver et d'utiliser l'imagination rétrospective, ce ne l'est, bien entendu, pas moins pour l'anticipatrice. Or celle-ci fonctionne par associations fortuites d'idées, analogies, rapprochements, symboles et rien n'est excitant pour celle du chef militaire que de confronter, sur les sujets qui l'occupent, ses conceptions avec celles de savants ou techniciens de disciplines variées (2) ; j'entends par là non seulement des physiciens, des chimistes, des techniciens de la mécanique mais aussi des mathématiciens, des philosophes, des biologistes, des spécialistes des sciences de l'homme ou de la terre. Je sais bien qu'une telle collaboration intellectuelle, entre le doute systématique du chercheur

(1) Léonard de Vinci les appelait postimagination et préimagination.

(2) Dans un ordre voisin, on peut observer que chaque langue est capable de suggérer des associations d'idées inédites par ses accouplements de mots, ses tournures syntaxiques et la forme d'esprit qu'elle reflète. C'est pourquoi on peut espérer une certaine originalité des états-majors combinés.

et le pragmatisme obligé de celui qui commande, est difficile. Mais, dès avant 1939, alors que la baisse de notre recrutement polytechnicien était déjà inquiétante, nous avons eu la sagesse de créer un corps d'officiers brevetés techniques qui, par leur double formation, peuvent fournir de précieux truchements entre les interlocuteurs ; en outre, lors de la réorganisation du secrétariat général de la Défense nationale, on l'a chargé de la liaison avec les milieux civils en cause par le moyen d'un comité d'action scientifique. Ainsi équipés, il semble que nous soyons en mesure d'adapter facilement à notre tour d'esprit les méthodes de la « recherche opérationnelle », cette curieuse mais assez empirique et déroutante innovation des Anglo-Américains, qui leur permet de faire participer des chercheurs civils à l'étude de multiples problèmes militaires relevant aussi bien des opérations, de l'organisation, de l'instruction, de la logistique, de l'armement, comme : l'établissement de programmes, de méthodes d'action, de caractéristiques de matériels, des études prévisionnelles et des analyses de résultats concernant l'efficacité d'armes, d'équipements, d'expériences, d'opérations, d'organisations, de méthodes et ainsi de présenter à l'intuition du commandement qui, bien entendu, conserve une entière liberté de décision, des synthèses basées sur l'analyse de données complètes vues sous tous les angles, y compris ceux qui ne sont pas habituels à la pensée militaire.

Je ne doute pas, en particulier, que la « recherche opérationnelle » entrée dans nos habitudes, ne nous oriente rapidement et heureusement vers des applications militaires de la « cybernétique », cette méthode naissante qui, en face d'activités complexes, permet de faire des économies de temps et de pensée en confiant, à des instruments appropriés, toutes les tâches intellectuelles mécanisables.

⁂

Pour avoir tant insisté sur la formation intellectuelle du commandement, je n'oublie pas que, ce qui fait un grand homme de guerre, c'est la conjonction fort rare de dons en partie innées, en partie acquis et qui n'appartiennent pas tous au domaine du dictatique : l'imagination, le jugement,, le goût de la méditation, la connaissance des hommes, la volonté, la constance dans les résolutions et la passion de l'action. Mais je ne crains pas d'avoir dépassé la mesure parce que les Français ont toujours eu tendance à sous-estimer le

rôle de l'intelligence dans la guerre, à exalter le courage plus que l'art militaire, à chercher la gloire des armes plus que les victoires profitables ; ils ont même connu, au cours de leur longue histoire, de véritables crises de romantisme guerrier qui les ont conduits au désastre : Au début de la guerre de Cent Ans, en face de la tactique réaliste des Anglais, grisés de romans de chevalerie, ils ne pensaient qu'aux « belles appertises d'armes » ; en 1870, nos meilleurs officiers rêvaient plus d'un glorieux fait d'armes, que d'une belle manœuvre.

Jean PERRÉ

LES PROBLÈMES DE LA GUERRE MODERNE

Guerre subversive - Guerre en surface

« Au Stade où le XXe siècle est arrivé correspond une nouvelle forme de guerre. On peut l'appeler guerre politico-militaire puisque les moyens politiques deviennent aussi efficaces que les avions, les canons et les chars ». Cette définition de la guerre moderne attribuée au Maréchal Boulganine (1) précise ainsi nettement que la lutte doit être entreprise à la fois par des moyens politiques et des moyens militaires, ce qui en postule la permanence.

Clausewitz par contre disait que la guerre est la continuation de la politique par *d'autres* moyens. Hier elle succédait à la politique lorsque cette dernière avait échoué ; aujourd'hui la politique est une forme première de la guerre qu'elle prépare au lieu de s'efforcer de l'éviter. Hier déclaration de guerre et traités de paix séparaient nettement deux situations différentes : état de paix et état de guerre. Aujourd'hui, nous verrons qu'il n'en est rien.

C'est essentiellement avec l'avènement du Communisme que la guerre devait prendre son nouveau caractère politico-militaire allié à la permanence de la lutte. Pour le Communisme, en effet, dont le but avoué est la révolution universelle, il y a le plus grand intérêt à utiliser dès le temps de paix tous les éléments qui lui sont acquis idéologiquement dans les pays non communistes, pour y mener une lutte d'idées d'abord, puis de désor-

---

(1) Revue militaire d'Information - Février 57.

ganisation du pouvoir établi en même temps que d'organisation parallèle du futur pouvoir politique. La lutte d'idées a donné naissance à la guerre psychologique. Désorganisation du pouvoir établi, constitution d'un pouvoir exécutif futur : ainsi naissait la guerre subversive. Il y a lieu de noter d'ailleurs que « des facilités immenses ont été ouvertes à la propagation des idées subversives du fait d'une certaine conception de la liberté d'expression » (2) dans les Etats démocratiques, le nôtre en particulier, qui « par ailleurs ne sont pas toujours conscients de l'aspect global de la défense nationale » (2).

Ainsi s'établit dans ce qu'on appelle encore le temps de paix, un état de guerre larvée — la guerre froide — où s'affrontent le gouvernement légal et ceux qui s'espèrent le gouvernement de demain. Comme la guerre psychologique et la guerre subversive existent de façon permanente, sur toute l'étendue du territoire attaqué, ainsi nous apparaît un premier aspect de la guerre en surface dont nous verrons l'acception s'enfler avec l'intervention ultérieure de la guerre chaude des armes classiques et des armes atomiques.

Le Communisme s'efforçant d'atteindre son but non seulement avec l'aide de la partie sympathisante de la population adverse mais aussi avec l'aide de toute la population conquise de gré ou de force, il est bien évident que ses procédés d'attaque au cours de la guerre froide — psychologique et subversive — varieront avec l'état de civilisation, de démoralisation ou de crainte atteint par la Nation-cible et qu'en particulier guerre psychologique et guerre subversive seront menées de front ou successivement et pourront subir l'une et l'autre des temps d'arrêt suivant la situation internationale. De même les procédés utilisés par chacune d'elles — que nous indiquons succinctement ci-après — pourront aussi varier, suivant les circonstances et être tous ou partiellement employés.

La *guerre psychologique* fera l'objet d'une étude spéciale. Elle vise essentiellement à la démoralisation tant des gouvernements que de l'armée et de la masse adverses. On nie la bonne foi, l'honnêteté du gouvernement en place ; on s'efforce de prouver l'inanité ou le danger des mesures qu'il décide ; on attribue à sa partialité, son injustice ou son incapacité, ses insuc-

(2) Revue des Forces Terrestres - Janvier 57.

cès ; à la chance ou au hasard les événements qui lui sont favorables. On conduit ainsi la Nation à un état d'apathie et de moindre résistance qui tend à la livrer sans défense à l'adversaire paré de toutes les vertus et cela d'autant mieux que le terrorisme vient à point ajouter ses effets à ceux de la lutte d'idées, en intimidant les masses et en les amenant à se mettre passivement au service des idées « nouvelles ».

La *guerre subversive* utilise des procédés analogues pour désorganiser l'action des cadres du gouvernement en place. Démoralisés au même titre que la masse par la guerre psychologique, intimidés par le terrorisme ou par les sabotages devant lesquels leur impuissance s'avère aux yeux de tous, ils sont amenés ainsi à une inaction plus ou moins totale qui rend la masse insensible aux ordres du gouvernement en place et la pousse dans les bras de l'adversaire. On notera ici, avec intérêt, que ces procédés ne sont pas l'apanage exclusif du Communisme et que les gouvernements à exécutif fort en usent tous de la même manière, ce qui leur confère une supériorité évidente dans les luttes modernes. N'est-ce pas par des procédés de ce genre que le peuple français fut frappé de stupeur le 10 mai 1940 et cela d'autant mieux que le gouvernement de notre pays, au lieu de les contrecarrer les avait favorisés en contribuant lui-même à créer un état de crainte qui déclencha la panique au premier échec.

Simultanément, la guerre subversive s'efforce de construire les fondations du gouvernement futur. Elle sélectionne et forme les cadres de base — souvent au vu et au su de tous dans des écoles qui ne se cachent point ; elle les utilise pour la guerre psychologique et pour mettre en place à tous les échelons les « hiérarchies parallèles » aux organismes officiels, hiérarchies disciplinées et tenues en main, au sommet de la pyramide, par un « Comité central » tout puissant. Comme ces hiérarchies, à l'inverse des Ecoles, sont aussi totalement secrètes que possible. la masse et même les cadres du pays-cible ont tendance à n'y pas croire et sont ainsi « noyautés » sans méfiance ; l'apparition au grand jour des hiérarchies nouvelles augmentant, le moment venu, la stupeur des citoyens.

Il n'est pas exagéré de croire — puisqu'on l'a déjà vu — que le Communisme espère, dans les pays les plus civilisés tout au moins, parvenir à ses fins par les seuls moyens ci-dessus indiqués joints aux moyens légaux et appuyés éventuellement d'une

courte insurrection intérieure destinée à mettre en place les organes de direction jusque là « parallèles » et secrets ; l'invasion par les frontières ne devant alors constituer qu'une occupation sans danger.

Quoiqu'il en soit, la guerre froide des idées et des organisations secrètes peut être insuffisante. C'est alors qu'à la phase « pré-insurrectionnelle » jusqu'ici décrite succède la phase insurrectionnelle au cours de laquelle les armes interviennent. C'est le moment des *guérillas,* longuement préparées au cours de la guerre froide, dont les actions se déclenchent non au hasard mais suivant un plan bien au point, les « maquis » apparaissant ou disparaissant sur des points judicieusement choisis sur toute l'étendue du territoire. Guérillas qui ne suppriment point la guerre psychologique et la guerre subversive mais les renforcent singulièrement par l'intimidation et la terreur croissantes : guérillas au besoin appuyées par des détachements de « volontaires » dont l'intervention n'engage point le pays qui les envoie. La guerre en surface, subversive, permanente et universelle prend alors une toute autre ampleur. De guerre froide, elle devient guerre chaude sans déclaration de guerre. Elle peut, à son tour, conduire seule à la décision si l'adversaire n'a pas su prendre à temps les mesures nécessaires pour la combattre et son corps de bataille massé aux frontières peut devenir une proie facile, fixé en avant par le corps de bataille adverse et attaqué en arrière par l'insurrection victorieuse.

Par ailleurs le Communisme s'est rendu compte qu'il était particulièrement valable de créer et d'entretenir chez ses principaux adversaires des foyers de guerre chaude limités tant par l'emploi des seules armes « classiques » (on dit souvent conventionnelles) que par le territoire restreint sur lequel ils sont allumés. Il utilise alors au mieux les aspirations à l'indépendance des peuples coloniaux ou sous-développés qu'il sait créer au besoin et dont il espère bien ne faire qu'une bouchée après le triomphe d'un nationalisme éphémère.

La guerre politico-militaire apparaît ainsi dans toute son ampleur. Elle se moque des déclarations de guerre. Elle commence dès le temps de paix, expression qui n'a plus guère de sens aujourd'hui. Elle s'amplifie, s'éteint provisoirement, renaît de ses cendres, entremêlant la guerre psychologique, la guerre subversive, d'épisodes de guerre ou d'insurrection par les armes,

s'efforçant toujours de mettre en état de moindre résistance l'adversaire éventuel et même de rendre inutile la guerre totale des armes conventionnelles et surtout atomiques dont chacun sait bien maintenant qu'elle aurait toutes chances de conduire le monde à un anéantissement général.

Cette guerre totale cependant, qui verrait l'apogée de la guerre en surface par la dévastation complète des territoires opposés, sous l'effet des bombes atomiques, comment peut-on l'imaginer ?

On peut, de prime abord, difficilement croire qu'elle donnerait lieu à une déclaration de guerre effectuée en bonne et due forme. L'avantage quasi définitif que peut en espérer chacun des adversaires pouvant être la conséquence du gain de quelques minutes, dans le déclenchement des fusées atomiques susceptibles de détruire en presque totalité la vie sur le territoire ennemi, on peut raisonnablement penser que les fusées partiraient en tout cas avant la déclaration de guerre.

Comme par ailleurs les corps de bataille massés sur les frontières disposent dès maintenant de canons atomiques et petites fusées analogues susceptibles de détruire en grande partie l'armée ennemie, on peut imaginer sans grand effort, la scène d'Apocalypse qui résulterait du choc des grandes nations mondiales.

Si l'on veut bien se représenter enfin que les résidus radioactifs des explosions atomiques ne sont pas encore éliminés et seraient dangereux pour l'attaquant ayant lancé les projectiles comme pour le défenseur, on ne peut plus croire, provisoirement tout au moins, à la possibilité de pousser en avant des grandes unités massives comme celles de la dernière guerre.

Il apparaît en définitive que la guerre totale serait susceptible de supprimer à peu près toute vie sur d'immenses étendues où ne subsisteraient plus guère que quelques zones « oubliées » réduites. Et la victoire, par l'occupation indispensable du territoire ennemi, pourrait ne plus être la conséquence que de l'invasion de quelques détachements légers ayant, par chance, échappé aux projections ennemies... et aux « rayons » de leurs propres armes.

⁂

Ainsi apparaît-il que, quel que soit l'aspect sous lequel on l'envisage, les caractères d'universalité, de permanence et de soudaineté brutale des diverses formes de la guerre moderne

font une obligation à toute nation voulant survivre, d'être « toujours prête » comme le proclament, dans de toutes autres intentions, les fidèles de Baden-Powell !

La Défense intérieure du territoire doit donc être dirigée par des chefs, à tous les échelons (national, départemental...) disposant de la stabilité, de la continuité, du temps et des moyens indispensables.

Tant qu'il ne s'agit que de mener la guerre psychologique et subversive des idées, il apparaît normal que le chef civil et ses troupes (police) demeurent responsables de sa direction. Mais comme la guerre chaude, qu'elle soit des guérillas ou totale peut être déclenchée, d'une minute à l'autre, il n'est pas moins indispensable que le chef militaire, qui est susceptible d'être appelé à prendre sa suite *sans délai* soit à côté de lui dès le temps de paix et qu'ils disposent d'un *Etat-major commun* civil et militaire. Leurs relations doivent être constantes, leur unité de vues totale ; le chef civil conduisant sans relâche la contre-guerre psychologique et subversive ; le chef militaire préparant la sécurité des communications, la lutte contre les guérillas, leurs sabotages et leurs coups de main ; enfin le maintien de l'ordre.

On ne saurait non plus oublier les moyens qui leur sont nécessaires : *crédits* pour toutes missions sans oublier la protection des populations (défense passive) et *troupes* permettant de déjouer dans l'œuf les tentatives de subversion (unités d'intervention terrestre, défense contre avions...). Il est bien certain qu'en ce qui concerne ces dernières, « en temps de paix », les troupes d'intervention seront en majeure partie celles utilisées par le chef civil pour ses missions particulières (police, C.R.S., gendarmerie fixe et mobile). Mais le chef militaire doit avoir la possibilité de les compléter rapidement si nécessaire :

1) par des troupes d'intervention spécialisées pour l'attaque des détachements subversifs et entièrement distinctes de celles devant constituer le corps de bataille destiné aux frontières ;

2) par des milices sûres, levées sur place et assurant le quadrillage fixe du terrain, chacun de leurs éléments ayant à maintenir la sécurité des points importants situés dans le « carré » territorial qui lui est confié.

Compte tenu de l'affaiblissement indiscutable du sentiment patriotique chez certains de nos compatriotes, l'étude et la pré-

paration de la mobilisation de ces éléments doit faire l'objet de toute l'attention du chef appelé à les commander.

On ne saurait se passer des *corps de bataille* stationnés aux frontières même si la Nation décidée à ne jamais attaquer ses voisins estimait que la guerre défensive future, telle que nous l'avons décrite se livrera beaucoup plus sûrement sur toute la surface de son territoire que sur ses frontières mêmes. Quel encouragement ne serait-ce pas pour l'adversaire éventuel de franchir lesdites frontières ! On a pu accuser la ligne Maginot d'avoir été inutile, mais c'est surtout parce qu'elle fut mal utilisée. Il reste cependant qu'elle ne fut point attaquée et que, si elle avait été prolongée jusqu'à la mer du Nord, la campagne de 1940 eut pu avoir une toute autre fin.

Ces corps de bataille, tout comme les troupes d'intervention sur le territoire, doivent pouvoir combattre très rapidement et donc disposer en tout temps des moyens qui leur seraient nécessaires. Par contre, nous l'avons dit, leur contexture nouvelle doit être sensiblement allégée pour faire face à une guerre atomique toujours possible. Problèmes d'autant plus délicats à résoudre qu'ils doivent pouvoir combattre en ne comptant que sur eux-mêmes et qu'on doit envisager l'impossibilité absolue d'utiliser les chemins de fer et la plupart des routes, tout au moins les plus importantes.

Il reste un mot à dire de la préparation de la guerre atomique, des fusées en particulier. Beaucoup de bons esprits pensent que son caractère d'atrocité *réciproque* devrait faire réfléchir le « fou » qui aurait l'intention de la déchaîner. Hitler a reculé devant la guerre des gaz qui n'était que jeu d'enfant auprès de la guerre atomique totale ! Mais par contre, comme cette guerre serait susceptible d'amener en quelques heures une décision finale, ne serait-ce pas « tenter le démon » que de ne pas être toujours prêt à la subir ?

Il faut donc être toujours en état, sinon de prévenir, tout au moins de répondre instantanément, ce qui suppose :

— des rampes de lancement installées et des équipages prêts à les servir 24 heures sur 24 ;

— des radars susceptibles de détecter à temps toute fusée ennemie ayant pris l'air ;

— des équipages d'avions en vol à toute heure et prêts à foncer sur tout objectif signalé.

Vue de l'esprit, diront peut-être les gens mal informés ou qui veulent s'endormir sur l'oreiller de l'insouciance ! Il n'en est rien cependant puisque l'Amérique — et l'U.R.S.S. plus complètement encore fort probablement — a déjà construit les lignes de radars indispensables et que les flottes d'avions du Stratégic-Air Command, tiennent *constamment* l'air.

L'exemple des deux « grands » ne sera-t-il pas suffisant pour faire comprendre aux Français, toujours insouciants, que si les gigantesques moyens que demande la guerre moderne ne leur permettent certes plus de se défendre seuls, ils ne doivent pas s'en remettre, pour les sauver, le moment venu, à l'effort que veut bien consentir l'Amérique. Ne risqueraient-ils pas de se trouver alors devant quelque « égoïsme sacré » qui les abandonnerait à quelque nouveau Gengis-Khan ?

R. CAILLOUX.

L'ARMÉE FRANÇAISE et la guerre psychologique

Nous donnons ici d'importants extraits d'une conférence technique d'un officier supérieur sur « la guerre psychologique » publiée par notre excellent confrère Itinéraires *que dirige Jean Madiran. Nous avons pensé que nous ne pourrions rien écrire sur ce sujet qui soit plus précis et mieux documenté.*

I. — Caractères généraux de la guerre L'arme psychologique

Les guerres modernes peuvent se schématiser en cette phrase : guerre universelle et totale dans laquelle les facteurs psychologiques jouent un rôle majeur.

L'importance de ces facteurs, dans les conflits militaires, politiques, sociaux ou économiques, vient du fait que toute lutte s'élabore d'abord dans le domaine des émotions et de la raison, c'est-à-dire le psychisme des êtres humains avant de se concrétiser en actes individuels et collectifs.

Les sensations, les excitations diverses créent en effet ou modifient les tensions internes dans les individus, elles imposent des réflexes et des attitudes.

L'obtention de réactions de la part d'un individu suppose une action initiale sur son esprit et sa conscience, c'est-à-dire sa personnalité. Or, aucune personnalité ne se crée sans information, raisonnement et étude critique. L'information peut être objective et neutre, mais aussi le véhicule d'une doctrine. C'est cette dernière forme, appelée propagande, qui distille savamment les idées, amoindrit le sens critique, annihile les préjugés et les jugements jusqu'à l'aliénation totale du caractère. La sensibilisation prélude ainsi à la mobilisation de l'individu ou des groupes pour des actions que commandera en définitive le propagandiste.

« Notre époque actuelle est marquée par le développement accéléré des moyens de destruction et des armements techniques. Cette évolution pourrait faire croire à l'avènement d'une guerre où l'homme ne jouerait plus qu'un rôle minime. »

« Pourtant, le cas échéant, c'est bien l'homme qui mettra en œuvre ces armes terrifiantes et en supportera les effets. Dans un conflit généralisé, la résolution des peuples, soumis à des épreuves infiniment plus pénibles que dans le passé, décidera plus que jamais de leur sort. La démesure même de la guerre possible multiplie l'importance des Forces morales. »

« Cependant, sans même envisager le cas extrême d'une guerre de destruction totale dont la hantise suffit d'ailleurs à troubler les consciences, les progrès des sciences psychosociologiques et des procédés de diffusion de la pensée ont singulièrement accru la puissance et la portée d'une autre arme, aussi terrible, quoique beaucoup moins sanglante, qui s'attaque au domaine des esprits. »

« C'est l'Arme Psychologique. »

A la guerre classique, atomique, bactériologique ou autre, s'ajoute aussi une guerre des idées, de plus en plus violente, qui utilisera « les pouvoirs destructeurs contenus dans les sentiments et ressentiments humains, comme le sont de manière convergente les explosifs matériels » **(Monnerot).**

L'Arme psychologique, maintenant, n'est donc plus une simple ruse de guerre. Elle n'est plus limitée dans l'espace ni dans le temps. Elle attaque aussi bien tactiquement que stratégiquement, elle déborde le cadre d'un théâtre pour s'étaler sur l'ensemble des territoires des Nations en conflit et de celles qui n'y prennent pas une part réelle. Elle agit sur les individus et les groupes, elle vise les isolés comme les masses humaines. Scientifiquement manœuvrée par des spécialistes, elle a des actions d'une ampleur et d'une rapidité autrefois inconnues, car elle bénéficie de toutes les techniques modernes de communication de la pensée. Elle est une forme véritable d'agression, par l'usage de tous les mécanismes de perception.

« La lutte devient ainsi permanente, universelle et totale. Permanente, parce que l'agression psychologique ne distingue pas entre temps de guerre et temps de paix, entre belligérants et non belligérants. Universelle, parce que chaque puissance nationale ou internationale recrute des alliés chez ceux qu'elle combat, les frontières n'arrêtant plus les moyens modernes de diffusion. Totale, enfin, parce que la lutte est portée jusque dans les cœurs, les intelligences et les volontés. »

∴

Il importe cependant de bien fixer notre terminologie — ne serait-ce que parce que l'on confond communément guerre et action psychologique ; et de placer cette guerre dans la guerre totale.

M. Joba a fait état dans une récente conférence, de deux Ecoles, celles de l'U.R.S.S. et de l'Amérique, auxquelles peuvent se rattacher deux définitions de « cette action psychologique de combat moderne ».

D'après lui et d'autres théoriciens d'ailleurs, Lénine aurait trouvé dans un livre « de la guerre » de Von Clausevitz, cette phrase :

« La guerre n'est rien d'autre que la continuation de la politique d'Etat par d'autres moyens. »

Mais, dans son esprit — et dans l'annotation apposée sur le livre d'ailleurs par Lénine lui-même, le mot guerre s'identifie à Révolution. La notion de guerre révolutionnaire est née. Les principes stratégiques de la situation prérévolutionnaire et les principes tactiques de l'instrument insurrectionnel en découleront tout naturellement, pour codifier le déroulement de la révolution mondiale.

Qu'est-ce donc que la Révolution ?

Le Larousse dit « changement brusque et violent ».

Mais si l'on entend ainsi seulement une modification des institutions, une substitution d'une forme d'Etat à une autre, c'est insuffisant. A notre époque, la Révolution veut transformer et créer, en prenant la totalité des pouvoirs pour elle seule, pouvoirs sur les corps comme sur les âmes. Ainsi l'entendent les penseurs modernes, Mao Tsé-Toung et ses adeptes, après Lénine et Staline.

∴

L'Ecole américaine trouve ses origines dans l'œuvre de Burnham et principalement l'ouvrage « Next defeat of communisme », traduction française : « Pour vaincre l'impérialisme soviétique ». Le service américain de Psychological werfare y a puisé des éléments d'une stratégie psychologique conforme à l'idéal démocratique. La différence avec l'Ecole soviétique est que la base scientifique américaine est plus sérieuse : l'emploi de techniques efficientes donne aux Américains « la confiance que l'agent soviétique attend surtout de sa doctrine ». Le terme « guerre psychologique » est une traduction de Psywar.

∴

Peut-on parler véritablement d'une Ecole germanique, à laquelle on attribuerait le terme de guerre psychologique politico-militaire ?

Le succès remarquable de l'association de la propagande stratégique à longue portée, dirigée contre la population ennemie dans son ensemble, et de la guerre militaire psychologique dirigée contre les forces armées combattantes, après des débuts maladroits en Pologne, fut patent au cours de la campagne d'Ouest contre la France, et jusqu'à la campagne de Russie. Et c'est pourquoi Hitler donna l'ordre au chef des Services de Propagande de la Wehrmacht de rédiger des directives opérationnelles en annexe aux plans d'invasion de la Norvège et du Danemark en avril 1940.

Ce furent les premières du genre à faire partie des plans de campagne allemands.

L'idéologie nazie en constituait la base : mais aussi dans le cas du plan « Barbarossa » d'attaque de l'U. R. S. S., Hitler ajoutait entre autre :

— l'Allemagne ne combat pas le peuple soviétique, mais seulement le gouvernement judéo-bolchevique et le Communisme qui prépare la révolution mondiale ;
— la Wehrmacht ne vient pas en ennemie mais pour libérer les peuples du joug soviétique, sans idée de démembrement de l'Union ni de modification du système économique existant (néanmoins on doit noter que l'Armée exploita activement le potentiel anti-soviétique des nationalismes à tendances séparatistes des peuples d'Ukraine, du Caucase, du Turkestan et de Géorgie par exemple).

Le terme de guerre politique pourrait donc s'appliquer à l'emploi des techniques psychologiques allemandes dans la période avoisinant 1940.

Nous pouvons encore moins véritablement parler d'une Ecole française d'actions de guerre sur les âmes, mais plutôt de l'emploi de techniques par des spécialistes du 2e Bureau qui innovèrent en ce domaine, dans la première et deuxième guerres mondiales.

Il faut attendre la période postérieure à 1951-1952 pour voir se dessiner puis se concrétiser une volonté d'exercer sur les personnes une emprise psychique dans un cadre de défense nationale.

Et l'on aboutit aux définitions suivantes :

« La guerre psychologique est la mise en œuvre concertée de mesures et de moyens variés, destinés à influencer l'opinion, les sentiments, l'attitude et le comportement d'éléments adverses (autorités, armées, populations), de manière à les modifier dans un sens favorable à la réalisation des objectifs de la guerre.

« L'action psychologique est la mise en œuvre coordonnée de mesures et de moyens variés destinés à éclairer l'opinion, et à orienter les sentiments, l'attitude et le comportement de milieux neutres ou amis, dans l'intention :

— de contrecarrer l'influence adverse ;
— de se ménager la sympathie agissante des neutres ;
— de fortifier la détermination et la volonté combattive des milieux amis. »

II. — De l'emploi de l'arme psychologique en guerre chaude dans le théâtre européen

Les caractéristiques d'une guerre ouverte entre les blocs occidentaux et orientaux ont été définis :

— objectif d'essence philosophique et sociale,
— étendue considérable des espaces opérationnels,
— absence de tout délai de mise en garde.

Le Maréchal Montgomery aurait dit un jour : « L'enjeu de la lutte entre l'Est et l'Ouest n'est autre que le cœur et l'esprit des hommes. »

A cause de ces caractères particuliers à un conflit qui ne se limite plus seulement à des contestations territoriales, des intérêts économiques, des partages de population, les Etats ont admis la nécessité de se grouper pour engager des forces vives supérieures, à la fois dans le domaine matériel et moral.

La direction politique de la guerre, jadis responsabilité exclusive d'un Gouvernement est ainsi devenue une responsabilité collective dans l'OTAN comme dans l'ensemble Sovieto-Satellites.

En ce qui concerne notre défense nationale propre les principes généraux d'emploi soulignent la nécessité d'utiliser l'action psychologique pour « porter à leur plus haute expression de sacrifice personnel le culte des valeurs et la pratique des vertus militaires, de renforcer l'union Armée-Nation tout en menant contre l'ennemi une guerre psychologique, susceptible de s'assurer la maîtrise de leurs attitudes et leurs comportements ».

L'action psychologique tire sa force principale de la justice de notre cause et de la vérité, la guerre psychologique fait

appel à tous les éléments capables de faire tomber les armes des mains de l'ennemi.

Dans le premier cas emploi des techniques d'information, dans le second utilisation des techniques de la propagande et de tous modes d'action que ne condamnent pas les Conventions Internationales.

Mais toute action, en terme militaire, est fondée sur le renseignement. L'emploi de l'arme psychologique n'échappe pas à cette règle.

***

Le renseignement de guerre psychologique ne se différencie pas essentiellement du renseignement nécessaire à la conduite des opérations militaires, sinon, peut-être, par l'étendue de son exploitation. Il est constitué en effet par toute information qui donne une connaissance des possibilités nationales et militaires d'un adversaire, de son état moral et de sa vulnérabilité dans tous les domaines. Ces informations interprétées et choisies, sont exploitées en faisant appel aux sentiments de l'ennemi, dans le but de diminuer sa volonté de lutte.

L'interprétation des renseignements et la décision de leur utilisation pour des actions psychologiques effectives sont du ressort des spécialistes qui, par leur connaissance approfondie des milieux nationaux opposés, peuvent évaluer plus facilement leurs attitudes et leurs réactions devant des situations déterminées.

Lorsque les thèmes sont admis, les spécialistes de guerre psychologique déterminent les meilleurs moyens d'atteindre l'auditoire : radio, tracts, journaux.

La connaissance des moyens de réceptivité de l'auditoire est indispensable. Il ne servirait à rien en effet de faire des émissions radio si l'adversaire ne disposait pas de postes récepteurs ou si ceux-ci étaient calés uniquement sur une longueur d'onde nationale.

Le renseignement de guerre psychologique se résume donc :

— recueillir des informations dans un but d'action psychologique,
— interpréter et choisir,
— apprécier des résultats.

Les plans sont établis à des niveaux élevés : Commandement interallié ou Haut Commandement national.

Le droit que nous représentons et notre idéal qui est celui de tous les peuples libres, quelles que soient leurs philosophies ou leurs religions, peut valablement nous amener à concevoir des thèmes stigmatisant une agression totalitaire, idéologique ou expansionniste, insufflant l'espoir à ceux qui combattent sur leur propre sol pour recouvrer une liberté, insinuant le doute sur la valeur d'un mode de vie qui ne fait pas suffisamment de place à la spiritualité et à l'humain.

L'emploi des moyens stratégiques ou tactiques, en guerre psychologique, relève des techniques de propagande que je schématise :

ses règles : acquisition de la confiance du milieu visé, simplicité, concentration, orcheꞩtration et répétition, contagion du proselytisme, enfin progression et célérité.

ses supports techniques :

— la parole (rumeurs, radio, hauts parleurs, chant, musique),
— l'imprimé (tract, affiche, libellé, journal, timbre même),
— l'image (magazine, emblèmes divers, photos, cinéma, télévision),
— les spectacles (manifestations, théâtre).

∴

On pourrait se demander si les organismes, les plans et les études permettent de **garantir les Nations membres de l'OTAN aussi efficacement du point de vue psychologique** que du point de vue militaire.

Il nous faudrait, pour cela, discuter, pour chaque pays de la valeur intrinsèque et respective que les individus et les masses reconnaissent aux doctrines diverses que nous classons communément sous les deux titres de : capitalisme et socialisme. Pour être objectifs, nous devrions considérer aussi les situations économico-politiques, les conditions de temps, de lieux, les sentiments particuliers des groupes de nationaux, leurs réactions respectives à l'intérieur même du pays et en regard d'influences extérieures, etc...

Tout le monde admet qu'il existe une opposition d'idéologies entre les Nations Occidentales et l'ensemble Sovieto-Sa-

tellites. On ne pense pas assez à leur valeur réciproque et à leur puissance d'expansion.

***

Dans la conjoncture présente, l'Etat soviétique peut s'appuyer sur une constitution, au même titre que l'Amérique a eu la Déclaration de l'Indépendance, et la France la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Les décisions de l'Etat et du Parti ont créé un code de la famille, du travail, des pouvoirs et une mystique de la Patrie socialiste, fondée sur l'idéologie de la communauté des peuples des républiques soviétiques. On pourrait y ajouter une morale soviétique fondée sur la famille, le travail, la Patrie, d'essence temporelle, c'est-à-dire au service de l'économique et du politique, et non pas comme en Occident, à base de spiritualité. Ainsi, comme l'écrit l'Amiral Peltier dans son livre : **Attaché Naval à Moscou**, « L'idée soviétique est la source de l'unité de pensée d'une population immense, d'où découlent unité d'action et d'organisation ».

Enfin, la théorie marxiste léniniste est accueillie, conservée et diffusée avec une véritable foi messianique.

Cette foi est d'ailleurs gardée par tout un ensemble de barrières, affectives, intellectuelles et réalistes.

Dans l'Armée soviétique existe une véritable fusion de nanionalisme chauviniste et de marxisme léninisme.

Fanatiquement convaincus que l'U.R.S.S. libèrera l'humanité et lui apportera le bonheur, les chefs soviétiques sont à la fois idéologistes, techniciens, psychologues et membres du Parti. La guerre, phénomène social, est une lutte de classes conduite par les capitalistes. Toute guerre de l'OTAN ne peut donc être qu'une guerre agressive ; aucune paix durable ne peut exister avant l'écrasement du capitalisme. Il est donc nécessaire de développer qualitativement aussi bien que quantitativement, les forces armées soviétiques, leur éducation politique et psychologique. De là découle l'action des adjoints politiques et des cadres visant à inculquer le sentiment de la supériorité soviétique.

***

L'idéologie anglo-saxonne, tout au moins américaine, est de croire représenter aujourd'hui, seule dans le monde, jusqu'à presque l'incarner : le Droit, le Bien, la Liberté. D'où cette

propension à vouloir dominer le monde et le libérer de l'emprise communiste. Cette attitude messianique à tendance impérialiste, pourrait expliquer — en partie tout au moins — une volonté de conserver une avance dans tous les domaines, d'accroître la puissance scientifique, technique, économique et militaire, jusqu'à l'asservissement des forces de la nature, pour pouvoir donner à l'homme sa pleine liberté. Il semble que, dans la période actuelle, de nombreux américains traversent une crise morale et doutent, malgré les victoires, les besoins matériels satisfaits, le confort sans cesse croissant, de la valeur en soi de « l'Américan Way of life ».

La crise économique n'est peut-être pas étrangère à ce mode de penser ; de même que les échanges culturels plus importants avec d'autres pays. Cette modification de l'Etat d'esprit n'atteint pas encore cependant la masse américaine dans ses fibres profondes et son comportement. Une solidarité de la liberté serait à l'origine, de même, du traité de l'OTAN.

Ainsi, face à face, deux impérialismes en somme, dont l'un fait appel au sentiment d'amour de l'homme pour l'homme, et l'autre à la raison des individus qui fixe une hiérarchie des valeurs.

Quant à la France, je suis persuadé que nous sommes toujours imprégnés des idées de liberté et de conscience humaine. Il semble cependant que nous ayons glissé peut-être sous l'influence d'idéologies extérieures et des guerres mondiales, vers une conscience plus matérialiste. D'où la résonnance moindre des idées de nationalité, de Patrie et une propension à exiger plus facilement la satisfaction de droits qu'à penser à des devoirs et des sacrifices.

⁂

Le Traité de l'Atlantique Nord couvre d'immenses espaces opérationnels de terres et de mers qui vont de l'Amérique à l'Atlantique, jusqu'aux régions baignées par la Méditerranée (Turquie, Grèce, Algérie) et aux îles placées sous la juridiction des Nations au Nord du Tropique du Cancer. D'autres pactes étendent à d'autres territoires des garanties presque identiques, le traité du SEATO.

Mais le contrôle par l'OTAN de ces immenses espaces géographiques laisse cependant disponibles d'autres zones non moins importantes, dans lesquelles la guerre froide, préalablement peut-être à une guerre chaude, commence à jouer : une

partie de l'Europe et de l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie. Des actions, au minimum subversives, y sont maintenant entreprises.

Notre force militaire interalliée est peut-être prête au déploiement et à la manœuvre militaire en Europe. Mais la manœuvre idéologique se développe dans le flanc Sud de notre dispositif, principalement dans notre Afrique, de Djibouti jusqu'à Dakar.

III. — L'action psychologique en période de guerre froide.

Nous avons défini l'action psychologique, qu'est-ce donc que la guerre froide et y sommes-nous présentement ?

C'est : « Une lutte menée sans qu'il y ait ouverture d'hostilités entre forces armées régulières de puissances opposées. » Je pense par ailleurs qu'il est inutile de souligner les diverses propagandes qui luttent entre elles, principalement en Europe, Asie et Afrique par les moyens bien connus : presse, magazines, tracts, radio, télévision, cinéma, théâtre, et même équipes sportives, pour justifier que la guerre chaude a fait place, immédiatement après le 2e conflit mondial, à la guerre froide.

Bien que son étude relève maintenant de l'histoire, l'évocation des luttes psychologiques de guerre froide doit commencer par l'Indochine, où les opérations de guerre psychologique se schématisent en une lutte de deux propagandes opposées. Le Viet Minh avait une doctrine, une organisation hiérarchisée, des techniques d'action et de contrôle, des cadres spécialisés et fanatiques. Les Franco-Vietnamiens qui, à l'origine, devaient seulement rétablir l'ordre, se sont trouvés rapidement devoir contrecarrer un adversaire qui conduisait des opérations sous une forme particulière.

Mais, en dehors de l'Indochine où des opérations militaires furent réalisées, que dire de la lutte que se livrent les deux blocs, sans emploi des forces militaires régulières ?

Les agents d'exécution varient à l'infini : de l'Agit-Prop jusqu'aux ballons porte tracts, en passant par les ambassades, centres de propagande, les journaux et brochures, les postes radiophoniques (Radio Moscou, Le Caire et Radio Europe Libre, pour ne citer que les plus connus). D'un côté les thèmes de l'OTAN menaçant la paix du monde, de la volonté unique de désarmement du bloc soviétique, de l'autre ceux de la libé-

ration du monde d'une idéologie pernicieuse et le désir du mieux-être pour les peuples opprimés.

A cette lutte Est-Ouest, s'ajoute une guerre froide avec le monde arabe. Alors les thèmes de colonialisme et d'indépendance s'opposent à ceux de confiance en la France, de nouvelles formes d'association, de promotion de la population musulmane à une vie meilleure.

En Algérie, notamment, cette lutte psychologique s'intègre étroitement aux opérations déclanchées dans le cadre du maintien de l'ordre. L'action des rebelles vise en particulier à maintenir et développer l'emprise sur l'âme musulmane, à accentuer le climat d'insécurité, de peur et la discipline des mots d'ordre. Une organisation et une tactique à base révolutionnaire sont les supports logistiques de cette lutte psychologique.

Dans le passé, notre action psychologique en Algérie a été difficile, parce que nos thèses ne déchaînaient pas la passion. La domination était considérée non comme humanitaire, mais égoïste, l'ordre était représenté comme pouvant régner sous une autorité purement musulmane. La confiance dans les réformes était émoussée par la lenteur à les voir se réaliser, l'idée d'indépendance totale était enfin considérée comme beaucoup plus séduisante que toute formule d'intégration ou d'autonomie fédérative.

Puis, brutalement, une explosion d'enthousiaste fraternité franco-musulmane s'est transmise en Algérie de proche en proche. Ce retournement psychologique, résultat peut-être d'une action patiente et continue de pacification sur un ensemble d'éléments, parmi lesquels les anciens combattants, les femmes, la jeunesse, se poursuit sous nos yeux. Il est générateur d'espérance, c'est pour le moins ce que l'on peut en dire maintenant.

Dans une très récente circulaire, le C.C.E. a demandé aux chefs des vilaya 4 et 5 (Alger-Oran) de lui donner des précisions sur les manifestations des foules, afin de minimiser ces extases collectives des communautés françaises et musulmanes associées. Un psychologue pourrait conseiller aux dirigeants du F.L.N. de lire — ou de relire — l'ouvrage de Philippe de Félice, intitulé « Foule en délire ». Ils y trouveraient quelques explications sur les extases mystiques des masses humaines entassées en un bloc homogène sur le Forum, ou se pressant sur des boulevards trop étroits, avec une même illusion, un même enivrement, je pourrais dire une même euphorie. Mais s'ils étudient de près des clichés photographiques, ils reconnaîtront

aussi la fascination des emblêmes, des pancartes avec leurs slogans, de l'homme qui parle et que l'on regarde, comme Dieu de bas en haut, les ovations en écho que cette foule lui destine pour des mots à signification extra-humaine (liberté, fraternisation, salut public, Algérie, France) ; ils vérifieront aussi la libération interne des individus qui s'est manifestée par des attitudes inaccoutumées (les mains enlacées, les haïks que l'on brûle), la clarté des regards et l'éclairement des visages.

Et peut-être alors, le F.L.N. admettrait-il qu'une modification est intervenue véritablement en Algérie.

Ainsi s'entrecroisent, dans cette guerre froide, entre bloc soviétique occidental et monde arabe surtout, les thèses communistes, capitalistes et nationalistes, et leur cortège de thèmes : oppression, droits des peuples à disposer d'eux-mêmes, guerre sainte, relèvement du niveau de vie, promotion et évolution de l'autochtone, aide humanitaire, etc...

⁂

Avant de conclure, je voudrais attirer votre attention sur l'importance de la guerre et de l'action psychologique dans le cadre de la défense intérieure du territoire.

De nos jours, on ne conçoit pas qu'une lutte militaire aux frontières ne soit pas combinée à des actions visant à pourrir l'intérieur du territoire national. Cette guerre subversive est déjà commencée d'ailleurs.

L'adversaire peut conduire une action insidieuse par le moyen de noyaux d'agitation et de propagande, d'organismes spécialisés, de commandos.

L'opinion est d'abord désorientée, inquiétée, puis atterrée.

« L'action psychologique à mener en cas de troubles intérieurs a peut-être le pas sur les opérations de police et le maintien de l'ordre — une bonne préparation des esprits, le maintien du moral de la population, la galvanisation des volontés s'avèrent dans certaines circonstances plus efficaces que l'emploi de la force. »

IV. — Forces et faiblesses des idéologies valeurs nationales

Dans la conclusion d'une conférence récente prononcée à l'I.H.E.D.N., M. Joba asure que « sur le champ de bataille psychologique, l'action psychique des Américains a été sans force

contre l'action psychologique des Soviets, laquelle tire cette puissance qui l'anime, moins d'en bas, c'est-à-dire des procédés psychiques, que d'en haut, c'est-à-dire d'une forte position doctrinale ».

Il y a cependant des points faibles dans l'un et l'autre ensemble. Ceux de l'idéologie soviétique sont inhérents à la théorie philosophique elle-même, à la structure des Etats fondés sur les principes marxistes, aux contradictions aussi existant entre la théorie et la réalité. Si toute doctrine peut être contestée, la théorie soviétique qui se dit capable d'apporter une réponse aux préoccupations humaines, peut l'être autant sinon plus que toute autre.

En effet, elle ne résout pas le problème religieux, puisque les religions demeurent, malgré une lutte anti-religieuse de plus de trente années ; elle est incapable, de même, d'élaborer une morale individuelle et collective définitive (variations de la « ligne » par rapport à la famille et au mariage).

Les conclusions de la théorie philosophique sont d'autre part démenties par les faits eux-mêmes, puisque les Soviets, tout au moins pour l'instant, je veux bien, maintiennent une exploitation des travailleurs et des peuples qu'ils ont soumis.

Même si l'on admet l'évolution de la philosophie communiste, la structure de cet Etat socialiste n'est pas à l'abri de critiques : centralisation bureaucratique, contrôle strict de l'économie, abus de mesures policières, privation de liberté des individus, paralysie même d'un gouvernement par la domination du Parti.

La lutte entre capitalistes et ouvriers est impossible, peut-être parce que le Parti dirige, mais les échelons élevés luttent sauvagement pour le pouvoir. Enfin, le triomphe même du Parti ne paraît pas avoir encore donné un niveau de vie élevé à la population (fermes collectives, sovkoses, travail forcé, déportations camouflées).

Mais les Nations libres ont aussi leurs faiblesses. Vous connaissez, comme moi, nos faiblesses nationales propres, alors qu'il faudrait, face à une doctrine unique, combler le vide idéologique de l'Occident.

« Elaborer une nouvelle doctrine donnant aux hommes une explication de leur destin, plus sûre que la doctrine matérialiste ?... Trouverions-nous ce philosophe génial capable d'énoncer une conception du Monde qui soit en même temps une conception totale de l'homme ?... Compterait-on sur l'accélération de l'Histoire pour promouvoir en peu de temps une Doctrine

originale et féconde ? » Autant de questions que pose M. Joba et auxquelles il répond par la négative.

Alors, devons-nous admettre notre irrémédiable faiblesse parce que notre philosophie vit dans le passé, alors que la philosophie soviétique est une philosophie du devenir, du monde meilleur qui viendra demain ?

Personnellement, je ne puis m'y résoudre. Et j'estime qu'une mystique nationale est supérieure à l'idéologie soviétique. La preuve en vient de l'U.R.S.S. même où, malgré une propagande intense sur la jeunesse, malgré la modification délibérée de l'Histoire, malgré la police et les Agit Prop, les déportations et les massacres, les mouvements nationalistes des Républiques agglomérées existent toujours. (Kazakstan - Georgie - Caucase en ont été des exemples, la liquidation de Beria parce qu'il voulait donner une plus grande autonomie aux diverses républiques en est un autre).

Nous pouvons donc croire, dans nos Nations occidentales, à la valeur d'une mystique nationale. Serait-ce « une mystique des valeurs chrétiennes dont notre civilisation demeure l'héritière ou bien une mystique fondée sur la liberté individuelle et le respect de la personne humaine ? » Vaudrait-il mieux préférer « comme idée Force la mystique de l'épanouissement de la personnalité » (Etude l'IHEDN — session 1957) qui peut comprendre le culte de la famille et de la patrie, la volonté de solidarité nationale et engendre une solidarité des peuples occidentaux ?

Toutes questions auxquelles vous ne m'en voudrez pas de ne pas répondre complètement, n'étant ni historien, ni philosophe, ni moraliste, mais simplement un technicien de l'emploi de l'arme psychologique dans la Défense Nationale, qui demande que soient réaffirmées dans le cadre de notre siècle les valeurs de notre mystique nationale, c'est-à-dire la valeur du droit contre celle de la force, la valeur de nos libertés face à l'oppression, enfin, la valeur de l'indépendance et de la suprématie de l'esprit, face au taylorisme et au matérialisme moderne, d'où qu'ils viennent, qui eux aussi, menacent de nous asservir.

Nombreux sont les esprits éclairés, les hautes autorités qui reconnaissent que « la guerre psychologique totale menée en permanence à travers le monde » donne un caractère nouveau au problème politico-militaire français, et impose « un plan d'action utilisant à fond toutes les ressources de cette technique nouvelle ».

Et dans un souci de bien faire — sinon de mode — de multiples organismes, dans ou en dehors des Départements Ministériels, participent plus ou moins à cette lutte psychologique de Défense Nationale. Mais une action efficace de direction ou même de coordination n'existe pas encore véritablement.

Les véritables responsables d'actions psychologiques de Défense Nationale sont multiples, donc inefficaces.

Certes, il n'est pas question d'employer les procédés condamnables qu'utilise la propagande des régimes totalitaires ; mais ce serait une véritable défaite psychologique que de se réfugier derrière un argument de ce genre pour refuser de mener une action juste et indispensable, capable d'empêcher la dislocation de notre unité spirituelle et morale et la destruction finale de tout potentiel national.

Peut-être pourrions-nous alors, au lieu de perdre les fruits d'action militaires économiques, diplomatiques ou politiques, engagées, et de les voir utilisées contre nous, combattre véritablement nos adversaires, sur leur propre terrain, avec leurs propres armes, et gagner la guerre psychologique.

XXX

LES IMPÉRATIFS FRANÇAIS D'UNE ARMÉE DE L'AGE ATOMIQUE

La grande presse, par son goût immodéré du sensationnel et sa recherche systématique des « suspenses » angoissantes, est, pour l'opinion, une très mauvaise initiatrice aux conséquences guerrières de la désintégration atomique. Elle met sans cesse l'accent sur les monstrueux effets de la bombe H thermonucléaire qui, par sa puissance de destruction même, déborde, de toutes parts, le domaine militaire pour ne relever que d'une politique de chantage satanique ayant de fortes chances d'aboutir à une inhibition réciproque par crainte d'un mutuel suicide. Elle s'intéresse beaucoup moins aux bombes de fission à l'uranium ou au plutonium susceptibles d'un emploi opérationnel dont les effets relativement plus modestes (L'Enfer même a ses degrés) frappent moins les imaginations quoiqu'il y ait beaucoup plus de chances de les voir utilisées et que leurs répercussions sur l'art militaire soient bien plus évidentes. En fait, elle ne travaille efficacement qu'à engendrer une gigantesque panique nucléaire ; tout comme, avant 1939, elle avait collaboré à la grande peur des bombardements aériens qui jeta tant de millions de Français sur les routes de l'exode.

Il est donc nécessaire de préciser ce que serait, pour nous, le cadre d'une guerre atomique et les grandes lignes de l'évolution qu'il impose à notre organisation et à nos doctrines militaires. Ce sera, on le verra, beaucoup moins difficile qu'on pourrait le redouter et ce serait même assez aisé si nous partions d'une base solide pour extrapoler ; c'est-à-dire, si nous avions disposé, vers 1954, de forces bien adaptées à notre situation et à nos possibilités. Pour diverses raisons que je ferai apparaître, il n'en était

malheureusement rien. Mais, cet indispensable travail critique accompli, quelques points d'amarrage et quelques directions solidement fixés, je pense que les grandes lignes de l'armée qu'il nous faut apparaîtront nettement.

I. — LES ARMEMENTS ATOMIQUES ET LA FRANCE

La gamme des engins nucléaires actuels s'échelonne de la Kilotonne à 10, 20 ou 30 méga-tonnes ; c'est dire qu'elle varie de la puissance explosive de 1.000 à celle de 10, 20 ou 30 millions de tonnes de trinitrotoluène (TNT), le plus puissant des explosifs chimiques en usage (1) ; c'est dire aussi qu'en nuançant les effets de l'explosif atomique, les techniciens l'ont rendu capable de s'attaquer aux objectifs les plus variés depuis ceux du champ de bataille jusqu'à ceux visant la paralysie totale d'un grand pays par la destruction de ses centres vitaux ; c'est dire enfin que, quand les Soviétiques proclament bruyamment que la guerre atomique est une et fatalement totale, que l'emploi du plus modeste engin nucléaire déclencherait inéluctablement la mise en œuvre des plus puissants, ils avancent une affirmation sans preuve et d'autant plus suspecte qu'elle correspond à leurs désirs et à leurs intérêts. Il y a de fait une différence d'essence entre l'emploi tactique ou mieux *stratégico-opérationnel* des engins nucléaires et celui qu'on dénomme fâcheusement stratégique car il serait plus justement qualifié *politico-terroriste* et il existe une césure très apparente dans la gamme des puissances entre les bombes de fission à l'uranium ou au plutonium dont les plus grosses n'ont probablement jamais dépassé 500 KT et celles thermo-nucléaires de fusion à l'hydrogène dont les moindres sont de 10 MT.

Les deux grands leaders affrontés de la politique mondiale possèdent des moyens nucléaires, dès maintenant, fabriqués en série ou en passe de l'être et à peu près suffisants pour anéantir leurs respectifs potentiels de guerre, rapidement mais non instantanément, par surprise et sans riposte possible ; en un mot, *il n'y a pas d'arme absolue.*

L'explosion haute d'une bombe H agit, par chaleur, sur une surface 20 ou 50 fois plus vaste que l'engin de Hiroshima (cer-

(1) A titre de référence : la bombe A de Hiroshima était de 20 KT et correspondait à 20.000 tonnes de TNT.

cle de 4 km. 1 de rayon), par souffle, sur une étendue deux fois plus réduite et la durée de propagation (qui peut atteindre 75 secondes) permet des mises à l'abri partielles, par radio-activité immédiate, dans un rayon qui n'excède pas 2 à 3 kms, mais le champignon nuageux d'une bombe de 20 MT s'élevant jusqu'à 30 ou 40.000 mètres produirait, ultérieurement, des effets incontrôlables ; c'est pourquoi les Américains ont tenu à réaliser des bombes « propres » sans retombées de poussières radio-actives dangereuses. L'explosion au sol d'une bombe H cause des déblais sur 15 kms de rayon et stérilise le terrain. A priori, les U.S.A. semblent plus vulnérables du fait de leur concentration urbaine (85 villes de plus de 100.000 habitants, soit 37 millions) que l'U.R.S.S. (21 villes de plus de 100.000 habitants, soit 8 millions) ; toutefois, en Russie, ce ne sont pas seulement les faubourgs qui sont en bois ou constructions légères mais la majorité des habitations ; en outre, il convient de considérer qu'une bombe H détruisant les récoltes dans un rayon de 75 kms, une dizaine suffirait pour les moissons d'Ukraine et qu'une vingtaine (dont 1/5 hautes et le reste au sol) anéantirait le « Kouzbass » le plus vaste et important bassin houiller de l'Union Soviétique (26.700 Km.2). On peut donc penser qu'avec des bombardements de l'ordre de 500 bombes H, de préférence simultanés, les adversaires pourraient se paralyser mutuellement au prix de sacrifices humains dépassant probablement la trentaine de millions de chaque côté.

Les moyens que peuvent envisager actuellement les U.S.A. et l'U.R.S.S. pour échanger des bombes H sont : les avions supersoniques, les missiles balistiques, c'est-à-dire non téléguidés sur la majeure partie de leur parcours, et les sous-marins atomiques capables de lancer des fusées en plongée profonde. Les avions supersoniques sont difficiles à intercepter et, encore que les Américains aient réalisé une fusée nucléaire qui, tirée d'un F38 volant à 4.600 mètres, produit une boule de feu capable de les carboniser dans un large rayon, on peut penser que certains parviendraient à percer les défenses aériennes ennemies. Les missiles balistiques seraient encore plus ardus à arrêter car il faudrait réaliser une rencontre directe avec l'anti-missile ; ce n'est pas impossible en principe quoique pas pour demain ; mais il reste, aux missiles, à atteindre le degré de précision indispensable à leur efficacité maximum, c'est-à-dire 1/1000e de la portée (soit

un cercle d'erreur de 8 kms de rayon pour 8.000) (1) ; c'est réalisable et les Américains s'ils ont été devancés pour la portée, semblent en avance à ce point de vue. Le problème de l'interception deviendra encore plus malaisé avec les sous-marins en raison de l'incertitude de leur position de tir, résultant de leur dispersion, de leur invisibilité et de leur mobilité.

Grâce au radar, il n'existe aucun moyen d'amener, à leurs buts, les bombes H, simultanément, en nombre suffisant et par surprise absolue. Dans le cas le plus défavorable, celui des missiles balistiques intercontinentaux (ICBM), il resterait, à l'agressé, un délai de l'ordre du quart d'heure pour déclencher sa riposte ; ce qui, en raison de l'alerte permanente de ses moyens, serait suffisant. On sait, par ailleurs que, pendant les 2 années qui leur seront peut-être nécessaires pour rattraper l'avance soviétique en ICBM, les U.S.A. disposeront de leur « Stategic Air Command » (SAC) dont tous les avions sont capables de transporter des bombes H et dont un tiers (un groupe de bombardiers lourds B36 ou B52) est toujours en vol, ainsi que des bases mobiles constituées par leurs grands porte-avions et de leurs bases périphériques d'Europe, d'Afrique et d'Asie, toutes équipées de rampes de lancement pour missiles balistiques de portées moyennes (jusqu'à 2.500 ou 3.000 kms) ou IRBM à tête thermo-nucléaire susceptibles de pénétrer largement dans la profondeur du territoire soviétique, alors que les installations russes analogues ne peuvent atteindre que les membres européens de l'OTAN.

Dans la situation actuelle et dans la mesure où l'accélération du progrès technique autorise à prévoir, la bombe H est un engin de destruction qui ne permet ni la surprise absolue, ni des parades efficaces mais seulement une protection passive très limitée par abris ou dispersion et des représailles massives immédiates. Elle exclut toute perspective de victoire rapide et peu coûteuse ; elle menace les adversaires de suicide mutuel ou, suivant l'image d'Oppenheimer, elle les met dans la situation de deux scorpions enfermés dans une même bouteille ; elle aboutit, par inhibition réciproque, à un véritable « pat nucléaire ». Sa force de dissuasion paralysante amène à voir, en elle, non une

(1) La précision du V2 était de 2 % de la portée : soit un cercle d'erreur de 6 km. 4 pour 320 kms.

arme militaire, même stratégique, mais une arme politique, un moyen préventif d'intimidation qu'on possède pour ne pas s'en servir, car son emploi supposerait une perspicacité politique surhumaine et l'acceptation d'un risque exorbitant d'extermination réciproque. Les U.S.A., pacifiques par inclination et à qui l'expérience de 1944-45 a prouvé qu'après une guerre dévastatrice, il leur a fallu reconstruire l'Europe, en partie à leurs frais, pour rétablir un équilibre de l'économie mondiale nécessaire à leur prospérité, ne prendront jamais l'initiative d'une guerre nucléaire intégrale. Donc l'U.R.S.S., quoique de visées impérialistes, s'abstiendra aussi, parce qu'elle ne veut pas l'anéantissement de butins convoités, parce que, par position, elle comprend que cela signifierait la fin de la suprématie de la race blanche et le triomphe de la jaune, enfin, parce que ses dirigeants, qui ont usé, en 1942-45, d'une stratégie si prudente et considèrent encore l'accusation d'aventure comme une injure, sont fort éloignés de toute disposition à la folie suicidaire. L'emploi de la bombe H ne peut se concevoir qu'au terme d'un conflit par des gouvernants acculés à un désespoir total, comme le geste du capitaine d'un vaisseau submergé par l'abordage qui met le feu à ses soutes, ou celui d'un Hitler dans la psychose de « Walpurgisnacht » qui fut la sienne au printemps de 1945. Et si, la menace latente d'un arrière-plan si horrifiant devait détourner les vainqueurs d'exiger une reddition sans condition, le précédent de 1945 ne nous inciterait pas à le regretter.

Les possibilités de *l'arme atomique opérationnelle* la font apparaître sous un aspect tout différent, avec des chances d'emploi bien plus probables qui, en tout cas, balaient la simpliste alternative : abstention ou destruction, l'esclavage ou la mort, où de candides et obstinés pacifistes avaient cru voir l'extrême bien naître de l'extrême mal et dont les Soviétiques tirent encore des arguments d'un machiavélisme utilitaire.

Les projectiles atomiques opérationnels sont donc d'excellent rendement ; de 1 à 20 KT, puisque l'effet de souffle ne décroît qu'en fonction des racines cubiques des tonnages, celui de chaleur, comme les racines carrées et celui des radiations mortelles, de 5 % pour une réduction de moitié. Ils peuvent exploser en l'air ou au sol et être amenés, vers leurs objectifs terrestres, de 4 manières : par avion avec ou sans pilote, par canons de 135 à 280 m/m (portée maximum : une vingtaine de kms), par lance-

fusées d'artillerie (portée maximum : 30 kms), par lance-fusées téléguidées (80 à 120 kms), ce qui influe relativement peu sur leur précision. Ils peuvent aussi être enterrés comme des bombes à retardement ; enfin des résidus de fabrication radio-actifs, enfermés dans une enveloppe de bombe avec une faible charge d'explosif chimique destinée à les disperser, peuvent infecter le sol sur de larges surfaces pendant plusieurs jours ou plusieurs semaines suivant le temps. Une bombe de 20 KT explosant à 600 m. d'altitude déploie instantanément, autour de son point de projection sur le sol, un cercle, d'environ 2.000 m. de rayon, dans lequel, toutes les troupes à découvert sont mises hors de combat ; ce cercle est réduit de près de moitié pour les fractions abritées dans des trous d'hommes ou des tranchées et des 2/3 pour les blindés qui ne risquent que des dégâts mineurs à leur matériel et les effets différés de la radio-activité sur leurs équipages. Trois bombes identiques explosant dans les mêmes conditions à la verticale du centre de dispositifs du type 1945 produiraient à peu près les effets suivants :

— dans une division d'infanterie en position défensive sur 7 à 10 kms de front et autant de profondeur : 1/10e des effectifs hors de combat ;

— dans une division d'infanterie débouchant pour l'attaque sur 3 kms de front et 3 ou 4 de profondeur : la totalité des effectifs hors de combat ;

— dans une division blindée débouchant pour l'attaque sur 2 kms 5 de front et 4 de profondeur : 1/8e des engins blindés hors de combat.

On voit le formidable accroissement de la puissance de feu qu'apporte l'arme atomique sur le champ de bataille et ses arrières, mais aussi la prime qu'elle consent aux blindés en même temps qu'à la défensive, bénéficiaire à la fois de la protection et de la dispersion, et, par contre, le lourd handicap qu'elle inflige simultanément à l'offensive et aux concentrations massives. D'où la quasi-certitude de son utilisation en cas de guerre générale intéressant l'OTAN et même peut-être un jour dans des conflits locaux. En effet, les Américains, résolus à des opérations initialement défensives puisque de couverture et plus ménagers de leur sang que de leurs dollars, n'y peuvent renoncer sans consacrer l'écrasante supériorité de l'adversaire en forces conventionnelles ou procéder à un réarmement massif de ce

type ; ce qui leur répugne fortement, bien qu'en fait, cette solution soit parfaitement réalisable puisque l'OTAN oppose, aux adhérents du Pacte de Varsovie, 440 millions d'habitants contre 300 et des ressources plus que triples des leurs. Quant aux Soviétiques, bien que désireux de s'en tenir aux armes conventionnelles, la détermination bien connue des U.S.A. ne les plongerait pas dans un délire nihiliste et ils ne mettraient pas, pour autant, le feu aux soutes ; ils ont montré, à plusieurs reprises, comment ils savaient jouer des conflits localisés à risques calculés ; ils ne se plieraient pas avec moins de souplesse à la règle du jeu adverse et ils ne seraient pas les premiers dans l'histoire. La guerre a toujours été une lutte, cruelle mais rarement déréglée, dans le but, non pas tant de tuer, que d'imposer sa volonté et l'homme a toujours consenti à limiter ses possibilités de nuire (c'est l'essence même du droit des gens) dans la mesure où leur intégralité n'était pas indispensable à la décision. Ce qui serait bien le cas puisque l'emploi terroriste de la bombe H ne la procure en aucune circonstance actuellement prévisible, mais seulement sa sœur horrible et stérile : la destruction.

Maintenant que nous avons défini, dans leurs grandes lignes, les possibilités et les chances d'emploi des armes nucléaires, nous pouvons nous poser la question particulière qui nous importe au premier chef : *Et la France, que doit-elle ? que peut-elle faire ?*

Bien entendu, nous devons participer aux recherches nucléaires dans toute la mesure de nos moyens ; c'est la grande source d'énergie de demain et la science est une ; ce sont ses applications qui sont spécialisées : pacifiques ou guerrières, terroristes ou opérationnelles. Nous devons et pouvons aussi passer à des réalisations à fins belliqueuses ; toutes les compétences sont enfin d'accord, les civiles comme les militaires. Dans le domaine politico-terroriste, elles seront fatalement limitées (une dizaine de bombes H peut-être) par nos moyens financiers réduits ; cela sera utile à notre prestige mais insuffisant à faire de nous de grands partenaires dans des manœuvres de chantage dont la bombe H est le pivot ; celle-ci n'est pas un « gri-gri » dont la possession transforme son porteur en géant ; l'exigüité de notre territoire métropolitain (551.000 km2) ferait de nous, en face de l'U.R.S.S., 40 fois plus vaste, un objectif bien vulnérable ; seule l'Europe, ou mieux l'Eurafrique, politique, si elle était

réalisée, pourrait intervenir à égalité dans un tel débat. Par contre, il nous faut porter le maximum de nos efforts sur les armes nucléaires opérationnelles parce qu'elles offrent, en même temps qu'une parade à la guerre de masses, une prime à la défensive et que notre but essentiel est la protection de notre territoire ; ce qui, du reste, nous conduira à envisager leur emploi sous un aspect un peu différent des Anglo-Saxons qui, n'attachant pas le même prix à un sol qui n'est pas le leur, ont été, avant tout séduits, par des économies d'effectifs, par la possibilité de confier, à 5.000 hommes, les tâches de 20.000.

II. — L'INADAPTATION DE NOTRE ORGANISATION ET DE NOTRE DOCTRINE.

Aux lendemains de la dernière guerre mondiale, où nous n'avions joué qu'un rôle malheureux, interrompu et enfin réduit, un Etat-Major, dont les meilleurs éléments étaient décimés par l'épuration, entreprit, dans l'indifférence des gouvernants et du pays, avec l'aide de la soi-disant charité américaine et sous la tyrannie des improvisations auxquelles contraignait la guerre d'Indochine, ce qu'on n'ose appeler la réorganisation et la réforme doctrinale de notre armée. Il est naturel qu'il ait commis des erreurs relevant dans une très large mesure :

— *d'un américanisme irréfléchi.*
— *du manque de solidité de l'infrastructure historique tirée de la seconde guerre mondiale.*
— *de la méconnaissance d'impératifs spécifiquement français.*

Le système d'organisation divisionnaire des armées, inauguré par Carnot et assoupli par Napoléon, a, pendant un siècle et demi, été un instrument simple, robuste et bien adapté. Il reposait sur 5 idées-maîtresses :

1). — La plus petite grande unité de toutes armes était la division à prédominance d'infanterie ou de cavalerie réduite aux moyens utilisables en toutes circonstances.

2). — Les divisions étaient groupées, par 3 ou 4, en corps d'armée disposant d'une artillerie et d'une cavalerie propres.

3). — Elles pouvaient être renforcées et adaptées aux circonstances par l'attribution temporaire d'éléments de toutes armes de réserve générale.

4). — Elles étaient capables de se concentrer sur leur tête et de s'engager, en une demi-journée, pour celles d'infanterie, en moitié moins, pour celles de cavalerie.

5). — Elles étaient, sur le champ de bataille, commandables à vue et, presque toujours, à la voix.

Dès la fin de la première guerre mondiale, les divisions étaient notablement alourdies du fait de l'évolution technique : Elles n'étaient plus, depuis longtemps, commandables à vue et à voix et les moyens nouveaux de transmission et d'observation ne compensaient pas cette commodité ; la puissance du feu avait conduit à étirer considérablement les fronts offensifs et surtout défensifs ; en dépit de la motorisation, il était difficile à une division de serrer sur sa tête et de s'engager en une demi-journée et il fallait 3 heures pour qu'elle se conformât à une décision de son chef alors que quelques dizaines de minutes suffisaient sous Napoléon.

Durant la seconde guerre mondiale, on recourut à des palliatifs d'inspirations opposées. Les Soviétiques usèrent de petites divisions (10.300 hommes), renforcées, suivant les circonstances, grâce au jeu d'abondantes réserves générales. Les Allemands, les Britanniques, puis les Américains, firent une moindre place aux réserves générales, restèrent fidèles aux divisions de gros effectifs mais les fractionnèrent normalement, au combat, en plusieurs groupements tactiques, généralement 3. Finalement, l'évolution américaine, démarquée par les Occidentaux, aboutit à une division d'infanterie de plus de 18.000 hommes et à une blindée de 16.000, intégralement motorisées, abondamment dotées en moyens de feu, exigeant chacune, par jour de bataille, 600 à 800 tonnes de ravitaillements divers. La tranche divisionnaire correspondante s'éleva à 68.000 hommes (1) ; il en résulta que, durant les hostilités, les U.S.A., peuplés de 140 millions d'âmes, ne mirent sur pied que 97 divisions et qu'en temps de paix, ils n'en entretiennent qu'une vingtaine leur coûtant, annuellement, chacune, 330 millions de dollars ; alors qu'au cours du conflit, avec moins de 200 millions d'habitants, l'U.R.S.S. a mobilisé plus de 500 divisions dont la tranche divisionnaire ne dépassait pas 23.000 h., les besoins par journée de bataille, 150

(1) Ecectifs de la division augmentés de la quote-part de tous les éléments mobilisés susceptibles de la renforcer ou travaillant à l'arrière à son profit.

à 200 tonnes et qu'elle en entretient en permanence 175 dont chacune n'exige annuellement que 20 à 30 millions de dollars.

Appliqué chez nous, quoique avec plus de parcimonie, le système des grosses et luxueuses unités à l'américaine aboutit aux résultats suivants : Notre tranche divisionnaire, de 25.000 h. en 1940, est passée au double ; avec 3 millions d'hommes instruits et d'âge mobilisables, nous avions, en 1940, mis sur pied une centaine de divisions ; actuellement, nous ne pouvons guère envisager un corps de bataille supérieur à 50 mais, comme le matériel de chacune coûte plusieurs dizaines de milliards de francs, l'instruction d'un seul équipage de chars, 5 millions, une concentration d'artillerie divisionnaire, près de 20, c'est, en fait, à la mobilisation rapide d'une trentaine et à l'entretien permanent d'une quinzaine coûtant chacune 70 à 80 millions de dollars par an que se limitent nos possibilités et nos ambitions. Il y a discordance criante entre nos ressources démographiques et financières ; *l'imitation trop servile de l'exemple américain* (1) *nous a fourvoyés dans une impasse où nous ne pouvons utiliser qu'une trop faible quotité de notre potentiel humain.*

Le même travers intellectuel nous a, du reste, conduit dans les voies d'une autre erreur. Les Américains, par tour d'esprit matérialiste, par volonté systématique de ménager les hommes au maximum, par habitude de la profusion mécanique, ont considéré la valeur des unités uniquement en termes de puissance de feu. *Or celle-ci ne suffit pas à elle seule. Le tir le plus intense ne produit qu'une neutralisation temporaire de l'ennemi qu'il faut exploiter par la manœuvre tactique, c'est-à-dire par le mouvement à travers tout terrain, par le nettoyage de celui-ci et par son occupation effective.* Or l'infanterie américaine, et, à son imitation, la française, accoutumée à être véhiculée, ne sait plus marcher tandis que la multiplication des armes collectives à grand débit, le gonflement des états-majors et services (dans lequel Moltke l'ancien, le victorieux, voyait la marque la plus sûre de la médiocrité d'une armée) ont considérablement réduit la proportion des combattants individuels, seuls aptes au nettoyage et à l'occupation du terrain. On a espéré y remédier par

---

(1) Nous avons même été jusqu'à copier des particularités peut-être nécessaires à un corps expéditionnaire séparé de son pays par des milliers de kms d'océan, ce qu'était l'armée des U.S.A. en 1944-45, mais qui sont des superfluités pour une armée basée sur son territoire national.

une dotation organique de chars à la division d'infanterie mais ceux-ci n'ont ni possibilités de nettoyage ni faculté d'occupation durable et, en face de la charge creuse, ils sont de moins en moins des engins de choc et de plus en plus des moyens de feu. Vers 1954, on était arrivé à concevoir des divisions d'infanterie de 18.000 hommes et 2.500 véhicules automobiles organiques (pour la plupart inutilisés dès l'engagement), formant des colonnes de 150 kms, jouissant d'une excellente mobilité stratégique dans les pays à denses réseaux routiers, beaucoup moins favorisées en régions plus primitives, très vulnérables au danger aérien, manquant d'éléments de manœuvre tactique, car pour 46,4 % d'hommes appartenant aux organes de commandement et services, 6,6 % de sapeurs et transmetteurs, 40,4 % de serviteurs des armes collectives, elles ne comptaient que 6,6 % de fusiliers-voltigeurs (10,8 % par régiment d'infanterie), les seuls combattants aptes à se glisser souplement à travers le terrain. C'étaient des organismes volumineux, macrocéphales, à queue trop longue, à corps assez mal proportionné qui, pour le combat, se fragmentaient en 3 groupements de toutes armes à la fois trop importants pour une mission tactique et trop peu pour une opérationnelle. C'est alors que l'emploi imminent de l'arme atomique sur le champ de bataille imposa une révision générale des conceptions.

Les opérations du dernier conflit mondial n'ont pas encore fait l'objet d'études critiques et objectives analogues à celles qu'on possède sur les guerres de 1870-71 ou de 1914-18. Il y a encore 3 ou 4 ans, certaines conférences de l'Ecole de Guerre étaient affligeantes par la pauvreté de leur documentation et encore plus par les reflets de vieilles propagandes ou les préoccupations d'amour-propre national qu'on y décelait sans peine. Liddell Hart, le plus célèbre critique militaire anglais, a été le premier à bousculer vigoureusement, sur quelques points essentiels, ces prudences ou ces timidités de pensée qui n'étaient pas sans se faire maîtresses d'erreurs et, en particulier, sans conduire à une *sous-estimation de l'efficacité du nombre et de la défensive*. Il a fait remarquer que les Anglo-Saxons n'ont pu triompher, dans leurs deux dernières campagnes européennes, que parce qu'ils bénéficiaient d'une considérable supériorité aérienne paralysante pour les Allemands et parce que le gros de ceux-ci étaient fixés par les innombrables effectifs soviétiques au prix de

pertes considérables (1), alors que, dans une troisième guerre mondiale, l'avantage aérien de l'OTAN serait, initialement, loin d'être aussi péremptoire et que le rôle de pompe aspirante ne serait joué, dans une mesure relativement modeste, que par ses propres menaces périphériques. Il a démontré, avec quelques nombres pertinents, que la capacité de résistance d'une défense bien armée et résolue, qu'il s'agisse d'unités d'infanterie ou mécaniques, a été, immédiatement après la dernière guerre, grandement sous-évaluée. Si l'expérience de 1914-18, avait permis de formuler cette règle qu'une attaque ne réussit normalement qu'avec un rapport de forces d'au moins trois contre un en sa faveur, en Normandie, les attaques alliées ont régulièrement échoué à moins de 5 contre 1 bien que la maîtrise absolue de l'air doublât ou même triplât cet avantage. Le 30 juillet 1944, les Britanniques avaient concentré, au Sud de Caumont, 2 corps d'armée renforcés sur un front de 16 kms tenu par 2 faibles régiments allemands, soit une supériorité de 10 contre 1 et amené plus de 1.000 chars dans ce secteur où, initialement, l'adversaire n'en avait aucun ; pourtant, la rupture échoua partout sauf à l'Ouest où elle fut contenue par l'arrivée de quelques maigres renforts blindés et, au cours des jours suivants, la progression fut sans cesse bloquée par des coups d'arrêt. Sur le front oriental où la disproportion aérienne était moins accusée, les attaques russes furent toujours arrêtées par des forces très inférieures à moins qu'elles disposâssent d'assez d'espace pour combiner l'effort frontal avec un débordement, et des « Panzerdivisionen » même réduites, couvrirent maintes fois des fronts de 30 kms contre des forces très supérieures en cédant peu de terrain. De tels résultats s'expliquent, en partie, par la valeur des troupes allemandes, par l'agressivité et la fluidité de leur tactique défensive menée avec des groupements mixtes ayant pour noyau un bataillon, ou même des sous-groupements trois fois moins importants, réagissant sans cesse par violentes contre-attaques locales ; mais, en partie aussi, du fait que la défense reste : « la forme la plus forte de la guerre avec un but négatif » (Clausewitz).

Pour nous Français, bien que membres d'une coalition, les problèmes d'organisation et d'art militaires comportent des im-

(1) 7 millions de morts militaires soviétiques au cours de la guerre pour 3 d'allemands.

pératifs particuliers de position que nous avons eu grand tort de longtemps ignorer ou négliger.

Si l'ombre portée de la puissance nucléaire américaine nous protège efficacement contre la menace d'anéantissement d'une guerre atomique intégrale, si la présence de troupes de l'OTAN en Europe nous garantit contre une attaque par surprise des grandes unités permanentes soviétiques et implique le déclenchement automatique de l'alliance, si la mission même du SHAPE : « en cas d'agression, gagner le temps nécessaire à la mobilisation de forces suffisantes pour passer à la contre-offensive » assure que nous serons secourus à un moment donné par toute la puissance d'une coalition dont le potentiel de guerre est notablement supérieur à celui de l'adversaire, il n'en reste pas moins que, pour nous, l'essentiel est la sauvegarde de notre territoire national jusqu'au moment du déclenchement de la contre-offensive d'ensemble ; nous savons ce que coûte et pouvons imaginer ce que coûterait de pertes, de dévastations et de souffrances la recréation d'une tête de pont perdue et une reconquête. Ce point de vue est d'ailleurs celui de tous les membres continentaux de l'OTAN, mais je suis bien obligé de considérer le problème du seul point de vue français, puisque l'Europe politique n'existe pas. En tout cas, on comprend que, si les Anglo-Saxons à réflexes insulaires ont été séduits par les possibilités d'économies d'effectifs qu'ouvre l'arme atomique opérationnelle, c'est pour nous commettre une erreur grave que d'oublier ses virtualités défensives.

La défense intérieure de notre territoire contre les dangers aériens et les tentatives de subversion intérieure exigerait des effectifs importants dont l'armement, dans son ensemble, pourrait être beaucoup moins coûteux que celui des forces de campagne proprement dites.

Le maintien de l'ordre dans nos territoires d'outre-mer et leur défense éventuelle exige, non seulement des forces d'occupation, mais la disposition, dans la Métropole, d'une réserve mobile.

Est-ce à dire qu'il nous faudrait deux armées distinctes en paix (les formations mises à la disposition de l'OTAN et le corps expéditionnaire d'outre-mer) comme en guerre (le corps de bataille mobilisé et l'armée de l'intérieur) ? Certains n'hésitent pas à le dire et à raffiner sur les exigences contradictoires, les structures opposées, la difficulté de se préparer simultané-

ment à des formes de luttes armées allant des plus modernes aux plus antiques (la guerre atomique, la guerre conventionnelle et la guerilla), la nécessité d'entretenir côte-à-côte une armée de métier et une de service obligatoire. Mais tout cela n'est qu'arguties byzantines, schématisme simpliste peu en accord avec les conditions générales de la guerre qui, je l'ai déjà dit, tolère la spécialisation à un moindre degré que l'usine. J'ai, en outre, démontré ailleurs que l'incontestable opposition entre les besoins de nos possessions extérieures et les engagements souscrits vis-à-vis de l'OTAN, en particulier ceux relatifs à notre quote-part dans la couverture de l'Europe occidentale est un problème politique et non militaire, soluble seulement par une réforme de l'esprit des traités qui devraient définir une entente de principe sur tous les grands problèmes mondiaux parce qu'ils visent, dans le cadre d'une politique mondiale, à prévenir, sinon à préparer, une guerre mondiale. Par ailleurs, il ne me sera pas difficile de montrer, en formulant les impératifs de la guerre atomique opérationnelle, qu'ils recouvrent nos autres nécessités militaires ; que, si nous avions possédé l'armée qu'il nous faut pour la grande guerre, nous aurions été beaucoup plus préparés à la guerre d'Algérie (1) et naturellement amenés à créer l'instrument de la défense intérieure du territoire.

III. — L'ARMÉE QU'IL NOUS FAUT A L'AGE ATOMIQUE.

La mission essentielle de nos forces armées est, évidemment, d'assurer la sauvegarde de notre territoire métropolitain dans le cadre du SHAPE jusqu'au moment où l'OTAN serait en mesure de déclencher une contre-offensive à intention décisive. Or il y a, et il n'y a jamais eu, que 3 moyens pour protéger un pays d'une invasion :

— Battre l'ennemi de façon décisive en avant ; ce qui ne sera pas, initialement, dans nos possibilités et celles de nos alliés ;

— Gagner du temps en perdant le moins possible de terrain par des opérations retardatrices ; ce qui peut se faire avec des

(1) Pour ne nous en tenir ici qu'au problème du matériel : De quoi avons-nous manqué ou manquons-nous encore en Algérie ? De véhicules blindés légers d'hélicoptères, d'avions légers ou de transport. Mais cela nous est aussi nécessaire pour la grande guerre.

forces relativement peu nombreuses, extrêmement mobiles mais ne va pas sans exiger une proportion d'infanterie suffisante pour couvrir les bases de feu atomiques, les arrières et les flancs des grandes unités blindées ;

— Quand on n'a plus de terrain à lâcher, arrêter l'adversaire devant un front (je ne dis pas une ligne) par la résistance sur place ; ce qui suppose, à valeurs et armements comparables, des effectifs au moins égaux au cinquième des siens.

Dans une lutte entre l'OTAN et les Soviétiques, il y aurait plusieurs phases successives s'enchaînant par des suites de transitions. Au cours d'une première phase, toute de manœuvres rapides, de défensive élastique et de contre-offensive, il s'agirait de couvrir, au plus loin, les pays occidentaux contre la ruée des forces ennemies les premières prêtes et les plus modernes. Au cours d'une seconde, il faudrait progressivement faire face à l'aggravation de la supériorité numérique adverse par l'entrée en ligne de grandes unités correctement armées mais qui pourraient être de moindre puissance offensive et souplesse manœuvrière que les premières engagées, car, sur le théâtre en voie de saturation, les opérations prendraient certainement un cours moins rapide et aboutiraient même, partiellement ou totalement, à une résistance sur place si la contre-offensive atlantique n'était pas prête. Ce serait un mythe périlleux de croire que, grâce à une supériorité incertaine en armes atomiques opérationnelles et illusoire en blindés et aviation, on puisse vaincre les masses russes en manœuvrant autour du centre de résistance sans avoir jamais à tenir de pied ferme ; la théorie de la guerre sans front ne repose que sur des sophismes ou des définitions imprécises ; le vrai problème sera, au contraire, de tenir des fronts ou des éléments de fronts par des combinaisons défensives-offensives, le plus économiquement et le plus longtemps possible.

L'analyse des possibilités des armes atomiques opérationnelles a donné lieu à peu de débats ; dans les divers pays, les théoriciens sont à peu près d'accord sur la presque totalité des points ; c'est sur les conclusions à en tirer qu'on a discuté. Il semble cependant qu'il n'y ait qu'à confronter ces possibilités pour que se dessinent les grandes lignes d'une stratégie et d'une tactique :

— Les armes nucléaires opérationnelles, n'agissant que par le feu, s'emploient nécessairement en coordination avec les conventionnelles et, en raison de leur puissance, leur centre de gra-

vité se portera vers les points capitaux du champ de bataille ; d'où nécessité d'une recherche systématique et d'une diffusion rapide des renseignements atomiques.

— Sur un théâtre d'opérations normal, entre des adversaires de forces matérielles et morales de même ordre, il pourra intervenir des phases de stabilisation au moins locales.

— Les grands obstacles naturels retrouveront une importance qu'ils étaient en voie de perdre, car l'arme nucléaire, par destructions et infections, peut rapidement les compléter et, par bombardement des arrières, gêner considérablement leur passage de vive force, d'où un recours probable à des manœuvres de compartimentage isolant des fractions d'armées analogues à celle réalisée par les Anglo-Américains entre Seine et Loire après la rupture de Normandie.

— Contre l'accroissement de la puissance du feu, les soldats n'ont jamais trouvé que 4 sortes de parades : l'invisibilité, la cuirasse mobile, la protection fournie par la fortification et la dispersion manœuvrière, d'où 4 ordres de conséquences :

1) Le secret et le camouflage s'imposent plus rigoureusement que jamais et les manœuvres et opérations de nuit ou par temps bouché deviendront la règle.

2) La cuirasse mobile qui avait vu diminuer une part de son efficacité, par le développement des charges creuses en particulier, retrouvera, sous d'autres formes, son importance manœuvrière des années 1940-42, grâce à la multiplication des blindés légers.

3) La fortification, sous tous ses aspects, connaîtra un renouveau ; les troupes de toutes sortes s'enterreront et s'organiseront au moindre arrêt et nous aurions tort d'oublier que la ligne Maginot, remise en état à la demande du SHAPE pour y installer des radars, pourra trouver d'autres emplois.

4) La souplesse et la rapidité nécessaires de manœuvre seront obtenues par l'allègement des unités et la déconcentration du commandement ; la division diminuera de volume ; si elle reste la plus petite unité opérationnelle, elle ne sera plus la plus petite unité tactique de toutes armes ; ce sera un groupement de 2.500 à 4.000 hommes à base d'infanterie ou d'infanterie et de chars ; dans la défensive, les divisions s'étaleront en largeur et en profondeur sur des surfaces 3 ou 4 fois plus vastes que par le passé ; les poches qui se créeront entre les points

d'appui ou centres de résistance séparés par de longs intervalles seront prises à partie par les feux atomiques et contre-attaquées avec des blindés ; dans l'offensive, les divisions attaquant de jour le feront par coups de boutoirs rapides suivis de dispersions immédiates ; dans tous les cas, elles rechercheront les contacts étroits et même les indentations pénétrantes qui les protègeront contre le feu atomique ennemi.

— Les cibles les plus rémunératrices pour les projectiles nucléaires sont les concentrations offensives ; c'est en opposant des résistances à la progression de l'infanterie russe, d'une abnégation admirable mais assez grégaire, passive et dépourvue d'initiative, qu'on en provoquera la formation.

— Si la logistique se trouve allégée par des économies de munitions, son fonctionnement sera aggravé par la menace du feu atomique ; elle aussi, devra recourir à la dispersion par la multiplicité de ses dépôts, par ses ravitaillements continus, intensifiés de nuit, par le nombre de ses itinéraires, par le recours aux hélicoptères ou aux largages et parachutages d'avions de transport.

Il semble que, par la simple confrontation des critiques adressées à notre système actuel, de la mission principale qui est fatalement celle de nos forces militaires et de ces quelques règles, les grandes lignes de l'armée qu'il nous faut s'imposent à l'esprit et, presque involontairement, on voit se profiler une épée à base de grandes unités blindées et un bouclier essentiellement fait de divisions d'infanterie. Sans omettre cependant de se défier de cette image trop simpliste parce que, dans un combat, épée et bouclier s'emploient simultanément et en se refusant à voir, d'une part, une troupe de métier et, d'autre part, une de service obligatoire parce que, de nos jours, toute unité militaire, si technique qu'elle soit, comporte une majorité de servants d'armes qui n'ont nul besoin d'être gens de métier ; parce qu'une formation de professionnels comble difficilement ses pertes et parce que toute équipe de lutteurs, comme tout chantier de travailleurs, a besoin d'être encadrée et innervée par un minimum de professionnels.

Les divisions d'infanterie, réduites à 12 ou 13.000 h., d'organisation souple se prêtant à la dispersion, au camouflage, à des actions éventuelles de contre-guerilla, posséderaient une puissance de feu en équilibre avec leur fluidité tactique et leurs fa-

cultés d'occupation du terrain (environ 30 % de combattants rapprochés pour 40 % de serviteurs des armes lourdes et 30 % de personnels de commandement et des services). Aussi peu coûteuses que possible pour pouvoir être multipliées et utiliser au mieux le potentiel humain disponible, elles seraient motorisées en ce sens que, leurs trains étant automobiles, l'adjonction d'un groupement de transport de réserve générale permettrait d'enlever la totalité de leur personnel ; leur armement simple, robuste, léger, à base d'armes automatiques, de mortiers, de canons sans recul, de lance-fusées anti-chars... les rendrait aisément aéro-portables. Enterrées et dispersées sur des fronts de 8 à 10 kms et des profondeurs égales, elles n'offriraient, aux armes nucléaires, qu'une vulnérabilité assez réduite et seraient capables, en liaison avec des éléments blindés de contre-attaque et avec l'appui de feux atomiques, de solides résistances sur place. Elles ne s'adapteraient pas moins facilement à des missions de couverture de dispositifs atomiques, d'intervalles ou de flancs, de combat pour la sécurité intérieure du territoire ou dans les possessions extérieures et il faut reconnaître qu'en Algérie, notre infanterie ne se prépare pas mal aux actions décentralisées qui seraient les siennes dans la grande guerre.

Les divisions blindées, fortes d'environ 14.000 h. et 3.000 véhicules automobiles, seraient à base de chars légers analogues à nos AMX, d'engins blindés de reconnaissance, d'infanterie mécanique dotée de porteurs de groupes de combat et d'engins légers pour ses armes lourdes, d'artillerie automotrice ; tous leurs combattants seraient sous cuirasse au moins à l'épreuve des balles et des éclats d'artillerie légère ; tous leurs éléments, y compris les services, seraient sur véhicules tous terrains ; manœuvrant en ordre dispersé sur des fronts maximum de 30 kms et des profondeurs du même ordre, elles seraient peu vulnérables aux projectiles atomiques et capables de se concentrer rapidement pour porter, sur quelques kilomètres, des coups rapides et profonds suivis de dispersions. Elles fourniraient l'instrument capital de la couverture défensive-offensive initiale, la réserve de manœuvre des fronts de résistance sur place et, ultérieurement, le « fer de lance » de la contre-offensive générale. Si leur emploi en grandes unités serait peu fréquent dans la défense intérieure du territoire et dans les luttes d'outre-mer,

on perçoit combien le détachement de certaines de leurs formations pourrait y rendre de services.

Après les exemples de l'Indochine et de l'Algérie, il est inutile d'insister sur l'importance du rôle que peuvent jouer *les divisions parachutistes* (11 ou 12.000 h.) outre-mer et qu'elles pourraient jouer dans la défense intérieure du territoire. Dans la grande guerre, leur mission normale serait de coopérer à des actions offensives permettant leur récupération donc, le plus souvent, en liaison avec les blindés.

Divisions d'infanterie comme divisions blindées seraient groupées en *corps d'armée* dotés d'éléments organiques dont un *parc mobile de fortification* comprenant des formations du génie, un stock d'outils et de dispositifs permettant la séparation des servants et des emplacements de tir, des bull-dozer, des excavatrices, des charrues à amorcer les tranchées, des « taupes mécaniques » capables de creuser 12 mètres de galerie par jour... etc... Toutes les divisions, quelle que soit leur nature :

— sont réduites aux moyens strictement indispensables en toutes circonstances, étant entendu qu'elles peuvent être temporairement renforcées ou appuyées par des éléments de corps d'armée ou de réserve générale ;

— ont leur logistique allégée des superfétations américaines et la partie non immédiatement nécessaire de leurs services est refoulée aux échelons supérieurs et vers l'arrière dans une bande de 100 à 150 kms parsemée de centres de sécurité assurant leur auto-défense car tout soldat reçoit une instruction élémentaire d'infanterie ;

— sont fractionnables en 3 ou 4 groupements tactiques eux-mêmes divisibles en sous-groupements de toutes armes ;

— sont commandables à la voix puisque le chef de la plus petite infanterie qui se fait entendre de sa dizaine d'hommes est lui-même pourvu de la radiophonie et seront bientôt commandables à vue par la combinaison de la télévision et de l'hélicoptère.

L'organisation de *l'armée nucléaire* qui, comme l'artillerie, n'agit que par son feu, qui, en raison de ses portées, de sa puissance. du nombre et du prix de ses projectiles, doit être réser-

vée aux opérations d'importance, qui requiert, outre ses engins de lancement (canons, rampes, avions), de multiples formations accessoires (équipes de radar, groupes topographiques, météorologiques, de repérage, escadrilles de reconnaissance, unités des transmissions, du génie et des services) doit réaliser un équilibre entre concentration et décentralisation et relever, par principe, des réserves générales ; ses déploiements étant préparés par l'existence de commandements atomiques d'armée et de groupes à faible portée (canons et lance-fusées d'artillerie) affectés, éventuellement et temporairement, à des corps d'armée ou divisions.

⁂

Tel est le schéma de l'armée qu'il nous faut. Elle est parfaitement réalisable au prix d'un effort d'armement qui ne dépassera pas nos moyens financiers et dans le cadre du service légal de 18 mois, à condition d'oublier certains engouements américains, de tailler courageusement dans les organes de commandement et les services, de revenir aux habitudes d'économie de nos vieux organisateurs et administrateurs qui ne se laissaient guère attendrir que pour l'essentiel : les armes effectivement combattantes, de se souvenir, comme eux, que l'armée du temps de paix n'est pas homothétique de celle du temps de guerre parce que chaque arme a son coefficient mobilisateur propre et parce que tous les services et bien des éléments ne participant pas au combat rapproché trouvent des homothétiques dans l'activité pacifique de la Nation.

Lorsque ces résultats seront atteints, l'homme de la rue s'en apercevra aisément ; il constatera, j'imagine avec satisfaction, que le nombre des « tringlots », des transmetteurs, des secrétaires d'état-major, des « riz-pain-sel », des hommes du matériel... etc... flânant à Paris et dans les grandes villes, n'excède plus celui des fantassins, des blindés, des artilleurs, des sapeurs et des « paras ». Et, sans doute, prêtera-t-il moins l'oreille à telle propagande tendancieuse sur nos budgets militaires accablants pour devenir plus perméable à certaines évidences : Si la prime d'assurance militaire que nous payons est lourde, c'est parce que nous vivons dans un monde dangereux, mais elle est la plus légère de celles exigées, par les grandes puissances militaires ;

10 % de notre revenu national (1.326 milliards de francs pour 14.000) alors que celles de la Grande-Bretagne, des U.S.A. et de l'U.R.S.S. sont, respectivement, de 14, 20 et plus de 30 % ; malgré les dépenses de la guerre d'Algérie, elle a décru de 2 % entre 1952 et 1958 bien que notre revenu national ait cru de 3.500 milliards et que nos dépenses civiles aient presque doublé en passant de 2.336 à 4.000 milliards.

Jean PERRÉ.

Gouvernement et Commandement

Responsabilités civiles et responsabilités militaires

> *« La guerre est la continuation de la politique de l'Etat par d'autres moyens ».*
>
> *CLAUSEWITZ.*

L'affirmation qui sert d'épigraphe à ces lignes et qui domine toute l'œuvre du grand théoricien prussien de la guerre est grosse d'un si évident bon sens que je ne l'ai jamais entendu contester sérieusement. Par contre, l'histoire de tous les temps et de tous les régimes montre que le départage pratique des responsabilités de la guerre entre le pouvoir politique et le commandement militaire est, non seulement le problème, mais le plus discuté, posé aux nations par les luttes armées, surtout depuis que celles-ci sont devenues totales et que la défense nationale du pays engendre la gestion et l'utilisation de toutes les ressources civiles et militaires du pays en vue de sa protection contre toute menace étrangère.

Une étude d'ensemble des grandes questions militaires à résoudre par la France est donc dominée et conditionnée par celle de l'articulation du politique et du militaire : ce qu'elle doit être, ce qu'elle est du fait de notre régime et comment elle peut être améliorée.

*
* *

I. — ROLES RESPECTIFS DU GOUVERNEMENT ET DU COMMANDEMENT.

Puisque la guerre est la continuation de la politique, c'est le pouvoir politique, le gouvernement, qui fournit, au commandement, les moyens de se constituer un instrument de lutte, qui assume la responsabilité de tout conflit armé, qui prend l'initiative d'engager les hostilités, qui les oriente en vue d'atteindre ses objectifs, qui, plus tard, décide d'y mettre un terme et à qui incombe, enfin, de lire les conséquences de la nouvelle situation créée, car : « La victoire militaire n'est que d'un moment qu'il faut savoir saisir pour l'installer et la continuer dans la paix ». (Clémenceau).

Même dans le domaine de la lutte, qui est pourtant le sien propre, l'homme de guerre est subordonné à l'homme d'Etat : « Cedant arma Togæ ». Un commandant en chef agit, avec les moyens, à lui, confiés par son gouvernement, entre deux dates fixées par celui-ci, en vue de résoudre un problème dont les termes, sinon l'énoncé, ont été posés par le même et il se peut qu'une défaite soit, dans une large mesure, le reflet des faiblesses et des tares politiques.

Dès le temps de paix, *un gouvernement* doit avoir *sa politique militaire* dont la première démarche consiste à fixer la grandeur et la nature des efforts à demander au pays pour faire face aux dangers qu'impliquent sa situation et sa politique générale. Aucun Etat n'est, en effet, assez riche et puissant pour entretenir une armée à tout faire, capable de battre n'importe quel adversaire dans n'importe quelles circonstances. mais la sagesse commande, à tout gouvernement, de disposer de forces suffisantes pour soutenir les conflits susceptibles de naître de sa politique étrangère, d'avoir *l'armée de sa politique,* ou, s'il recule devant la lourdeur de la charge, de réduire ses risques en se résignant à *la politique de son armée.* Il lui incombe aussi de *préparer son opinion publique* aux épreuves qui peuvent surgir car on ne conçoit plus que la guerre puisse être subie avec résolution par un peuple s'il n'est en accord profond avec ses dirigeants. C'est, enfin, au pouvoir politique que revient *le choix des titulaires des grands commandements* et, par conséquent, une part de responsabilité dans leur incapacité éventuelle.

Lorsque l'heure d'engager les hostilités est venue, *le gouvernement* assure *la direction de la guerre* en fixant *ses buts* et arrêtant un *plan.*

Les buts de guerre, positifs ou négatifs suivant qu'ils visent à des acquisitions nouvelles ou à la défense de ce que l'Etat possède déjà, ne doivent pas être déterminés en fonction de ce qui paraît désirable mais de ce qui est réalisable et de nécessité absolue car l'histoire nous apprend que seuls de tels buts ont chance d'être atteints et conservés durablement.

Le plan de guerre ne fait pas état des seules forces armées mais aussi des moyens de tous ordres (politiques, économiques, sociaux, psychologiques, diplomatiques...) qu'il faut conjuguer pour atteindre les buts de guerre en imposant la volonté de la Nation et brisant celle de l'ennemi : Car la force de celui-ci ne réside pas seulement dans ses formations combattantes mais dans la totalité de son appareil politique, économique et social qu'il faut parvenir à paralyser et à désorganiser. Ce qui, du reste, prouve assez que la direction de la guerre ne peut être l'affaire du commandement militaire mais bien celle du pouvoir politique.

Le commandement n'est qu'un agent d'exécution; en temps de paix, de la politique militaire ; en cours d'hostilités, de direction de la guerre, dans le cadre de laquelle, il assure la conduite stratégique et opérationnelle des forces armées terrestres, navales et aériennes. Toutefois, il ne peut y avoir de cloison étanche entre ses activités et celles du gouvernement qui doit le consulter et faire confiance à son appréciation des possibilités, bases nécessaires de la politique militaire et du plan de guerre ; qui doit même donner, au processus de consultation, le caractère d'un constant dialogue parce que la balance des forces avec l'adversaire peut osciller et parce que les résultats de l'action militaire modifient sans cesse les termes du problème politique.

Il n'est que trop humain (et il a été fréquent sous tous les régimes) que ces rapports continuels provoquent des frictions et des heurts entre des autorités de formations dissemblables et de points de vue différents même quand les relations habituelles sont confiantes, même quand le militaire admet loyalement la prééminence du pouvoir politique et quand ce dernier est convaincu de la nécessité de laisser les mains libres au premier dans son domaine particulier. On le conçoit d'autant mieux que les deux interlocuteurs sont accoutumés à

deux modes opposés d'exercice de l'autorité publique finissant par imposer des tours d'esprit différents :

— L'administration civile dont le fonctionnement normal entouré de prudence et de garanties est assuré par des délégations de pouvoirs, parfois très vastes mais dont la mise en œuvre est toujours conditionnée et contrôlée, à des chefs assistés d'organes délibérants ou consultatifs ;

— Le commandement militaire obligé de prendre, au cours d'une lutte, des décisions comportant une part d'incertitude et dont l'efficacité dépend plus de leur opportunité que de leur qualité, qui dispose de pouvoirs limités dans le temps et l'espace mais totaux entre ces bornes et contrôlés seulement aux résultats parce que les conditions d'une action rapide, cohérente et énergique veulent qu'on impose, au chef assisté d'un état-major sans autorité propre, une mission, des moyens, des délais et rien de plus.

Dans la pratique, les caractères des personnes en présence ont une importance capitale, mais il est certain que la réalisation de l'harmonie désirable est grandement facilitée lorsque les chefs militaires possèdent un minimum de formation politique (je ne dis pas politicienne) et lorsque les chefs civils ont compris qu'on ne saurait être un véritable homme d'état sans posséder un minimum d'information sur les impératifs militaires, sans s'être fait, de la discipline, une conception plus nuancée que celle de l'adjudant Flick et, en particulier, sans admettre, comme le rappelait il n'y a pas longtemps, le Maréchal Juin que : « la discipline d'un commandant en chef ne peut être celle d'un caporal », qu'il a le droit et le devoir de ne pas abdiquer, vis-à-vis du pouvoir politique son esprit critique parce qu'il risque son honneur et parce que, si l'autorité suprême n'est que le bon sens appliqué aux grandes choses, ce ne peut être qu'un bon sens éclairé par la compétence.

***

II. — CARENCE MILITAIRE DE LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE FRANÇAISE.

La carence de certains gouvernements en matière de politique militaire et de direction de la guerre s'est, accidentellement, manifestée à toutes les époques et sous tous les régimes puisque le Maréchal de Saxe grognait déjà : « Nous autres, généraux, on ne pense à nous que quand il pleut ».

La démocratie, dans les formes où elle fut pratiquée chez nous, s'est toujours montrée particulièrement malhabile et, pressée par la nécessité, n'a jamais trouvé d'autre solution efficace que de remettre ses pouvoirs entre les mains d'un homme exerçant, sur les affaires militaires, une dictature de fait : Carnot en 1793-94 et 1795-97, Joffre en 1914, Clemenceau en 1918. Mais, depuis plus de trente ans, notre démocratie parlementaire a manifesté une telle constance dans l'imprévoyance et l'impuissance qu'on doit se demander si celle-ci ne résulte pas de la nature des choses ; c'est-à-dire du régime même.

Il est hors de doute qu'en 1939 nous n'avions par « l'armée de notre politique » puisqu'après avoir déclaré la guerre nous nous sommes trouvés incapables de prendre l'offensive pour chercher la décision et avons, finalement, laissé l'initiative à l'ennemi.

Par la « loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre », en souffrance devant les Chambres, depuis dix ans, on s'était efforcé, bien trop tard, d'organiser l'action du gouvernement en vue de la guerre. Il eut paru normal que, pour un tel rôle, on se rapprochât des processus du commandement, qu'on désignât un chef (et le Président du Conseil était tout indiqué) et qu'on le pourvût d'un instrument de travail, d'un Etat-Major bien constitué. Bien au contraire, M. Daladier, alors Président du Conseil et ministre de la Défense nationale, qui déposait le projet de loi, raffina sur les scrupules ou les formes démocratico-administratives et, de surcroît, empiéta sur les attributions logiques du commandement, pour aboutir à une polysynodie touffue d'organes consultatifs couronnée par un Directeur de la guerre et Commandant en chef collégial, un véritable Conseil aulique : le Comité de guerre (1).

Qu'on en juge ! En temps de paix, le gouvernement prépara la mobilisation des armées et l'utilisation de toutes les forces du pays en prenant l'avis d'un Conseil supérieur de la Défense nationale (2) dont les organes de travail (commissions d'études, secrétariat général permanent) sont sous la haute autorité du Président du Conseil qui peut déléguer ses pouvoirs au Ministre de la Défense nationale chargé, par ailleurs, du contrôle des divers ministres en ce qui concerne l'utilisation des ressources du pays ; le Président du Conseil est secondé par un

(1) Qui, sous le Ministère Reynaud, prit le nom de « **Cabinet de guerre** », sans doute pour copier la terminologie anglaise.
(2) Qui n'est rien d'autre que le Conseil des ministres délibérant sur la Défense nationale et ayant appelé dans son sein, avec voix délibérative, le chef d'Etat-Major général.

Chef d'Etat-Major de la Défense nationale désigné parmi les Chefs d'Etat-Major généraux de l'armée, de la marine et de l'air et préside un Comité permanent de la Défense nationale créé en juin 1936 pour préparer l'action du futur Comité de guerre.

Lorsque les hostilités sont ouvertes, le Gouvernement a la direction générale de la guerre ; il est assisté du Chef d'état-major de la Défense nationale et dispose, en vue des études nécessaires à ses décisions, du Conseil supérieur de la Défense nationale et de ses organes de travail ; en outre, « pour assurer l'unité de la direction *militaire* de la guerre dans le cadre des décisions du gouvernement, il est créé... un Comité de guerre présidé par le Président de la République » et composé du Président du conseil, des ministres militaires et des chefs d'état-major généraux, ces derniers avec voix consultative seulement. La loi précise en outre que les commandants en chef des forces terrestres, navales et aériennes assurant, suivant les directives du comité de guerre, la conduite supérieure des opérations et qu'une délégation du Comité de guerre peut être donnée à une haute personnalité militaire pour assurer la coordination des forces terrestres, aériennes ou maritimes que la situation impose de rassembler sous une même autorité.

C'est donc à juste titre, sinon à raison, que M. Daladier se flattait, le 4 février 1938, devant le Sénat, de n'avoir institué qu' « un chef d'état-major de la défense nationale qui n'est pas un généralissime, comme on l'a dit si souvent, très à tort, qui est un coordinateur ». Et, lorsque, le 19 mai 1940, le général Weygan joignit, au titre de Chef d'état-major de la Défense nationale, celui de Commandant en chef de l'ensemble des théâtre d'opérations, il était trop tard, la situation trop compromise, notre aviation trop décimée et notre marine trop liée par les conventions avec l'Angleterre pour que cet accroissement apparent d'autorité devint une réalité.

On pense bien qu'un système si compliqué (1), dans lequel le général Gamelin faisait initialement partie de 15 conseils ou comités, bien que M. Daladier lui eut refusé un siège à celui de production de guerre, ne joua que fort imparfaitement. En fait, le Conseil supérieur de la Défense nationale ne fonctionna pas ; le Comité de guerre ne se réunit que deux ou trois fois dans des formes plus ou moins régulières et les Ministres arrêtèrent leurs décisions dans le sein de leurs mé-

(1) Et nous n'avons pas mentionné l'organisation du contrôle parlementaire aux armées, pas plus qu'énuméré les multiples Conseils ou Comités spécialisés.

diocres cabinets du temps de paix avec la collaboration de quelques confidents. On sait les résultats.

Lorsque nous rentrâmes dans la lutte en 1944-45, le problème de la direction de la guerre ne se posait plus pour nous; elle était assurée par d'autres et nos forces étaient trop réduites pour que notre influence fut sensible.

La IVe République n'a rien changé aux conceptions générales de la IIIe. Elle a cru, sans doute, en le rendant constitutionnel, confirmer le rôle d'animateur de la Défense nationale dévolu au Président du Conseil ; mais celui-ci s'en décharge régulièrement sur un ministre de la Défense nationale qui ne peut prétendre à la même autorité sur les autres ministres ; ce qui fausse l'esprit de la mesure. Tout en en choisissant parfois malencontreusement le chef (affaire Mons), elle a, assez heureusement, réorganisé le Secrétariat général permanent de la Défense nationale en complétant ses attributions par la charge de préparer les négociations intéressant la Défense nationale et en particulier les projets de décisions soumis aux organisation politiques créées dans le cadre des engagements internationaux (OTAN notamment). Mais, quand elle a eu, pendant dix ans, à diriger des hostilités en Indo-Chine, elle a été trop heureuse de pouvoir éluder le lourd appareil institué par la loi parce que l'état de guerre n'était pas officiellement déclaré et elle a recouru à l'improvisation avec le succès qu'on a vu.

Dans son livre « L'agonie de l'Indo-Chine », le général Navarre s'est attaché particulièrement au problème de la direction (il dit conduite) de cette guerre (ou plutôt de son absence) et sa démonstration est si convaincante qu'il la faut résumer ici.

Au début et pendant longtemps, la direction de la guerre eut pu être simple, sinon facile. Face au Viet-Minh, la France était seule ; les décisions ne dépendaient que d'elle car l'autonomie du Viet-Nam, du Laos et du Cambodge n'était que théorique ; quant à l'Amérique, ce n'était encore qu'une spectatrice, du reste, plutôt malveillante. Il eut alors fallu agir énergiquement avec tous les moyens disponibles. On préféra mener des opérations trainantes entremêlées de tentatives de négociations.

Le temps travaillait contre nous. Peu-à-peu, nous ne fûmes plus que partie dans une coalition avec les Etats associés et les U.S.A. qui n'étaient pas de vrais belligérants, limitaient leur risque mais revendiquaient une influence en rapport avec leur aide matérielle et cherchaient à s'assurer une emprise

directe sur les nouveaux Etats indo-chinois. Il eut alors convenu de définir nettement nos buts politiques :

— ou bien conserver notre situation prépondérante, et cela impliquait les efforts et les sacrifices nécessaires pour rester les « leader » de la coalition ;
— ou bien consentir à n'être que de simples participants d'un front anticommuniste à direction américaine.

Aucun gouvernement n'osa choisir. Aucun président du conseil ne prit en charge la direction de la guerre. Les affaires indo-chinoises relevaient de 9 ministres ; à Saïgon, il y avait, à égalité, un Commissaire du gouvernement et un général en chef. Dans cette inorganisation et cette imprécision, notre politique prit figure paresseuse et déloyale : nous éludions l'indépendance des Etats indo-chinois dont nous avions admis le principe, nous cherchions à nous décharger, sur eux, du fardeau des effectifs et, sur les U.S.A., du fardeau financier. En 1954, arriva sur place la mission de M. Pleven. « Ce fut, dit le général Navarre, la première et la seule tentative sérieuse de définition de la position française dans le domaine de la conduite de la guerre. Il était, hélas ! bien trop tard ».

Je n'ai pas du tout l'intention d'accabler les politiques pour couvrir les généraux. Ils ont commis des erreurs et graves. Non orientés, ils ont mené leur lutte au jour le jour, sans buts précis, avec des conceptions fluctuantes ; les uns ne pensaient qu'aux colonnes mobiles ; un autre à une « ligne Maginot » du delta qui ne pouvait être qu'une passoire ; vint une époque où la conception du camp retranché de Dien-Bien-Phu pouvait paraître un moyen de provoquer un abcès de fixation, d'amener l'ennemi à se concentrer pour le battre, mais, quand cette concentration fut acquise, on n'avait plus de réserves pour livrer la bataille. Cependant, en dépit de ces fautes d'exécution, il est évident que *la défaite finale a eu, pour cause principale, l'incapacité des gouvernements successifs à diriger la guerre*, et, quand on s'aperçoit que les hommes politiques responsables sont, depuis lors, revenus au pouvoir ou toujours en passe d'y revenir, on doit se demander si ce n'est pas l'aboulie du régime qu'il convient de dénoncer.

Cependant, si peu perfectible que soit celui-ci, le coup avait été si rude que, placé en face du problème algérien, il distingua une part de la vérité ; il comprit obscurément qu'une guerre ne se dirige pas avec des conseils auliques, des comités consultatifs, des missions d'information ou de contrôle, mais avec une volonté individuelle, avec un chef,

et un heureux hasard fit que son choix se porta sur un homme énergique auquel il délégua, en fait, avec le titre de ministre-résidant, la direction de la guerre algérienne. Certes, le système n'est pas parfait mais il n'est pas contraire à la nature des choses. Or si : « les accidents de la fortune se réparent aisément..., on ne peut parer à des événements qui renaissent continuellement de la nature des choses ». Puissent nos gouvernants méditer cette phrase de Montesquieu lorsqu'ils auront à couronner notre édifice militaire par une nouvelle « loi sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre » d'autant plus urgente que les prescriptions en doivent être mises d'accord avec nos conventions de défense internationales.

⁂

Puisque « la guerre est la continuation de la politique », ses deux extrémités, l'ouverture et le terme des hostilités, plongent dans celle-ci qui domine et oriente, en outre tout leur cours. L'ajustement de l'activité politique et de la guerrière est le problème d'organisation suprême qu'ont à résoudre le pouvoir civil et le commandement militaire et, dans une démocratie parlementaire comme la nôtre, il est aussi le plus difficile parce que la conduite d'une lutte postule, chez les chefs, une grande liberté de décision, le goût des responsabilités, la fermeté du caratère ; toutes choses facilement suspectes aux démocrates.

C'est en prenant le contre-pied des médiocres et jalouses précautions dont la loi de 1938 entourait la moindre délégation d'autorité, en confiant, au chef du gouvernement, puisqu'il est le seul en position de tenir l'emploi, des pouvoirs analogues à ceux que Clemenceau avait magnifiquement saisis en 1918 qu'on peut espérer une politique militaire prévoyante et ferme, puis, le moment venu, une direction de la guerre vigoureuse, car, s'il n'y a peut-être pas inaptitude absolue du régime à préparer et diriger la guerre, il y a certainement antinomie entre ses méthodes habituelles et les exigences d'une lutte.

Enfin, il serait hautement désirable que notre personnel politique comprît qu'on ne peut ambitionner l'autorité suprême sans avoir médité sur la guerre, sa nature, ses causes, ses conditions, ses moyens, ses conséquences et qu'en celà il prît exemple sur les dirigeants soviétiques : Lénine avait commenté et résumé de sa main le « Vom Kriege » de Clausewitz et Staline s'était astreint, en 1930, à suivre une session de

l'Académie de guerre sous la direction du futur Maréchal Chapochnikow.

Certes, la nouvelle Constitution de 1958, à caractère présidentiel et bien plus autoritaire que la précédente, se prêtera beaucoup mieux qu'elle à l'organisation et l'articulation des pouvoirs politiques et militaires pour le temps de guerre. Elle maintient au Président du Conseil, chef du gouvernement, la responsabilité de la Défense nationale mais place au-dessus de lui une autorité suprême et effective dans les circonstances tragiques : celle du Président de la République, chef de l'Etat. En effet, si celui-ci est déclaré chef de l'armée et président de droit des conseils et comités supérieurs de la Défense nationale ce qui pourrait n'avoir pas plus de portée réelle que les spécifications analogues et symboliques des constitutions antérieures, l'article 16 lui permet de s'attribuer les pleins pouvoirs en cas de circonstances graves et dont de devenir, comme l'est le président des U.S.A., le directeur de la guerre en cas d'hostilités. Quand on se remémore la formation militaire du Général De Gaulle et le fait qu'il a servi plusieurs années au Secrétariat général permanent de la Défense nationale lors de la création de celui-ci, on ne saurait douter que ce soit bien là le sens profond de l'Article 16. Mais une constitution n'a de valeur que par l'esprit dans lequel elle est appliquée et l'auteur de celle-ci a, jusqu'à présent montré un tel souci de masquer ses intentions réelles par des formules rassurantes pour les esprits les plus jalousement démocratiques qu'on peut se demander l'usage qu'il fera du texte constitutionnel. La réorganisation nécessaire et urgente de la Nation en vue de la défense nationale sera un des tests révélateurs du sens de cette constitution qui vient d'être votée avec une telle majorité et dans une si parfaite ignorance des conséquences.

Jean PERRÉ.

L'Armée française et l'O.T.A.N. Le problème des coalitions

Comme, en cas de conflit majeur, toute nation se trouve, de nos jours, dans l'impossibilité d'assurer isolément sa défense, il lui faut prévoir des guerres de coalitions et envisager, au-dessus du vieux problème des rapports entre pouvoir politique et commandement militaire nationaux, un autre d'un ordre supérieur qui comporte, lui aussi, deux aspects hiérarchisés : la direction politique internationale du conflit et la conduite stratégique des opérations alliées.

I. — LA DIRECTION SUPREME DE LA GUERRE

La direction suprême d'une guerre de coalition réside fatalement dans une instance politique combinant les pouvoirs exécutifs des diverses nations associées et dont l'image la plus frappante fut donnée par ce congrès ambulant de souverains qui suivait les « Alliés » en 1814. Dès les premiers mois de la guerre 1914-18, cet organisme fut remplacé par des réunions périodiques entre les chefs de gouvernement ou leurs représentants, reprises, en 1939-40, sous la forme du Conseil suprême franco-britannique et prolongées, à partir de 1942, par des rencontres périodiques et des correspondances personnelles entre Churchill, premier ministre du Royaume-Uni avec l'omnipotence traditionnelle que cela implique, Roosevelt, président des U.S.A., détenteur exclusif de la totalité du pouvoir exécutif, chef de toutes les forces armées en temps de guerre, et Staline, dictateur de la Russie soviétique.

Lorsqu'en 1949, se posa le problème de réaliser une alliance défensive et offensive permanente entre les états riverains de l'Atlantique nord pour contenir la poussée expansionniste de l'U.R.S.S. vers l'Europe occidentale, c'est tout naturellement aux plus récentes de ces expériences qu'on eut recours. Et l'on peut même affirmer que l'aboutissement si rapide des négociations en vue de l'O.T.A.N. (Organisation du traité de l'Atlantique nord) conduites à Washington, entre le 18 juin 1948 et le 4 avril 1949, n'eut pas été concevable sans les riches expériences qu'au cours des deux guerres mondiales, les deux grandes puissances anglo-saxonnes avaient accumulé dans le domaine de la collaboration politique, militaire et économique. Car le Pacte atlantique va bien au-delà d'une vieille alliance de style classique. Comme les guerres contemporaines sont totales, c'est-à-dire mettent en jeu les ressources de toutes natures des belligérants, le Pacte s'est mis en mesure d'organiser leur collaboration, non seulement stratégique et opérationnelle, mais aussi dans les questions économiques, financières et sociales ; somme toute, il a tendu à développer une nouvelle sorte de partenaires dans une nouvelle forme de communauté politique entre Etats Souverains.

Dans un préambule de principes, les 15 Etats signataires du Pacte : Allemagne de l'Ouest, Belgique, Canada, Danemark, France, Grande-Bretagne y compris l'Irlande du Nord, Grèce, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Turquie, U.S.A., affirment leur foi dans les buts et les principes de la Charte des Nations Unies et leur désir de vivre en paix et liberté avec tous les peuples et les gouvernements. Plus loin, ils déclarent leur résolution « d'assurer la liberté, l'héritage commun de civilisation de leurs peuples, sur la base de principes démocratiques, de la liberté individuelle et de la souveraineté du droit ».

Les stipulations les plus importantes définissant les obligations et les limites de l'alliance sont mentionnées ci-après :

a) Les Etats adhérents au Pacte s'engagent à s'abstenir, dans leurs relations internationales, de toute menace ou emploi de la force qui, en quelque manière, ne serait pas conciliable avec les buts des Nations Unies.

b) Ils s'engagent à accorder leur politique de commerce extérieur et à promouvoir la collaboration économique entre eux.

c) Les Etats signataires sont d'accord sur ce qu'une attaque armée contre un ou plusieurs d'entre eux en Europe ou Améri-

que du Nord sera considérée comme une agression contre eux tous. En conséquence, ils conviennent qu'au cas d'une telle attaque armée, chacun d'entre eux, en conformité des droits reconnus par l'Article 51 de la Charte des Nations Unies pour la défense individuelle ou collective, soutiendra l'Etat ou les Etats attaqués en prenant, individuellement comme en liaison avec les autres, les mesures jugées nécessaires, y compris l'engagement de leurs forces armées, en vue de rétablir et maintenir la sécurité dans la région nord-atlantique.

d) Est considérée comme une telle attaque armée, toutes celles qui se produiront : sur le territoire d'un contractant en Europe ou Amérique du Nord, dans les départements algériens de la France, contre les forces d'occupation entretenues en Europe par un signataire, contre les îles de l'Atlantique Nord placées sous la souveraineté d'un contractant au nord du Tropique du Cancer ou contre les bateaux et machines aéronautiques à l'intérieur de cette zone.

e) Les Etats signataires créent comme organe suprême de l'OTAN chargé de l'application pratique du traité un Conseil dans lequel chacun d'eux est représenté. Son organisation sera telle qu'il puisse, en tout temps, intervenir sans délai. Dans la mesure nécessaire, ce conseil atlantique pourra se donner des organes auxiliaires et, en particulier, immédiatement, un comité de défense.

f) Les Etats peuvent, à l'unanimité, admettre d'autres Etats européens.

g) Après 10 années et à une date ultérieure, les Etats pourront, à la demande d'un d'eux, conférer sur les modifications au traité qui pourraient apparaître nécessaires du fait des changements intervenus entre temps.

h) Après 20 années, chaque Etat pourra se retirer après préavis d'une année.

En septembre 1949, fut constitué la tête politique de l'alliance sous forme du **Conseil de l'Atlantique Nord** ; c'est-à-dire d'une sorte de cabinet international où les décisions sont prises à l'unanimité. Les ministres des Affaires étrangères des pays alliés en sont les membres titulaires, mais, dans le cadre de ce Conseil, peuvent également se réunir, soit les chefs de gouvernement, soit les ministres de la défense et des finances. Le Conseil siège alternativement, deux fois par an, dans chacune des capitales des Etats membres du Pacte et dispose d'un nombre im-

portant de comités chargés de préparer ses décisions (comités de l'examen annuel, de l'infrastructure, des paiements... etc...). En outre, il est assisté d'un **Secrétariat général** permanent installé à Paris, dont le chef (lord Ismay puis M. Spaak) exerce à la fois la vice-présidence du Conseil et qui comprend des divisions de l'information, des affaires politiques, de production et logistique, des affaires économiques et financières, des bureaux des statistiques et du contrôle financier. Certes, cet appareil politique et civil peut paraître lourd et il l'est, mais on est là dans un domaine fort éloigné des formes les plus brutales de la guerre, où les décisions immédiates qu'exige la bataille ne sont pas habituellement nécessaires et où la forme collégiale et administrative de l'autorité reste admissible.

Le problème est devenu singulièrement plus difficile lorsqu'il s'est agi de bâtir l'aile militaire qui, sous le fronton du Conseil de l'Atlantique Nord, a complété l'édifice.

II. — LA CONDUITE STRATEGIQUE DES OPERATIONS

Dès qu'on pénètre dans le domaine de la lutte proprement dite, la concentration de l'autorité et l'actroi de délégations totales entre certaines limites et contrôlées seulement aux résultats, c'est-à-dire l'exercice d'un véritable commandement, apparaissent comme d'impérieuses nécessités ressenties, en tous temps par tous les grands chefs. Napoléon jugeait que : « rien n'est plus important à la guerre que l'unité de commandement... une seule armée... conduite par un seul chef » et Joffre confirmait en 1915 : « dans toute action de guerre, l'unité de commandement s'impose ; elle est la condition absolue du succès ». Or, dans une guerre de coalition, la désignation d'un chef unique sur un théâtre d'opérations et, à plus forte raison, dans ces espaces considérables qui constituent aujourd'hui un « théâtre de guerre », soulève des jalousies et des craintes encore plus aigües qu'à l'échelon national. Et, dans les temps contemporains, seul le Maréchal Foch, après trois ans de guerre, auréolé de victoires et grâce à un savoir-faire et à un art de comprendre et de faire comprendre uniques, réalisa le type du généralissime interallié.

Durant la dernière guerre, les Anglo-Saxons, favorisés par leurs parentés ethniques, linguistiques, historiques, idéologiques, obtinrent d'excellents résultats en confiant l'autorité militaire

suprême à un organisme collégial dénommé : « Combined chiefs of Staff » constitué par les chefs d'états-majors généraux des deux pays ; ou, plus exactement, car des chefs d'état-major ne sont pas, à proprement parler, des chefs, par les deux chefs de gouvernement, Churchill et Roosevelt, conseillés par les « Combined Chiefs of Staff ». Ceux-ci, assistés de nombreux bureaux, étudiaient la guerre dans son ensemble et présentaient leurs propositions aux deux « Duumvirs » qui, par un procédé bien anglo-saxon, s'étaient partagés géographiquement les responsabilités suivant la prédominence des intérêts ou des possibilités d'intervention des deux nations : Américains, dans le Pacifique, Britanniques, en Méditerranée, au Moyen-Orient ou dans l'Océan Indien, décision commune partout ailleurs.

L'OTAN s'est étroitement inspirée de ce précédent pour son organisation militaire, en particulier, à l'étage supérieur.

La politique militaire et la stratégie de la coalition sont dirigées par le **Comité militaire** où siègent les chefs d'Etats-Majors généraux de chaque pays et qui représente l'autorité militaire suprême de l'OTAN ; ce comité tient généralement session dans les mêmes lieux et aux mêmes époques que le Conseil de l'Atlantique.

Il est assisté d'un certain nombre d'organismes permanents :

— le **Groupe permanent** (Standing Group) composé de trois généraux (américain, britannique, français) siégeant à Washington, qui constitue, sous l'autorité du Comité militaire, un véritable état-major suprême et à qui sont déléguées de larges responsabilités ;

— le **Comité des représentants militaires** qui assure la liaison de toutes les armées alliées avec le groupe permanent et siège également à Washington ;

— le **Collège de défense de l'OTAN** fonctionnant à Paris, dont le but est d'élaborer et de généraliser les linéaments d'une doctrine commune ;

— le **Bureau militaire de standardisation** qui se trouve à Londres ;

— le **Groupe consultatif de recherches et de réalisations aéronautiques,** installé à Paris ;

— les **Organismes des transmissions en Europe** qui sont partagés entre Paris et Londres.

Aux échelons inférieurs, sont prévus et organisés de grands commandements **interalliés :**

1). Le **Commandement suprême des forces alliées en Europe** (Rocquencourt), désigné abréviativement par le terme SACEUR

de même que son état-major l'est par celui de SHAPE, auquel sont subordonnés :

— le Commandant des forces alliées du Nord-Europe (Kolsaas en Norvège) ;

— le Commandant des forces alliées du Centre-Europe (Fontainebleau) ;

— le Commandant des forces alliées du Sud-Europe (Naples)

— le Commandant des forces alliées de Méditerranée (Malte)

2). **Le commandement suprême des forces alliées de l'Atlantique** ou SACLANT (Norfolk aux Etats-Unis) qui exerce son autorité sur :

— le Commandant en chef du secteur occidental de l'Atlantique (Norfolk) ;

— le Commandant de la flotte d'intervention de l'Atlantique (Norfolk) ;

— le Commandant en chef du secteur oriental de l'Atlantique et le Commandant en chef des forces aériennes de ce secteur (Northwood en Grande-Bretagne).

3). Le **groupe stratégique régional Canada-Etats-Unis** (Washington).

4). **Le Comité de la Manche** actionnant :

— le Commandant en chef allié de la Manche (Portsmouth).

— le Commandant en chef allié des forces aéronavales de la Manche (Northwood).

III. — LES IMPERFECTIONS DE L'OTAN (1) ET SA QUOTE-PART DES FORCES ARMÉES FRANÇAISES

Certainement, l'entrée en lice d'aucune coalition ne fut jamais préparée avec autant de soin et de méthode. Cependant bien des déficiences y apparaissent possibles, car ce n'est tout de même qu'une coalition avec tous les défauts inhérents à la nature de celles-ci.

Le Conseil de l'Atlantique nord, parce qu'il ne prend ses décisions qu'à l'unanimité, n'a rien d'un gouvernement supranational ; à tout moment, il peut préférer des intérêts particuliers à ceux de l'Alliance et exiger le recours à des négociations entre les gouvernements nationaux.

---

(1) Bien que ne partageant pas toutes les opinions de l'auteur, j'ai le devoir de dire ici combien m'a été précieuse la partie critique de l'étude du Général de La Chapelle « Les problèmes du commandement dans le domaine interallié, parue dans le volume « La défense nationale » édité en 1958 par les Presses Universitaires de France, sous le patronage de l'Université d'Aix-Marseille dans la « Bibliothèque des Centres d'études supérieures spécialisées. »

Si l'OTAN a strictement modelé son organisation militaire en fonction des expériences anglo-saxonnes de la dernière guerre, il n'est pas sûr qu'en raison du nombre, de la variété des contractants, de la diversité de leurs intérêts et de la disparition des personnalités originales que furent Roosevelt et Churchill, son système de commandement suprême présenterait, dans un conflit futur, les mêmes garanties.

Bien que le Conseil de l'Atlantique nord se soit intéressé, en leur temps, aux affaires de Corée et d'Indochine, la zone géographique couverte par le Pacte est strictement circonscrite et le système d'alliances créé a un caractère bien trop occidental pour pouvoir absorber le Pacte de Bagdad qui concerne le Moyen-Orient et, encore moins, le SEATO (Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est). Il en résulte que ni le Conseil de l'OTAN, ni les organismes placés sous son autorité ne sont qualifiés pour élaborer et conduire une politique et une stratégie vraiment mondiales, qui, pourtant, seraient seules susceptibles de répondre à l'ampleur de la menace et des manœuvres soviétiques. L'extension de leur champ d'activité aux dimensions du globe rencontrerait du reste d'immenses et sans doute insurmontables difficultés en raison des divergences de vues, voire même des contradictions formelles existant entre les alliés sur divers points. On sait combien l'anticolonialisme et la politique arabe des Etats-Unis ont pu et peuvent nous gêner ; on connaît aussi les heurts des Turco-Britanniques et des Grecs à propos de Chypre ; ceux des Anglo-Français et des Américains lors du dernier conflit israélo-égyptien. Or, de tout temps, une coalition n'a été solide que quand elle reposait sur une communauté d'intérêts essentiels et de buts généraux susceptible d'être maintenue à travers les vicissitudes d'un conflit guerrier.

Dans l'histoire, la plupart des coalitions se sont formées autour d'un ou de plusieurs membres bénéficiaires d'une notable supériorité de puissance sur leurs alliés ; d'un ou de plusieurs « leaders », disent les Anglo-Saxons ou d'un « hegemon », disaient les Grecs, pour cette simple raison que les faibles recherchent généralement la protection des forts. C'est le cas de l'OTAN mais, contrairement à ce que semble indiquer la constitution du « Standing Group », il ne s'agit pas d'une triarchie ; l'hégémonie effective y appartient sans conteste aux U.S.A. en raison de leur richesse, de leur puissance et de leurs possibilités atomiques et, s'ils agissent avec un certain libéralisme dans l'orientation de l'OTAN, ils ont conservé une indépendance totale pour le reste de leur politique mondiale et souvent pris des ini-

tiatives qui ont provoqué des émotions et des réactions diverses chez leurs alliés européens.

La situation particulière de la France vis-à-vis de l'OTAN illustre et concrétise avec beaucoup de netteté quelques-unes des servitudes de cette coalition.

Les avantages de notre adhésion au Pacte résident pour nous :

1) dans le pouvoir de dissuasion de l'adversaire que les possibilités de représailles atomiques américaines étendent jusque sur notre territoire ;

2) dans l'existence d'une force de combat permanente, unifiée sous un commandement central et capable d'assurer en tout temps la couverture de l'Europe occidentale contre une attaque brusquée ;

3) dans l'aménagement de l'Europe occidentale en théâtre d'opérations capable de permettre le déploiement d'une force internationale rapidement mobilisée.

Nous devons naturellement fournir notre contribution à la couverture, soit : une part de ses forces terrestres (12 divisions du temps de paix) (1) entrent dans la constitution des forces alliées de Centre-Europe, le gros des forces aériennes tactiques de ce groupement ; participer, avec notre flotte, à la défense de la Manche et du secteur oriental de l'Atlantique ; enfin, intégrer notre escadre de Toulon dans les Forces alliées de la Méditerranée. En outre, la guerre ouverte, nous devons, par notre mobilisation, grossir le corps de bataille de Centre-Europe.

Dans cette dernière hypothèse, celui-ci devrait avoir la maîtrise non seulement de forces terrestres, aériennes et éventuellement navales, mais encore :

— d'un système logistique qui permette au corps de bataille de durer ;

— d'une infrastructure opérationnelle de transmissions, de postes de commandement, de voies de communications, d'aérodromes, de bases portuaires, de radars, de destructions préparées, de fortifications... etc... ;

— d'un système de défense en surface, terrestre et anti-aérienne de ses grands arrières.

Or, les chefs désignés par l'OTAN ne disposent pas pleinement, dès le temps de paix, de la totalité de ces moyens qui, à plus d'un titre, continuent de relever de leur commandement national. Ils n'ont, en somme, de véritable autorité que pour le

---

(1) Plus 2 au titre de la protection des « départements français d'Algérie ».

temps de guerre et pour les mesures de planification qui le préparent. Encore cette délégation ne s'étend-elle pas à la défense intérieure de chacun des Etats membres de la coalition bien que leurs territoires soient partie intégrante des divers théâtres d'opérations. En outre, tout commandement interallié peut sans doute, sous réserve de l'approbation de l'OTAN et des délégations de crédits correspondants, mettre peu à peu en place l'infrastructure d'ensemble qu'il juge nécessaire, mais il ne dispose pas en propre des unités qui seraient placées sous ses ordres en cas d'hostilités et leur système de mobilisation et de mise en alerte échappe à sa compétence ; par ailleurs, ces unités ont leur organisation logistique propre qui ne leur permet que très imparfaitement de satisfaire les besoins de troupes d'autres nationalités momentanément dans la pénurie. Enfin, tout commandement désigné par l'OTAN n'a qu'un droit de regard limité sur le personnel des officiers généraux qu'il commanderait en campagne ; il ne le choisit ni, bien entendu, ne le récompense ou ne le sanctionne directement ; son action sur la formation de ce personnel et sur l'instruction de ses futures troupes est assez restreinte et, somme toute, réduite à un droit d'inspection. Il ne peut que suggérer la doctrine stratégique et tactique qu'il voudrait leur voir adopter ainsi que le système d'armements qu'il estime, pour elles, le mieux approprié ; il ne peut même que suggérer aussi leur stationnement. C'est ainsi que la France, lorsqu'elle fut aux prises avec la rébellion algérienne fit, de sa propre autorité, carence à ses engagements vis-à-vis de l'OTAN et réduisit à la valeur de 2 ou 3 divisions sa participation éventuelle à la couverture de l'Europe occidentale sans, d'ailleurs, que les U.S.A. fussent en situation de le lui reprocher parce que, soucieux de ménager les susceptibilités arabes et les préjugés anticolonialistes de leur opinion, il ne s'étaient pas considérés comme tenus, dans l'affaire, à plus qu'une neutralité bougonne bien que les « départements français de l'Algérie » fussent couverts par le Pacte Atlantique.

Dans quelques mois, à partir du 4 avril 1959, le Pacte atteindra sa 10e année et désormais : « les Etats pourront, à la demande de l'un d'eux, conférer sur les modifications au traité qui pourraient apparaître nécessaires du fait des changements survenus entre temps ». Et il n'est pas douteux qu'il en sera ainsi puisque le gouvernement De Gaulle a déjà avancé une proposition de triumvirat atlantique (U.S.A., Angleterre, France) d'ailleurs assez puérile, mal accueillie, surtout par les alliés européens et qui ne semble ouvrir aucune perspective favorable.

En fait, si l'OTAN est susceptible de nombreuses améliorations de détail, il ne postule qu'une réforme essentielle et dont la nécessité est ressentie depuis longtemps. Ce serait une certaine unification de la politique mondiale de tous les coparticipants couronnant, par un minimum de communauté de vue politique, une série d'accords militaires précis. Mais, à la vérité, on ne voit guère le moyen d'y parvenir tant que les Etats moyens ou faibles de l'Europe continentale traiteront directement avec les gigantesques U.S.A. à qui leur puissance générale et atomique donne le sentiment d'un droit à une politique mondiale indépendante. Il en serait sans doute autrement si ces derniers trouvaient, à l'OTAN, des interlocuteurs du même ordre de grandeur qu'eux-mêmes : le « Commonwealth » britannique, auquel les Anglais ont peut-être tendance à prêter un poids exagéré mais qu'il ne faut néanmoins pas sous-estimer, et une communauté de défense européenne dotée, par son effort propre, de l'arme atomique et englobant les 6 membres de l'Union de l'Europe occidentale ainsi que leurs territoires d'outre-mer en majorité africains. Il serait alors possible de voir naître, des conversations futures, une OTAN rénovée et plus robuste parce que mieux équilibrée ; de tout temps, ce sont les alliances réunissant des puissances du même ordre de grandeur, qui ont été les plus solides et c'est en fondant une communauté de défense européenne qu'on rendra possible la réforme de l'OTAN. Quant à l'amour-propre des U.S.A., on peut penser qu'à l'usage, il se consolerait assez vite d'avoir perdu la superbe indépendance de sa politique mondiale qui, jusqu'à présent, ne lui a guère valu que des mécomptes.

Jean PERRÉ.

SOMMAIRE

II

L'Armée et la Nation

im
ci
dr
de

qu
pr
ra
tr
ce
po
re
ra
dr
su
le
d
ca
n
o
n
d
p
d
u
a
o
c

Les Officiers d'Active dans l'Armée

Recrutement, statut des cadres et structure sociale

Parmi les facteurs humains de la valeur d'une armée, le plus important se rapporte aux cadres actifs (officiers et sous-officiers de carrière) qui instruisent, éduquent en partie et encadrent les forces du temps de paix, embryon de celles du temps de guerre qu'ils innervent.

Que le recrutement de nos cadres actifs soit difficile, leur qualité parfois insuffisante et qu'il règne, dans leurs rangs, un profond malaise, c'est ce que chacun sait et je ne m'appesantirai pas là-dessus car mon propos n'est pas critique mais constructif. Je ne mentionnerai les causes que dans la mesure où cela sera nécessaire pour formuler les remèdes et il me suffira, pour le moment, de rappeler qu'à l'origine des difficultés de recrutement, des insuffisances et du malaise actuels, il y a l'épuration de 1946, pudiquement baptisée « dégagement des cadres ». Cette épuration à rebours, qui a touché 15.000 officiers sur 32.000 et 30.000 sous-officiers sur 80.000, a écarté du service les éléments les plus attachés à la conception traditionnelle du devoir militaire et, en particulier, une forte proportion d'officiers issus des Grandes Ecoles ; le niveau intellectuel de l'Armée s'en est trouvé très sensiblement abaissé puisque, en 1948, on ne trouvait plus que 17 % d'officiers bacheliers dans les armes les plus favorisées et, par voie de conséquence, sa place dans la nation car, dans les mêmes temps, la Commission Lainé prit pour critérium les diplômes universitaires lorsqu'il s'agit d'établir la grille des traitements publics. Préalablement, par une procédure exceptionnelle, on avait intégré, dans les forces actives, des éléments dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils offraient des garanties incertaines à tous les points de vue : culture générale, formation militaire, services de guerre et qu'ils

manquaient même parfois de loyalisme. Cette étrange politique militaire a eu des conséquences aussi nocives que durables. Elle continue de faire obstacle à un recrutement de qualité, car on pense bien que, dans une carrière où les vocations sont si souvent familiales, on n'a pas chassé ou même emprisonné les pères ou les frères aînés sans briser beaucoup de destins militaires en puissance. Elle a ruiné la confiance des officiers dans leur statut traditionnel ; les vieilles lois Soult de 1832-34 respectées, pendant plus d'un siècle, par tous les régimes et les gouvernements. Et puis, on n'a pas frappé plus d'un tiers des chefs parce qu'ils avaient obéi sans ébranler la discipline ; on n'a pas galvaudé les grades sans diminuer leur prestige.

Mais, est-il utile d'insister là-dessus quand un des principaux responsables : M. Michelet, a fait son « mea culpa » public ? Il a, en effet, le 21 Mai 1956, reconnu, devant le congrès de la Fédération nationale des anciens militaires de carrière, que les dégagements de 1946 avaient été une erreur et promis de se consacrer à leur réparation. Certes, des réparations sont nécessaires pour commencer à établir le climat de confiance sans lequel toute action, même bien intentionnée, en faveur des cadres ne rencontrera que suspicions et préventions. Mais elles ne suffiront pas parce que 12 ans ont passé pendant lesquels les germes mauvais ont poursuivi leur travail de désintégration.

Or, revaloriser et reclasser matériellement la condition militaire de telle sorte que les cadres de métier soient placés au même niveau que les civils détenant, dans la société, des responsabilités comparables aux leurs, leur assurer des logements décents pour qu'ils puissent reprendre la vie de famille entre les perpétuels déplacements de service ou campagnes qui leur sont imposés depuis 12 ans, ce seront des réparations et rien de plus.

C'est de plus haut, avec plus de recul et d'ampleur que doit être considéré le problème.

I. — *Quatre principes et leurs conséquences.*

1. *Tous les problèmes relatifs à l'armée du temps de paix sont dominés et commandés par ceux de l'armée du temps de guerre et doivent être résolus en fonction de ceux-ci : le nombre des officiers et sous-officiers de carrière n'est pas déterminé par les besoins d'encadrement des seules forces permanentes, mais aussi par ceux des mobilisées.*

L'expérience des deux guerres mondiales a prouvé que le service militaire obligatoire pouvait fournir la grande majorité des cadres subalternes (sous-officiers, lieutenants, capitaines) et même une certaine proportion des officiers supérieurs nécessaires à l'armée mobilisée. En 1940, il est apparu que notre système de recrutement et de formation avait pourvu ces cadres de réserve d'une bonne instruction théorique mais un peu trop

livresque et que beaucoup manquaient d'une pratique suffisante du commandement ; j'ai indiqué ailleurs comment il pourrait y être assez aisément pallié par la création d'un corps d'officiers du type suisse intermédiaire entre l'active et la réserve. Mais il est évident qu'au moins au début d'un conflit, la majorité des emplois d'officiers supérieurs (qui, de nos jours sont généralement appelés à la tête de groupements de toutes armes) et la quasi-totalité des commandements de grandes unités doivent être confiés à des officiers de carrière. Un fort pourcentage de ceux-ci doit donc être issu de l'élite intellectuelle de la jeunesse et constituer une large base de recrutement pour le choix ultérieur de grands chefs. En somme, quand on admet à l'Ecole 300 Saint-Cyriens, il s'agit bien moins d'obtenir 300 sous-lieutenants, deux ans plus tard, que 200 officiers supérieurs, dans 20 ans, et 50 généraux, 10 ans après. Cependant, quelle que soit l'importance de la culture générale, la totalité des officiers d'active ne saurait se recruter exclusivement par la voie des Grandes Ecoles. Un corps de 30.000 candidats au généralat serait générateur de bien des désillusions et il importe à l'homogénéité de l'armée qu'une notable proportion des officiers proviennent des sous-officiers qui, intermédiaires obligés avec la troupe, doivent se sentir étroitement solidaires de leurs supérieurs. Enfin, il est nécessaire que l'armée mobilisée, lors de ses premiers pas, compte, dans ses rangs, un noyau de cadres actifs subalternes dont l'expérience et l'exemple aident à « remettre dans le bain » leurs camarades de la réserve.

2. *En France, depuis très longtemps et sous les régimes les plus divers, il est apparu nécessaire de recruter les officiers dans toutes les classes sociales.*

A la fin de l'Ancien Régime, le corps des officiers compte une très faible minorité de membres de la noblesse de cour (qui, il est vrai, accèdent souvent et rapidement aux grades élevés), 2/3 de nobles terriens ou de robe, d'anoblis récents, de bourgeois à prétentions nobiliaires et presque 1/3 de vieux soldats sortis du rang. L'armée de la Révolution et du Ier Empire voit croître la proportion des éléments d'origine populaire ou, plus exactement, petite bourgeoise, mais il ne faut pas oublier que, sur une trentaine de mille officiers royaux, 6.000 seulement ont émigré et, en 1805, la moitié des généraux sont d'anciens officiers et 1/4 d'anciens sous-officiers de l'armée de 1789. Sous la Restauration, la loi Gouvion-Saint-Cyr de 1818 réservait 1/3 des nominations de sous-lieutenants aux sous-officiers mais le manque de candidats à Saint-Cyr obligeait à leur en donner près des 2/3. Sous Louis-Philippe, le recrutement de l'Ecole s'était amélioré par un afflux d'éléments bourgeois (on ne relève alors qu'un tiers à un quart de noms nobiliaires dans les listes de promotions) mais la part des officiers venus du rang restait large (toujours plus de la moitié) ; du reste, le Maréchal

Soult y veillait, car il tenait à une formule héritée des réformes du Comte de Saint-Germain à la fin de 'lAncien Régime et dont le fond vaut mieux que la forme bizarre : « L'adjudance doit être le vestibule de l'épaulette ». A la fin du Second Empire, la proportion des nominations de sous-officiers s'était accrue au point de dépasser les 2/3. La IIIe République finit, après avoir tâtonné, à s'en tenir aux proportions suivantes : 2/3 des nominations aux fils de la bourgeoisie passés par les Grandes Ecoles (Saint-Cyr et Polytechnique), un peu moins d'un tiers aux élèves des écoles de sous-officiers - élèves-officiers (Saint-Maixent, Saumur... etc.), 1/10e aux sous-officiers promus directement. C'était un assez exact reflet de la réalité sociale dans la France bourgeoise et libérale de la fin du XIXe siècle et, depuis, on n'a guère fait que rafistoler cette conception générale sans sembler se douter que, progressivement, s'était, entre temps, effectué une véritable révolution sociale.

3. *Napoléon a dit que : « Les armées victorieuses sont les armées de jeunes généraux et de vieux capitaines » et tous les grands chefs de guerre semblent avoir pensé de même.*

C'est un desideratum assez facile à satisfaire en guerre où il arrive aux généraux de se faire tuer, mais beaucoup moins en paix où les jeunes généraux d'un jour vieillissent en embouteillant l'avancement. L'Ancien Régime, qui ne connaissait pas nos scrupules égalitaires, s'en tirait en recourant au criterium de la naissance. « Que la noblesse, écrivait Pascal, est un grand avantage qui, dès 18 ans, met un homme en passe, connu et respecté, comme un autre pourrait avoir mérité à 50 ans ! C'est 30 ans de gagnés sans peine ». Dans les régimes modernes, qui prétendent ne tenir compte que des mérites individuels, la sélection est plus difficile. Elle peut être toutefois grandement facilitée :

— d'une part, si l'on ménage, tout au long de la vie militaire, des voies de dégagement vers des emplois civils ou des fonctions sédentaires pour les éléments physiquement vieillis avant l'âge;

— d'autre part, une place assez large aux officiers issus du rang (les « vieux capitaines ») qui, en grande majorité ne concourront pas pour les grades supérieurs et laisseront le champ plus dégagé pour les anciens élèves des Grandes Ecoles (les futurs « jeunes généraux »).

4. *Le recrutement des cadres n'est aisé et judicieux que s'il se trouve en accord avec la réalité sociale du moment et, particulièrement, la diffusion de l'instruction générale dans la nation.*

Depuis 30 années et plus, on s'est efforcé, en France, de réduire l'inégalité des niveaux de vie par le jeu complexe des traitements, des salaires, des allocations familiales, des impôts progressifs et dégressifs, de faciliter l'accès des enseignements

du 2e et du 3e degrés à toutes les intelligences capables d'en profiter. Des résultats incontestables ont été atteints ; la société française n'est plus celle qui, à la fin du XIXe siècle avait élaboré le mode de recrutement des cadres sur lequel, vaille que vaille, nous vivons encore.

Le baccalauréat n'est plus une ligne de démarcation sociale depuis que l'enseignement du 2e degré est gratuit. Saint-Cyr et Polytechnique n'accueillent plus seulement des fils de la bourgeoisie mais des jeunes gens issus des classes les plus diverses. Autant il était naturel, lorsque le lycée ou le collège étaient privilèges bourgeois, de chercher à dégager, parmi les sous-officiers, des éléments bien doués à diriger sur Saint-Maixent, Saumur... etc... ce qui n'a plus de raison d'être puisque, dans notre système actuel d'éducation nationale, la sélection est bien antérieure au régiment. Autant l'intérêt général a peu à voir avec cette sous-marque qu'on a dénommé « Saint-Cyr-corps de troupe » et qui admet, après un concours réduit, une centaine de jeunes gens ayant deux années de service comme sous-officiers. On a réalisé ainsi, non pas une unité d'origine, puisque les degrés de culture initiaux et les cycles d'étude diffèrent, mais une juxtaposition sans intérêt et une unité d'uniforme sans signification ; on n'a pas démocratisé le recrutement ; on a tout simplement fait appel à des éléments de moindre valeur intellectuelle ; on a battu de la fausse monnaie. Un commandement conscient du rôle de l'Ecole, qui est moins de fournir des sous-lieutenants que de préparer, pour l'avenir, des cadres supérieurs, aurait dû s'y opposer. Mais j'ai bien peur que quelques arrière-pensées de népotisme aient joué leur rôle dans l'affaire. On connaît la boutade d'avant-guerre : « Saint-Cyr pour les fils de gendarmes, Saint-Maixent pour les fils de généraux ». Pour ma part, je ne vois pas la nécessité de parer du « casoar » des cancres de bonne famille.

Si, à certains moments, on avait un besoin immédiat de sous-lieutenants, il était parfaitement possible de porter les nominations annuelles de sous-officiers à 33 ou même 50 % du total. Car la diffusion de l'instruction du 1er degré et la prolongation de la scolarité ont, malgré leurs imperfections, porté des fruits. Le niveau intellectuel du corps des sous-officiers de carrière est nettement supérieur à ce qu'il était avant 1914 et les plaisanteries sur « l'Adjudant Flick » sont aussi périmées et éculées que le répertoire de Polin et ses « tourlourous » ahuris.

II. *Mettre le recrutement des cadres en accord avec la réalité sociale.*

Tout le monde sait que le recrutement de nos cadres de carrière est difficile et par conséquent insuffisant en qualité. Les engagements et rengagements, source principale de l'encadrement subalterne, n'ont cessé de diminuer ; ils ont baissé de 50 % depuis 1954. Polytechnique est pratiquement stérilisé au

point de vue militaire et ne fournit guère, dans les meilleures années, qu'une dizaine d'officiers d'active ; encore sont-ce en majorité des « surlimites », c'est-à-dire des candidats admis à cette condition. Saint-Cyr, dont le nombre des postulants avoisinait ou dépassait 2.000 avant la dernière guerre et durant les deux premières années de l'occupation, n'en avait plus que 860 en 1957 pour 300 reçus ; or, un concours n'est vraiment bon que quand il réunit 4 candidats pour une place ; encore la proportion actuelle n'est-elle atteinte que grâce à des expédients (création d'options : « lettres «, « langues », « histoire ») qui admettent, pour une partie des candidats, un abaissement du niveau scientifique à une époque où les techniques jouent, dans la lutte, un rôle de plus en plus considérable. Une enquête parmi les jeunes gens de 15 à 19 ans a révélé que moins de 0,5 % d'entre eux rêvaient de faire carrière dans l'armée. Il est évident que le commandement militaire n'est pas, à lui seul, en mesure de remédier à ce divorce entre l'armée et la nation ; nous butons là encore sur un problème de politique générale et, en fait, d'orientation de l'éducation nationale qui relève des gouvernants. Mais ce qu'on peut reprocher au commandement, c'est de n'avoir su embrasser l'ampleur des transformations sociales et les exploiter au profit des buts qu'il se proposait.

Ainsi, puisque nous nous trouvons à une époque où l'enseignement du 2ᵉ degré est gratuit et accessible à tous tandis que les voies qui mènent au 3ᵉ (l'enseignement supérieur) restent étroites, encombrées, longues et coûteuses, d'où un gigantesque embouteillage au débouché du « bachot », l'Armée peut, en même temps qu'elle rendra un service au pays, trouver, dans cet embouteillage, de nombreux et parfois excellents éléments. Il lui suffira de leur épargner le noviciat coûteux d'une, ou, plus fréquemment, deux années de « corniche » en leur permettant d'entrer immédiatement au service. Pour ne retarder personne, surtout parmi les meilleurs, un article de loi autorisant les engagements à 17 ans, comme en temps de guerre, suffira. Nos jeunes engagés suivront alors le sort de leurs camarades bacheliers appartenant au contingent incorporé en même temps qu'eux. Après un an de service, sortis d'une école d'élèves-officiers de réserve et nommés aspirants, ils pourront prendre part au concours d'admission à Saint-Cyr dont le programme d'instruction générale sera celui du baccalauréat 2ᵉ Partie. Reçus, ils entreront à l'Ecole et y suivront un enseignement allégé du rudiment militaire mais élargi au point de vue de l'enseignement général (1). Recalés, ils pourront être admis à continuer

(1) A laquelle seront appelés à participer des professeurs de l'Université de Paris lorsqu'on aura enfin corrigé la monumentale sottise qui a consisté à installer l'Ecole au camp de Coëtquidan pour la ramener à Saint-Cyr ou près de la capitale ; solution sur laquelle tout le monde est maintenant d'accord.

à servir dans un corps de troupe comme aspirants en situation d'activité et se présenter aux concours postérieurs jusqu'à 25 ans ; ce qui assurera la récupération automatique et par la voie normale des vocations tardives éveillées au cours de l'accomplissement du service légal. Il sera facile d'organiser, dans les garnisons, avec le concours de professeurs du 2e degré, des cours de révision et d'entretien. Les familles aux moyens modestes ne tarderont pas à distinguer que la carrière militaire est, de beaucoup, la moins onéreuse offerte à leurs fils puisque, dès le « bachot », ils sont pris en charge par l'Armée et il en résultera certainement un afflux de candidats. La véritable unité d'origine, celle qui comporte la parité des cultures, sera réalisée. Bien plus, il y aura unité d'origine initiale avec les officiers de réserve et le prolongement des études à Saint-Cyr ne pourra qu'accroître le prestige des officiers d'active en soulignant qu'aux connaissances de leurs camarades de réserve destinés à commander de petites unités en campagne, ils doivent en ajouter bien d'autres pour devenir des instructeurs et des éducateurs, acquérir la discipline de pensée et la base de connaissance qui, fécondées par leur effort personnel, rendront les meilleurs d'entre eux dignes des grandes responsabilités. Au cours de leur service préalable dans la troupe, avant de s'engager définitivement dans la carrière des armes, les futurs Saint-Cyriens prendront, pendant au moins un an, contact avec l'Armée, avec les réalités les plus humbles de leur futur métier, et feront ainsi l'épreuve de leur vocation. Un système analogue a déjà fonctionné entre 1907 et 1913, lorsque les admis étaient, avant d'entrer à l'Ecole, appelés à effectuer une année de service dans un corps de troupe. Certes, l'institution se trouvait en partie faussée parce que ces jeunes gens étaient, par leur succès, déjà marqués comme futurs officiers alors qu'on leur faisait vivre la vie du soldat dans des corps qui tolèrent malaisément les situations ambigües. L'expérience n'a cependant pas donné de mauvais résultats puisque la génération de lieutenants qui, au prix de lourdes pertes généreusement consenties, entraîna nos troupes fatalement hésitantes dans les premiers combats de 1914 et le redressement de la Marne était précisément celle qui avait connu cette formation.

Le recrutement des sous-officiers de carrière et des officiers issus du rang ne doit pas être conçu avec une moindre compréhension de la réalité sociale actuelle. Pour attirer des jeunes gens ayant, pour beaucoup, reçu, après le certificat d'études primaires, soit une instruction complémentaire, soit une formation technique, il ne faut pas leur offrir comme couronnement de carrière le galon d'adjudant-chef mais faire apparaître à leurs yeux que l'accession au grade de capitaine constitue une ambition normale pour un grand nombre d'entre eux. Choisis vers la trentaine sur proposition de leurs chefs hiérarchiques et non par un concours (qui serait une dérision pour

départager des hommes jugés à l'œuvre pendant une dizaine d'années), ils passeraient un examen probatoire d'instruction générale basé sur le programme du brevet d'études complémentaires et suivraient ensuite un cours d'un semestre à l'école d'application de leur arme.

III. *Organiser la profession militaire pour la dépolitiser.*

Un des fruits les plus néfastes de l'épuration de 1946, du viol des lois de 1832-34 et du statut des sous-officiers de carrière de 1928 ainsi que des habitudes qui en ont découlé a été la politisation des cadres de carrière.

Par un paradoxal renversement des situations, qu'a encore accentué l'adoption du statut de la fonction publique, les officiers et sous-officiers de l'active, jadis les mieux protégés des serviteurs de l'Etat en compensation des servitudes de leur métier, sont maintenant les plus dénués de garanties réelles. Ils se tenaient pour à l'abri des licenciements arbitraires, assurés d'une retraite, d'un avancement minimum, de la défense de leurs intérêts légitimes par des chefs écoutés des pouvoirs publics... etc... et, depuis l'épuration, ils savent que tout cela est de peu de poids dans certaines circonstances ; cependant : les garanties d'emploi, les assurances sociales, les allocations familiales, les caisses de retraite, l'action des syndicats, les conventions collectives... etc... apportaient, à toutes les professions, des avantages et garanties multiples et solides.

On a bien donné, aux cadres, le droit de vote mais, pour une collectivité, réduite à une centaine de mille individus, nomades par essence, il ne peut constituer un instrument efficace de défense de ses intérêts généraux. Par contre, il a engagé certains, pas les meilleurs mais les plus préoccupés de leur intérêt individuel, dans les jeux de la politique. A cela s'ajoutent les combinaisons des camarillas politico-militaires (France Libre, Armée d'Afrique, ORA... etc...) qui ont survécu aux déchirements de notre armée entre 1940 et 1944 et jouent toutes comme des sociétés de pistonnage mutuel.

Avant 1939, l'influence politique sur l'avancement, les décorations, les affectations ne s'exerçait qu'à l'échelon du cabinet du Ministre de la Guerre ; aujourd'hui, elle joue successivement à 2 échelons : celui du Secrétaire d'Etat aux Forces armées (terrestres, maritimes ou aériennes) et celui du Ministre de la Défense nationale et des Forces armées qui ne sont pas toujours d'accord ; encore intervient-il parfois une troisième influence quand, à l'occasion de quelque personnage bien en cour, le Président du Conseil se souvient qu'il est constitutionnellement responsable de la Défense nationale et qu'il en a délégué lui-même la charge au Ministre des Forces armées.

La désinvolture des ministres de la IVe République vis-à-vis des règles de l'avancement ne connaît plus guère de mesure.

Depuis 1930, des Commissions de classement composées de grands chefs militaires, supprimées par Galliffet en 1898, au fort de l'Affaire Dreyfus, et rétablies par Maginot sur demande du Général Weygand, préparent et présentent, à la signature ministérielle, les tableaux d'avancement annuels. Entre 1930 et 1938, j'ai vu des ministres de la IIIe République ajouter parfois des noms à ces listes (les hommes politiques ne sont pas des saints) mais je ne les ai jamais vus en rayer pour y substituer d'autres dont les porteurs ne remplissaient pas toujours les conditions réglementaires ; c'est une habitude assez courante pour nos gouvernants actuels. Quel recours y a-t-il contre de tels faits du prince ? Aucun. Un officier ou sous-officier n'en a même pas pratiquement contre une illégalité qui le lèse. Il lui est loisible d'attaquer au Conseil d'Etat, mais, si le ministre est transitoire, les Administrations durent et elles sont assez rancunières pour repincer les gêneurs au tournant.

Avant la dernière guerre, le Conseil des Ministres délibérait sur la nomination d'un général commandant de région (le chef effectif de troupes le plus élevé en temps de paix), d'un membre du Conseil supérieur de la Guerre, d'un Chef d'état-major général, d'un Commandant de théâtre d'opérations ; c'était normal puisqu'il s'agissait des échelons supérieurs où le militaire s'articule avec le politique. Mais, de nos jours, on évoque dans les conseils du gouvernement des promotions bien plus modestes et je voudrais bien savoir sur quel criterium et quelle compétence s'appuient ces aréopages pour juger si un colonel doit devenir brigadier ou si un brigadier est apte à commander une division.

Il n'y a qu'un moyen pour défendre les cadres de carrière contre la peste de la politisation qui les a envahis ; c'est de leur donner un statut légal organisant leur profession dans la forme d'un « ordre » ayant à sa tête un conseil composé, pour moitié, de personnalités indépendantes du pouvoir politique comme de la hiérarchie militaire et qui veillerait sur la valeur du corps, défendrait son honneur et ses droits, exprimerait sa pensée devant le pouvoir et l'opinion, poursuivrait l'élimination de ses indésirables, l'amélioration de son recrutement et la revalorisation de sa fonction, serait représenté, par certains de ses membres indépendants, dans les diverses commissions de classement et, en outre, serait habilité à ester en Conseil d'Etat en lieu et place des officiers ou sous-officiers lésés par une violation de leur statut.

Certes, je pense que la discipline militaire ne saurait s'accommoder du syndicalisme mais je ne vois pas quel danger il y aurait pour elle si le Conseil de l'Ordre, présidé par un officier général désigné par le Ministre, était composé, pour moitié, de membres appartenant à l'armée active choisis de même et, pour l'autre moitié, de membres retraités renonçant à tout avancement ou décoration hors le cas de mobilisation générale

et désignés par les organisations les plus représentatives des cadres de carrière (La « Saint-Cyrienne », les « Anciens de l'X », la « Saumuroise »... la Fédération des anciens militaires de carrière... etc...). Par contre, je discerne très bien ce que seraient, d'entrée de jeu, le prestige, l'autorité et le crédit de confiance d'un tel Conseil si un ministre bien inspiré lui donnait, comme premier président, le Général Weygand maintenu en activité sans limite d'âge, haute figure morale qui, dans des temps troubles et cruels, n'a jamais hésité sur la voie de l'honneur et du devoir et devant lequel tout soldat s'incline.

***

Mon propos, je l'ai dit en commençant, n'était pas de critiquer mais de construire. Je pense y avoir été fidèle. Et si je sais que la loi interne du régime est heurtée par plus d'une de mes conceptions, je crois que nous parvenons à des temps où il lui faudra renoncer à bien des préventions ou périr.

Jean PERRÉ.

Les Officiers de Réserve dans l'Armée

Le coup d'Etat du 13 Mai, en retirant le monopole de la force publique des mains d'un Etat débile, a rappelé l'ampleur des contradictions existant entre l'esprit militaire et l'esprit démocratique. Cette position de principe avait déjà été formulée au début de la IIIe République en des termes d'une actualité saisissante par le Général du Barail : « Pour quiconque veut réfléchir un peu, l'esprit républicain et l'esprit militaire sont deux états d'âme contradictoires et incompatibles. L'armée est une sorte de pyramide hiérarchisée et terminée par un chef absolu, que les liens de l'obéissance passive, de la soumission et du respect, retient par les élites étagées, aux foules qui dorment à la base. La République, c'est l'opinion publique maîtresse, c'est l'égalité absolue de tous, c'est l'écrasement de l'élite par le nombre, c'est le renversement de la pyramide. Rien que par sa devise, la république est la négation de l'armée, car Liberté, Egalité et Fraternité, veulent dire indiscipline, oubli de l'obéissance, et négation des principes hiérarchiques ».

L'histoire de cet antagonisme a été celle de l'Armée sous la IIIe et la IVe République, l'armée s'efforçant de conserver un style de vie que le pouvoir civil s'ingéniait à lui contester. L'Armée défendait sa mystique, sa discipline virile, son esprit de communauté. Ayant conscience de former un ordre privilégié, elle a constamment cherché à se distinguer d'une société nationale en proie à la Démocratie et au Progrès. La volonté d'isolement, héritée de l'ancienne armée de métier, est une caractéristique permanente de la mentalité militaire. Jusqu'à la fin du siècle dernier, l'organisation de l'armée tendait à briser tous les liens existants entre le soldat et la vie civile. « Pour que le soldat fasse bien son devoir, écrivait le Général de la Motte-Rouge, dans ses *Souvenirs et campagnes*, il ne lui faut pas trop de relations avec les bourgeois. Moins il aura de rapports avec eux, plus discipliné il sera ; c'est un fait incontesta-

ble : le contact de l'uniforme et de la blouse ne vaut rien ». Jusqu'au début du XXe siècle la formule « fréquente l'élément civil » est demeurée l'une des notes les plus fâcheuses qui puissent marquer un dossier (Raoul Girardet, *La Société militaire dans la France contemporaine*).

Jusqu'à cette époque, les méthodes de l'organisation militaire avaient su conserver à l'Armée une cohésion digne de l'ancienne armée de métier.

La présence de cette communauté, fortement organisée, dans un Etat républicain anarchisant, ne pouvait manquer d'éveiller la méfiance des milieux démocratiques facilement enclins à considérer l'armée comme un « Etat dans l'Etat » et une oligarchie dangereuse pour le régime et ses institutions (Raoul Girardet, *op. cit.*). Le principe de l'autonomie de l'armée fut attaqué par la Gauche pacifiste avec un acharnement que révéla l'affaire Dreyfus. La « républicanisation » de l'Armée, mise en pratique à partir du début du siècle, visait en premier lieu à démanteler la puissance du corps des officiers. Une série de mesures concernant le recrutement et l'avancement, contribua à réduire les prérogatives des officiers de carrière. On assista à une fonctionnarisation du corps des officiers. La création d'un cadre d'officiers de réserve vint compléter l'effort de démocratisation de l'Armée.

Cette nouvelle institution répondait à un besoin réel, dans la mesure où les cadres existants ne suffisaient pas à encadrer les effectifs d'une mobilisation générale. Mais elle servit surtout d'application à des thèmes idéologiques bien connus.

Le principe de l'officier de réserve ou « officier civil » dérive directement de l'antimilitarisme classique. Il correspond à la volonté de substituer la doctrine de la « levée en masse » et de la « Nation armée », au système de l'armée permanente. L'objectif officiel du parti socialiste au début du siècle consistait à préconiser une fusion complète de l'Armée et de la nation, permettant d'éliminer définitivement l'aristocratie militaire. Jaurès, dans son *Armée nouvelle,* publiée en 1911, proposait l'emploi massif d'officiers de réserve assurant une liaison vivante entre l'armée et le « peuple ».

La solution adoptée relève évidemment du compromis. La caste des officiers ne put être que partiellement muselée. Le principe de la nation armée connut un début de réalisation. Dans l'armée nouvelle le rôle des réserves prenait une importance prépondérante, permettant d'appeler d'un seul coup *tous* les citoyens à la défense de la patrie. L'instruction permanente d'un corps d'officiers de réserve devait permettre de reconstituer une levée en masse sur de meilleures bases techniques qu'en 1793.

⁂

Dans cette perspective, l'organisation des réserves fut l'objet de textes de lois de la IIIe et de la IVe république.

Les officiers de réserve ont un statut légal depuis le 8 janvier 1925 (loi sur l'organisation des cadres des réserves de l'Armée de terre). Depuis cette date, le corps des officiers de réserve groupe l'ancien cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale. Certaines modifications du statut de 1925 ont été apportées par la loi du 1er décembre 1956.

Les dispositions actuellement en vigueur sont les suivantes :

Recrutement : Les officiers de réserve se recrutent :

— parmi les officiers d'active retraités ou démissionnaires ;

— les militaires du contingent (élèves sortant des grandes écoles civiles, élèves officiers de réserve) ;

— les aspirants de réserve comptant 6 mois de grade ;

— les sous-officiers de réserve comptant deux ans de grade de sous-officier, et titulaires du brevet de chef de section ;

— les étrangers ayant servi en campagne comme officiers dans l'armée française.

Droits : Pendant les périodes où ils sont en situation d'activité, les officiers de réserve ont les mêmes droits et prérogatives que les officiers de l'armée active.

Instruction : Les officiers de réserve sont convoqués pour des périodes d'instruction d'une durée maximum, s'échelonnant de 120 jours pour un lieutenant, à 300 jours pour un colonel. Ces périodes d'instruction ne peuvent dépasser 28 jours par an ni 45 jours au cours de 3 années consécutives. La durée normale de spériodes est de 10 jours pour tous les grades. Dans certains cas particuliers, elle peut être portée à 20 jours. Les officiers de réserve peuvent accomplir sur leur demande une période supplémentaire de 15 jours les années où ils ne sont pas convoqués.

Pendant ces périodes, les officiers de réserve doivent être utilisés à encadrer les formations de réservistes ou d'active pendant leur séjour dans les camps ou en manœuvre. Les officiers de réserve ne pouvant servir à l'encadrement de la troupe exécutent leur période suivant les possibilités dans les corps de troupe actifs, où ils reçoivent un commandement effectif. A défaut d'unités disponibles, ils sont groupés dans des camps ou des garnisons pour exercer à tour de rôle, sous la direction d'officiers d'active, le commandement d'une unité déjà instruite.

Au cas où cette éventualité n'est même pas réalisable, les officiers de réserve doivent occuper le temps de leur période dans des écoles et centres d'instruction.

Dans l'intervalle des périodes, des cours à des *Ecoles de perfectionnement* sont prévus pour compléter la préparation des officiers de réserve. Leur but est essentiellement pratique. Les cours, facultatifs, sont ouverts à tous les officiers de réserve soucieux d'approfondir leurs connaissances militaires et de développer leur aptitude au commandement. Les cours comprennent des conférences portant sur des sujets techniques militaires, et des exercices pratiques. Les exercices pratiques sont prévus pour occuper la part la plus importante de l'instruction. Les exercices, pratiqués en salle ou sur le terrain, sont organisés de manière à obtenir de chaque officier participant un effort personnel réel contrôlé par des interrogations et des travaux écrits. La participation des officiers de réserve est particulièrement recommandée aux manœuvres et exercices de combat avec tir réel. Les séances d'instruction sont échelonnées au cours de l'année et ne peuvent dépasser 4 jours consécutifs.

Des *Ecoles inter-régionales* sont prévues pour un certain nombre de spécialités (défense anti-atomique, chars de combat, défense aérienne du territoire, repérage, génie, état-major, interprètes, chiffre, service des chemins de fer, service des poudres, fabrications d'armement, justice militaire, etc...). La durée de ces cours ne peut excéder 3 jours consécutifs.

Avancement : L'avancement des officiers de réserve a lieu au choix sur l'ensemble de l'arme ou du service. Les sous-lieutenants de réserve sont promus lieutenants après 2 années effectives d'ancienneté, 5 années au moins sont ensuite nécessaires pour accéder au grade de capitaine, puis 6 années à celui de commandant, et enfin 8 années pour atteindre le rang de Colonel. Les officiers de réserve sont inscrits au tableau d'avancement et peuvent être rayés dans les mêmes conditions que les officiers d'active. Les limites d'âge des officiers de réserve sont celles des officiers de l'armée active augmentées de cinq ans.

***

Il est malaisé d'apprécier la valeur d'ensemble de cette expérience. On peut toutefois affirmer qu'elle n'a pas contribué à renforcer la cohésion de l'armée et à maintenir « l'esprit militaire ».

Quelques jours d'instruction par an, arrachés à la vie de famille et au bureau, ne suffisent pas à entretenir la vocation militaire. Par ailleurs les circonstances rendent les périodes d'instruction de plus en plus inefficaces.

Avant 1914, quand l'armée était nombreuse, il était possible de faire exercer un commandement effectif aux officiers de réserve pendant la durée de leur convocation. Après la première guerre mondiale, les diminutions du contingent et l'augmentation du nombre des officiers de réserve ont rendu l'instruction

illusoire. Une fraction minime des officiers pouvait se livrer à des exercices pratiques, la plus grande partie devant se contenter de conférences et d'études en manuels.

Ainsi s'explique pour une large part l'impréparation technique de l'armée de réserve à la veille de la deuxième guerre mondiale.

La différenciation entre armée d'active et armée de réserve s'accentua encore après 1945, les guerres d'outre-mer permettant à l'armée d'active de se reconstituer et de retrouver les qualités d'une armée de métier.

Dans les perspectives actuelles, il est difficile de juger si l'expérience de « nation armée » aura été plus utile que néfaste à la France. Cette institution apparaîtra peut-être bientôt démodée au regard de la guerre moderne. La nécessité amoindrie d'effectifs massifs et une spécialisation technique plus poussée peuvent le faire supposer.

Ainsi l'armée de demain retrouverait sa grandeur sur les chemins déjà tracés par la « vieille armée ».

G. M.

LES ANCIENS COMBATTANTS DANS LA NATION

« Ils ont des droits sur nous ».

De cette affirmation — lancée en 1918 — est née une catégorie nouvelle de citoyens, celle des « anciens combattants ». Expression sincère de la reconnaissance de la nation, mais aussi, propos habile de politiciens flatteurs, craignant les réactions anti-parlementaires de cinq millions d'électeurs.

Très vite, d'ailleurs, on ajouta : « Restez purs. Ne venez pas patauger dans les marais de la politique. Agissez en exemples vivants de civisme patriotique ! »

Et la force, représentée par les « Anciens Combattants », s'effrita rapidement dans la poursuite d'objectifs dits « nationaux », bien trop imprécis pour être jamais atteints. Elle se lança — hélas ! — aussi, dans la défense acharnée d'avantages bassement matériels. Elle y perdit son dynamisme et son prestige.

Les droits à la reconnaissance nationale se transformèrent en droits à pensions. L' « élite » de la nation devint simplement une catégorie, peut-être plus respectable que les autres, de privilégiés, mêlant ses « pressions » à celles des planteurs de betteraves et des bouilleurs de crus !

Petit à petit le pays ne prit plus au sérieux ces « vieux braves » qui, médailles pendantes, et bérets sur le côté, défilaient lamentablement entre l'Opéra et la Rue de Rivoli, en réclamant le rajustement de la pension d'invalidité !

Les « Croix de Feu », le « 6 février 1934 », furent des sursauts passagers, mais pratiquement des échecs. Ils sont restés des souvenirs — qui, habilement transformés en « actions fas-

cistes » — sont devenus des « épouvantails », des expériences malheureuses à ne plus recommencer !

D'ailleurs la guerre de 1940 — et l'occupation — virent disparaître définitivement les espoirs qu'avaient pu conserver les combattants de 1914-18, à jouer un rôle important dans la vie de la nation. La plupart suivirent les consignes de leur chef le plus glorieux — le « vainqueur de Verdun » — et se retrouvèrent à la Libération, marqués du signe infamant du « vichysme ». Et ils s'effacèrent alors devant les « héros du jour », prisonniers d'abord, résistants et gaullistes ensuite.

Les premiers, fatigués et bourrelés de complexes, firent de la défense de droits matériels, le fondement de leur activité. Apolitiques, en principe, mais désireux de donner des gages aux puissants du jour, ils tombèrent rapidement sous la coupe des gouvernants, socialistes en particulier, qui trouvèrent en eux une clientèle électorale nombreuse et maniable.

Le prestige s'attachait à d'autres, aux « libérateurs », qu'ils soient d'anciens résistants, ou d'anciens de la 2e D.B., de « Rhin et Danube » ou du « Corps Expéditionnaire Français en Italie ». Fiers de leurs brillantes campagnes, ils affichaient un certain dédain « pour ceux qui n'avaient rien fait ».

Bien décidés à ne pas se confondre avec leurs aînés, dont la conduite, sous l'occupation, pouvait apparaître douteuse, ils se regroupèrent en une multitude d'associations jalouses de leur gloire toute neuve.

Gaullistes, « de foi », la diversité profonde des origines de leurs membres (la majorité des « anciens de la 2e D.B. » n'ont rejoint celle-ci qu'après la Libération de Paris !!!) les poussèrent vers un apolitisme prudent, mais classique. D'ailleurs, ces « amicales » unies autour de leurs anciens chefs, restaient pratiquement sous leur coupe ; les dirigeants étant le plus souvent les anciens officiers de leur état-major. Galas et œuvres sociales devinrent le centre de leurs activités. Il y était bien porté de juger avec un certain mépris condescendant ceux qui « réclamaient leurs droits traditionnels ».

On voulait apparaître en « hommes purs et désintéressés ». Et la teinte politique adoptée était libérale — parfois même progressiste « à la Mendès ». Elle permettait de garder, ainsi, ses distances avec les « autres » anciens combattants... dont le patriotisme trop « national » se classait vers la droite !

En fait ces associations ne jouèrent aucun rôle, si ce n'est de fournir des éléments d'encadrement et quelquefois « de choc » au R.P.F. Elles assistèrent, sans grandes réactions, à la lente décadence de la France, pourrie par le système.

Mais lorsque les combats d'Indochine prirent l'allure d'une véritable guerre, d'un style très particulier, apparut une catégorie bien différenciée d'anciens combattants, capable d'influer sur la vie de la Nation.

C'est alors que naquit, vers 1947, l'Association des Combattants du C.E.F.E.-O. (Corps Expéditionnaire Français en Extrême-Orient), Association bien différente des précédentes, puisqu'elle était, non une association d' « anciens combattants », mais de « combattants » en service. Car, non seulement, elle admettait dans ses rangs les soldats au combat, mais encore, elle cherchait à transformer ceux qui avaient repris la tenue civile, en « combattants de l'arrière ». Son but principal n'était pas la défense des intérêts matériels de ses ressortissants, mais le soutien d'hommes en guerre. Elle se substitua très souvent aux organismes officiels défaillants et parfois hostiles. Elle maintint le moral des troupes. Sorte de « base arrière du C.E.F.E.-O. », cette Association mena, en Métropole, un combat complémentaire, contre les entreprises défaitistes, les trahisons communistes, et même, tout simplement, contre les pouvoirs publics eux-mêmes.

Soutenue par les chefs, qui avaient besoin de son appui, elle permit le brassage du « civil » et du « militaire » et l'apparition de cet esprit « civilo-politico-militaire » qui est celui des « Anciens d'Indo ». L'aspect politique de la guerre, les opérations quotidiennes menées contre le parti communiste, le fait que tous les combattants étaient volontaires, donna à cette Association un aspect dynamique qui effraya les « gens du système »... et provoqua la jalousie des activistes ambitieux.

Cette « force nationale » subit des assauts de toutes sortes, depuis les « intrigues policières » jusqu'aux tentatives de débauchage, et bien entendu, le lancement de groupements concurrents.

Mais la fidélité inébranlable des anciens chefs du C.E.F.E.-O. et l'habileté manœuvrière de ses dirigeants, permit à l'Association de continuer son action, même après les combats d'Extrême-Orient.

Son siège fut, jusqu'au 13 Mai, le « quartier général » de la lutte efficace contre les communistes et le système. Ce jour-là se précipitèrent à son adresse les services de sécurité chargés de l'arrestation des dirigeants. Mais c'est encore là que, dès leur premier voyage à Paris, les vainqueurs d'Alger, Salan et Massu, tinrent à venir témoigner leur gratitude à leurs anciens soldats, restés fidèles à leur idéal commun.

Malgré les tentatives de création d'associations d'A. C. d'Afrique du Nord, soutenues par des hommes comme Chaban-Delmas, désireux de se créer une clientèle, l' « Association des Anciens d'Indochine », devenue A.C.U.F. (Association des Combattants de l'Union Française), semble bien être toute désignée pour devenir l'élément cristallisateur du « monde combattant », agissant pour hâter l'édification d'une France nouvelle.

Mais encore, faut-il que le rôle que doit jouer l' « ancien combattant » dans la nation soit reconnu et bien défini.

Est-il vrai qu'un homme « qui a fait la guerre » ait acquis, de ce fait, une place spéciale dans son pays ? Nous le croyons et sommes même persuadés qu'un homme ne le devient pleinement qu'après avoir reçu le baptême du feu. Les épreuves subies l'aguerrissent, au sens propre du terme. Mais aussi elles lui font prendre conscience des réalités de la « communauté humaine de destin », et lui font retrouver le sens et la valeur des vertus guerrières, qui sont parmi les plus nobles, qu'on le veuille ou non. Avec la notion de sacrifice sanglant, l'homme acquiert la notion charnelle de la patrie. Il est alors pleinement un patriote conscient, donc un citoyen complet.

De là naît, inconsciemment peut-être, mais profondément, dans la nation, une admiration reconnaissante envers les « anciens combattants ». Surtout dans notre pays, car la France reste un pays de soldats, de guerriers, et nos citoyens aiment retrouver les preuves visibles de la gloire militaire traditionnellement attachée à son histoire.

Mais c'est justement pour toutes ces raisons que les gouvernements faibles et anti-nationaux ont toujours cherché à dévaloriser le titre d' « ancien combattant » pour limiter leur influence, en particulier sur la jeunesse, et même pour le déconsidérer auprès de l'Armée.

Tout a été mis en œuvre, également, pour affaiblir la force, qui aurait pu naître de la cohésion de ces citoyens, qui avaient

acquis le droit de clamer des vérités gênantes et qui auraient pu devenir des justiciers.

Ainsi que nous l'avons écrit, la première solution consista à les écarter de l'action politique et à diriger leurs volontés d'action vers les mièvreries d'un civisme mal défini. Ce qui eut pour conséquence le départ vers des organisations et des partis où ils furent rapidement submergés, des éléments valables qui auraient dû mener le combat politique au sein même de leurs associations.

En utilisant habilement les tendances individualistes des Français, il fut facile, par ailleurs, de provoquer la prolifération des groupements, divisant ainsi, en de nombreuses tendances artificielles, des hommes faits pour former bloc.

Mais la meilleure méthode employée pour affadir le caractère des associations d'A.C., consista à les charger de fonctions sociales. Par ce biais, on les transforma en organismes d'entr'aide où les questions de « placement » et de « soupes populaires », prenaient le pas sur les activités patriotiques. Les « leaders » dynamiques cédèrent la place aux « camarades serviables » qui distribuèrent des bons de vêtements, et réglèrent les interminables affaires de liquidations de pensions. Ce que l'administration aurait dû faire, elle en confia la charge aux associations, ce qui freinait leur élan, car en même temps, elle octroyait, au compte-goutte, les moyens nécessaires à l'accomplissement de ces tâches.

Les permanences virent disparaître les « activistes » remplacés par les « clochards » à reclasser...

Moyens financiers et effectifs fondirent ainsi... et c'est pour toutes ces raisons que le « monde A.C. » est devenu aujourd'hui un ramassis informe d'associations disparates. Les dirigeants ont pris l'habitude de l'inaction... à moins qu'ils ne se servent de leur poste comme d'un tremplin vers les honneurs...

Cependant, avant même le 13 Mai, des tentatives ont été faites pour essayer de secouer cette torpeur. Il faut noter en particulier la création, en Juillet 1957, du C.A.A.N.A.C. (Comité d'Action des Associations Nationales d'Anciens Combattants) qui tenta de coordonner l'action de plus de vingt groupements.

Il arriva, par un bluff bien orchestré, à se faire prendre au sérieux par les pouvoirs publics qui furent submergés de lettres et déclarations faites au nom de deux millions d'A.C. Par ses

liaisons étroites avec l'U.S.R.A.F. de Soustelle, il joua un rôle important lors des événements du 13 Mai. Mais son activité ne fut vraiment déterminante que par la présence, en son sein, des éléments « Anciens d'Indochine », qui formaient l'ossature des manifestations qu'il organisait.

Réveillés par la « révolution du 13 Mai » qui amène l'Armée dans les allées du pouvoir, les A.C. cherchent maintenant une voie nouvelle.

A première vue, elle semble nettement dessinée, paraissant se superposer à celle suivie par l'armée elle-même. Car les raisons qui justifient l'intervention de celle-ci dans la vie publique, prennent un caractère plus impératif encore lorsqu'il s'agit de soldats devenus citoyens. L'Armée est sortie de sa neutralité traditionnelle, non par ambition, mais par devoir, s'étant rendue compte qu'elle restait l'ultime barrage à la décadence accélérée de notre pays. Mais sa mission ne peut s'arrêter là. L'avenir n'est pas assuré. La France ne sera pas régénérée par la simple application d'une constitution nouvelle, ni même par l'accession au pouvoir d'un homme de caractère. C'est son âme qu'il faut guérir, qu'il faut vivifier en lui donnant une force neuve. C'est son « moral » qui est à refaire. L'Armée, devenue au cours de son calvaire indochinois et africain, un corps équilibré et fort, mais mûri par les échecs, peut prétendre jouer un rôle de premier plan, dans cette action salvatrice. C'est en diffusant, au sein même de la nation, les vertus fortes qu'elle incarne, que prendra forme un réseau solide autour duquel se construira la France de demain.

L'intégration de l'armée dans la vie publique est rendue, par ailleurs, nécessaire et même obligatoire, par les formes nouvelles du combat moderne. La « subversion » porte maintenant ses attaques contre tous les éléments du corps social. Et c'est une mobilisation permanente de tous les citoyens vigilants qu'entraîne l'organisation de la lutte contre les effets d'intoxication et de pourrissement.

Les « anciens combattants » paraissent — en principe — moralement et techniquement appelés à jouer le rôle d'auxiliaires sûrs d'une armée chargée de tâches nouvelles et complexes.

Ayant acquis, au combat, les vertus nécessaires, il serait normal que leur soient donnés organisation et moyens nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

En rajeunissant leur structure, il serait possible de les utiliser dans les multiples travaux de désintoxication, et les contre-attaques contre l'ennemi de l'intérieur.

En revalorisant leur titre, ils pourraient être donnés en exemples vivants et attachants, à une jeunesse qu'il est indispensable d'animer d'une foi dynamique et fière.

D'une façon pratique, il faudrait transformer le « Ministère des Anciens Combattants » devenu un « Ministère des pensions et décorations », en un organisme rattaché, à la fois, à la Défense Nationale, à l'Education Nationale et à l'Information !

La réalité est malheureusement bien différente.

Les ennemis de la nation conservent en effet des positions fortes. Et les liens qui retiennent encore — consciemment ou non — le gouvernement actuel au système soi-disant défunt — ne permettent pas d'envisager la réalisation prochaine de telles réformes.

L'Armée, elle-même, avance lentement sur le chemin de son devoir national. Elle reste encore hésitante et timide devant les problèmes que lui pose son action politique. Elle aussi n'est pas totalement débarrassée des chaînes qui la retiennent à des structures périmées. Elle conserve encore cette crainte distante pour les « affaires civiles ». Elle tient, avant tout, à conserver son unité, sa « pureté », à continuer à vivre selon les règles de sa propre éthique traditionnelle. Elle reste trop souvent une « caste » dont les contacts avec toutes les couches sociales de la nation manquent de profondeur.

Ses relations, même avec les « anciens combattants », ses anciens frères d'armes, restent récitentes et sporadiques.

Mais si l'armée avance bien lentement sur le front de l'action civique, la majorité de nos concitoyens restés fermement nationaux ne voit pas clairement la nécessité de cette revalorisation des vertus patriotiques, acquises par l'ordre et la discipline. L'individualisme égoïste, frôlant parfois l'anarchisme chez les plus dynamiques, les pousse pratiquement, sinon ouvertement, à freiner l'intrusion de l'ordre militaire dans la nation. Leurs sentiments « petits bourgeois » sont effrayés par les nécessités pratiques d'une revirilisation de la nation. Les erreurs commises par les ligues, le S.O.L. ou la Milice les incitent à penser que celle-ci se traduira par une militarisation externe, alors qu'elle consistera, avant tout, à raffermir les esprits et les cœurs. Ce

manque de discernement pourrait fort bien être fatal à leurs personnes et à leurs biens ; et ils risquent de voir leurs fils commettre des excès dangereux en ne prenant pas, dès maintenant, les responsabilités d'une éducation plus ferme.

Ayant bien peu de chance d'être réellement soutenus par les pouvoirs publics, utilisés sporadiquement par l'armée qui doute de leur efficacité, n'ayant pas la confiance enthousiaste du pays, les « anciens combattants » ne paraissent pas, dans la conjoncture actuelle, devoir jouer un rôle de premier plan.

S'il en est ainsi, ils en porteront, eux-mêmes, la plus grande part des responsabilités. Car ils n'ont pas su, pour la plupart, acquérir le courage civique digne de leur passé militaire. Trop nombreux, parmi eux, sont ceux qui ont suivi les « voies de garage «, bordées d'honneurs, que leur ont ouvert les « hommes du système », plutôt que les voies étroites du combat politique mené dans l'opposition.

Les « anciens combattants » rempliront la mission que leur assigne le « renouveau français » s'ils se montrent capables, rapidement, de revaloriser leurs titres aux yeux de la nation. Alors ils deviendront une force qui sera prise en considération par les gouvernements, quels qu'ils soient. Alors l'armée fera appel à eux pour lui ouvrir le chemin de son intégration politique.

Pour ce faire, ils ne doivent pas trop compter sur l'action des dirigeants actuels de leurs associations. Ce sont les « militants de base » qui doivent prendre la responsabilité de la régénération interne de leurs groupements.

Eux aussi doivent faire leur « révolution » !

★ ★ ★

L'Armée française devant l'idée européenne

Rien n'est plus néfaste que les clichés pré-fabriqués, sur lesquels nous avons tous plus ou moins tendance à nous reposer. Pour la quasi-totalité des Français, le mot *armée* évoque l'expression *défense nationale*, avec quoi on le confond — comme si la défense, même seulement nationale, se résumait à son aspect militaire ! Et nous avons vu, lors de la querelle de la C.E.D., des publicistes pressés en inférer que tout officier français, par état en quelque sorte, ne pouvait qu'être anti-européen...

Certes, quelques grands chefs descendirent alors dans l'arène, les plus bruyants étant les « contre », comme il en est toujours ainsi. N'oublions pas les « pour », plus nombreux quoique plus discrets. Quant aux officiers subalternes ou supérieurs, moins « politisés » que les officiers généraux — plus jeunes aussi et plus capables de s'adapter au temps présent — ils étaient en majorité favorables à l'idée d'une défense « intégrée », quelles que fussent par ailleurs certaines des objections qu'ils faisaient à la lettre d'un traité compliqué et mal rédigé (1).

Il n'en reste pas moins que, pour un esprit superficiel, défendre l'Europe sous un drapeau timbré des mots « Honneur et Patrie » ressortit au paradoxe. L'étonnement révèle d'ailleurs le caractère rémanent de notre jacobinisme. *Patrie*, terre des pères... Rien dans ce vocable n'évoque *la colère* ou *la haine*, bien au contraire. Mais la *nation*, qui est volonté comme nous l'a rappelé Seignobos après Renan — entendons la nation française — est née à la Révolution sous sa forme agressive. A partir de 1789, la Nation se veut majuscule ; non seulement elle se pose en s'opposant et considère par principe les autres nations (sans majuscule...) comme des adversaires potentiels, mais

---

(1) Cette complexité était due essentiellement au souci de nos négociateurs de dégager la France des obligations dont on chargeait l'Allemagne...

encore elle est messagère. Pour libérer les peuples des tyrans, il lui *faut* mener la guerre contre ceux-ci — une guerre qui n'a et n'aura plus rien de commun avec celles de l'Ancien Régime.

⁂

« *Les nations doivent se faire dans la paix le plus de bien et dans la guerre le moins de mal possible* ». Ainsi s'exprimait Montesquieu en 1748, quarante-quatre ans avant le grand déchaînement, le premier déchaînement, des « guerres d'enfer », pour reprendre l'expression d'Alphonse Séché. Et voyez : l'homme de guerre, le gentilhomme, qui n'éprouvait nulle aversion contre l'ennemi, passait alors au stade supérieur, positif, de sa philosophie des conflits entre nations. « Un code des usages et des règles non écrites prenait force de loi en cette Europe aristocratique où la conscience de la communauté de culture l'emportait sur les divergences. Les querelles étaient dynastiques : les peuples n'y avaient point de part », ainsi que le rappelle M. Pierre Vitoux dans « Pensée française » d'octobre 1958. On tuait certes, mais dans les règles, et sans haine ; on ne cherchait pas à écraser l'ennemi, mais à l'obliger à composer — car la fin des conflits était une paix honorable ; on ne vivait pas sur le pays et l'on traînait de lourds trains d'équipage et d'intendance.

C'est que la guerre restait sous le coup d'une antique malédiction. Elle déchirait la chrétienté, d'où les trêves de Dieu médiévales, elle brisait la « tranquillité de l'ordre » par quoi Saint Augustin définissait magnifiquement la paix. Désordre, mal nécessaire, il fallait la régler minutieusement, la codifier pour en atténuer le scandale.

Alors le premier terme de la devise était pratiquement le seul. Non seulement les officiers ne songeaient nullement à la politique, mais leur comportement idéal ne reconnaissait en fait que *l'honneur*, dans l'allégeance inconditionnelle au souverain — un souverain de chair et d'os (2). Ceci ne signifiait nullement que les hommes de guerre méprisassent la force : ils la tenaient pour une vertu — mais la force mesurée, consciente, retenue. Comme cette « force » avec laquelle un bon père de famille giffle ses enfants, lorsqu'il n'y a pas moyen de faire autrement.

Au demeurant, il ne s'agissait que de contestations territoriales — même lors de ces guérillas interminables qui prirent chez nous par deux fois le nom de Guerre de Cent Ans, même lors

---

(2) Il est curieux de constater que la devise SS « Meine Ehre heisst Treue » (Mon honneur, c'est ma fidélité) reprenait cette idée essentielle — mais la pervertissait irrémédiablement par l'idéologie.

de la terrible Guerre de Trente Ans qui dévasta l'Allemagne. A qui, en fin de compte, appartenait telle province ou tel pays ? Le soldat faisait son métier — c'était alors un métier — mais sans éprouver pour le soldat d'en face d'autre sentiment que celui d'une émulation quasi-sportive, poussée parfois jusqu'à l'âpreté du boxeur à qui son adversaire vient de faire mal. C'est pourquoi un général passait parfois d'un camp dans l'autre, sans être considéré comme un traître. Il n'était que *félon* à l'égard du prince auquel il ne restait pas fidèle ; ceci relevait plus de la morale privée que de la conduite politique, du tribunal de la conscience que du tribunal tout court.

⁂

Tout va changer avec la Révolution. Il ne s'agit plus de rivalité, de compétition, d'intérêt. Nous ne sommes plus dans le domaine du relatif — l'absolu envahit la politique, et la guerre qui n'en est, selon Clausewitz, qu'un aspect. Déjà Antoine de Guibert avait en 1772, dans son *Essai général de tactique,* introduit la notion de « productivité » dans l'art militaire : il ne s'agit plus de respecter la règle du jeu, mais de gagner coûte que coûte. Efficacité d'abord. Là-dessus greffons la Nation messagère et porteuse d'absolu. Vattel, qui a fondé le droit des gens, défendait aux belligérants de soutenir que leur cause était juste. Il voyait loin — et court à la fois. En 1792, la juste guerre, la guerre sainte « laïque » éclate. Elle ne finira pas.

Voici le soldat embarqué dans une aventure idéologique. Il n'est plus question d'estimer ou d'admirer l'adversaire. Non seulement celui-ci doit être battu, mais il faut l'écraser, car il a *tort,* car il n'est pas votre « challenger » heureux ou malheureux. Il est l'ennemi de la Raison, des lumières, du Droit, de la Démocratie, du genre humain en un mot.

Qui oserait encore parler d'armée de métier ? Seule la levée en masse, la nation en armes, les citoyens tous concernés sont à la mesure du danger. Mobilisation générale contre la tyrannie ! C'est ce que nous chantons dans *La Marseillaise*... C'est ce qu'on chante aussi dans *l'Internationale* — sa fille naturelle.

Alors l'armée n'est plus un corps, une caste. Elle est la Nation même. L'officier, issu du peuple, sera du peuple, tout au moins en principe. Mais le voici « nationalisé » : hors de la Nation, point de salut ! Ajoutons un double correctif. Les armées de la Révolution et de l'Empire sortaient tout droit de l'Ancien Régime : les cadres subalternes étaient plus militaires que républicains. Sur tous les champs de bataille de l'Europe, ils avaient

appris à estimer leurs adversaires. Les seuls qui seront marqués d'infâmie sont les « Saxons » de Leipzig. Remarquons que c'est parce qu'ils avaient forfait à l'honneur, et non parce qu'ils étaient Saxons.

⁂

En 1914, au premier coup de canon de ce qu'on n'ose plus aujourd'hui appeler la Grande Guerre, Lyautey parle de l'absurdité de cette « guerre civile ». Charleroi, Verdun, les deux Marnes, que de ruisseaux de sang pendant 52 mois ! Mais déjà l'idée d'une solidarité essentielle par-delà ou malgré les querelles héritées du passé se fait jour chez les soldats plus encore que chez les politiques. Lyautey est un « voyant de haut » comme il disait superbement. Créateur du Maroc moderne, chef de Parisiens gouailleurs mêlés aux germaniques légionnaires, il mesurait sur la terre d'Afrique le rôle capital des Blancs d'Occident. Il n'était pas le seul.

Bien sûr, puisqu'on en était toujours à l'ère « nationalitaire », il fallait bien tenir la rive gauche du Rhin, le verrou de Mayence, réoccuper la Ruhr. On sait le souci des Foch, des Pétain, de Lyautey lui-même (qui préfaçait l'édition française « clandestine » de *Mein Kampf)*. Une chose est pourtant claire : lorsque Briand tente de réconcilier Français et Allemands, lorsque des anciens combattants des deux peuples se rencontrent (malheureusement, dans les deux cas, plus au nom d'une sentimentalité pacifiste de mauvais aloi que pour construire ensemble un ordre neuf), les résistances et les indignations viennent très peu de l'Armée. Ce sont les héritiers de Déroulède, les maniaques de la ligne bleue des Vosges qui criaillent. Les officiers, eux, savent quel rude adversaire éventuel se trouve à l'Est ; et derrière celui-ci, ils en voient un autre, plus menaçant malgré les apparences.

Tout ceci était en filigrane de 1939. L'Armée s'ébranlait pour abattre définitivement (hélas...) le monstre hitlérien ; mais, plus que les civils, les militaires sentaient que cette guerre était non la Der des Ders, mais la dernière guerre franco-allemande. Les conversations que nous avions alors en popote, bien avant le 10 mai annonciateur du désastre, étaient significatives.

⁂

Six ans plus tard, une fois l'Ogre abattu et la patrie libérée, l'Armée fit ses classes européennes. D'abord dans cette Allemagne en ruines qu'elle occupait et qu'elle apprenait à connaître autrement que par les clichés. Ensuite en Indochine, lors de ce

que les communistes nommaient « la sale guerre », et qui le fut en vérité par la faute de politiciens incapables et d'un régime imbécile. Nos soldats de métier pataugeaient dans les rizières aux côtés d'anciens de la Wehrmacht, voire d'anciens Waffen SS, neveux ou petits-fils des légionnaires de Koufra et de Sidi-bel-Abbès. Là-bas, entre les embuscades du Viet-Minh et les roueries de Bao-Daï, il n'était plus question d'Allemands et de Français, mais d'Européens devant les Jaunes, d'hommes héritiers d'une même civilisation et conscients d'un même danger.

On se fédère beaucoup plus *contre* que *pour*. Ce que douze siècles de chrétienté n'avaient pu faire, le péril brusquement révélé même aux moins lucides, l'a accompli en un lustre. Entre 1945 et 1950, l'Armée tout entière, a compris que défendre la France, c'etait *aussi* défendre l'Allemagne contre l'assaut totalitaire ; qu'en dépit des souvenirs et des rancœurs de 1939-1946, on ne détaillait pas une civilisation ; qu'au concept de la défense nationale devaient se substituer d'autres catégories de pensée et d'action, aux dimensions de la menace planétaire du bolchevisme.

C'est pourquoi les militaires (nous retrouvons, pragmatiquement cette fois, l'idée de *la force mesurée* chère au XVIII[e] siècle) étaient beaucoup moins impatients que les politiciens d'écraser l'Allemagne au moment où elle s'effondrait. Ils savaient, eux, que les Alliés vainqueurs auraient bientôt de nouveau besoin d'elle (3).

C'est en 1946 que les Cinq de Bruxelles (France, Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg) signèrent un traité de défense *contre* l'Allemagne. Pure hypocrisie diplomatique : à ce pacte militaire, les militaires étaient les derniers à attacher quelque importance. 1949 et le Pacte atlantique leur importèrent beaucoup plus. 1950, la guerre de Corée : il faut réarmer, et vite. Alors les Américains s'aperçoivent de l'effrayant vide stratégique que la totale démilitarisation allemande laisse en plein cœur de l'Europe, vide que seule peut combler une pléthorique occupation, au détriment des autres secteurs mondiaux...

Nos officiers en avaient avant eux pris conscience. Ils savaient qu'on ne défendrait pas l'Allemagne sans les Allemands. C'est dans les milieux militaires qu'on trouva alors le moins de résis-

(3) N'est-il pas significatif que le seul procureur militaire au procès de Nuremberg ait été soviétique — le général Rudenko ?

tance à l'idée d'un réarmement allemand, considéré comme indispensable.

S'il est un secteur de l'opinion française où l'on a su faire dès le départ la distinction entre les nazis et la Wehrmacht, c'est l'Armée (4). On y sait depuis longtemps que l'armée allemande n'a pas trempé dans les horreurs des K. Z., qu'elle a dans l'ensemble respecté les lois de la guerre au moins autant que les Alliés (5), que les exactions qu'on est en droit de lui reprocher ont été partagées par presque tous les belligérants. A Rocquencourt comme à Fontainebleau, à Louveciennes comme dans les camps d'aviation canadiens ou américains, officiers français et officiers allemands travaillent aujourd'hui de concert à défendre *leur* continent. Ce n'est pas trahir un secret que d'avancer qu'ils préfèrent coopérer ensemble plutôt qu'avec leurs collègues anglo-saxons : ils se comprennent mieux, ils ont les mêmes réflexes, ils se sentent du même sol.

Nous avons entendu ce printemps le maréchal Juin accueillir le général Hans Speidel, son successeur au commandement du secteur Centre-Europe, lors d'une conférence de ce dernier, qu'il présidait. Deux semaines plus tard, nous visitions en Rhénanie ce que le plus impétueux partisan de la réconciliation franco-allemande n'aurait pas osé, il y a dix ans, seulement imaginer : une caserne mixte, où deux unités cohabitaient dans la plus entière camaraderie — officiers, sous-officiers et soldats.

On dira qu'il ne s'agit pas là d'armée *intégrée ;* que certains des officiers généraux français qui collaborent si amicalement avec les généraux de la jeune Bundeswehr ont tonné contre la C.E.D. en 1953-1954. On peut ajouter que ces mêmes généraux ont contribué à créer cette armée allemande, que ne prévoyait pas la C.E.D...

Mais à quoi bon ergoter ? Au sein de l'O.T.A.N., et plus particulièrement dans le S.H.A.P.E., la simple coopération militaire est depuis longtemps dépassée. Il suffit d'examiner une carte pour s'apercevoir que le temps des coalitions est révolu. La conduite des opérations modernes, exige une unité dans l'exécution comme dans le commandement qui réduit peu à peu l'autonomie des armées nationales aux problèmes de recrutement et d'encadrement, et au symbole du drapeau. (Nous retrouvons ici le second terme de notre devise : *Patrie.* Si la Na-

(4) Nous parlons de l'armée débarassée des éléments F.T.P., voire F.F.I., qui l'encombrèrent après la Libération.
(5) Sauf à Rotterdam, entre autres, mais Dresde et Hiroshima ?

tion n'est plus le cadre où nous pouvons défendre nos autels et nos foyers, l'Europe *des Patries* est encore pour longtemps la seule Europe qui pourra exiger de ses citoyens le sacrifice suprême).

Surtout, l'extrême complexité des mécanismes que nécessitent le déplacement et le ravitaillement des armées modernes — tout ce qu'on désigne sous le vocable barbare de *logistique* — ne peut plus s'accommoder de l'anarchie des réglementations nationales. En cas de conflit, une division ou un train de munitions doit pouvoir être aussi facilement acheminé du Havre à Hambourg que de Bordeaux au Brenner. Nous sommes là un peu plus loin qu'à la standardisation des armements, à l'harmonisation des plans de mobilisation et de couverture ou à la coordination des manœuvres stratégiques.

***

Volens-nolens, une défense efficace du continent postule à la fois une intégration militaire et une intégration politique. Un des griefs essentiels qu'on adressait à la C.E.D. était de prévoir une armée sans Etat (bien que les Six aient étudié à l'époque un projet de Communauté politique que l'échec de la Communauté de défense a, on ne sait pourquoi, rejeté dans les ténèbres extérieures). Or la Défense est un attribut du pouvoir. Les Six n'ont que trois Communautés, toutes de caractère économique (C.E.C.A., Marché Commun, Euratom). La défense de l'Europe repose au plan des institutions sur le SHAPE (Subdivision de l'OTAN) et sur l'U.E.O. (Union de l'Europe Occidentale) pâle ersatz de la C.E.D. hâtivement manigancé à la fin de 1954 entre les Six et la Grande-Bretagne, ce qui suffit à en caractériser le néant).

En définitive, l'autorité est exercée par les Américains... Nos officiers sont les premiers à constater le paradoxe d'une vanité à fleur de peau, qui a abouti à faire de l'armée française un succédané de l'armée des U.S.A. (5).

Lorsqu'il demande à Washington et à Londres de faire à la France une place dans le Directoire de fait qui mène l'OTAN (90 % US et 10 % britannique...), le général de Gaulle traduit

(6) Heureusement (si l'on peut dire) que l'essentiel de notre armée est en Algérie : là, elle n'est pas la vassale de Washington. Là, elle a même pu abattre la IV...

un souci que partage l'Armée. Mais il le traduit en termes de chauvinisme, dépassés. C'est dans un ensemble politique européen — eurafricain, surtout pour nos officiers des A.I. — que les cadres dynamiques de notre Armée, ces « capitaines » et ces « colonels » révélés au pays par le 13 Mai, recouvreront pour leur part la dignité qu'ils ont su rendre au pays. Mieux vaut 50 % du Leadership de l'Europe qu'un strapontin atlantique ! Nos officiers le savent bien ; c'est pourquoi, loin d'être un obstacle à la construction européenne, l'Armée est au contraire convaincue de la nécessité et de l'urgence de celle-ci.

Pierre SAUCHET.

Georges ALLARY

L'Armée et les Intellectuels

Il y a chez les intellectuels français une certaine tradition antimilitariste. Le mot n'est pas tout à fait exact : il faudrait en forger un pour désigner une hostilité qui s'exerce surtout contre les officiers et les sous-officiers. L'armée en elle-même n'est pas détestée. Certaines armes ont même un certain prestige : celles, surtout, qui sont censées compter le plus de fortes têtes. Mac Orlan a fait beaucoup pour la Légion. Prévert aussi, même si son légionnaire de *Quai des Brumes* (le film) est un déserteur.

Mais les plaisanteries sur les généraux restent d'un effet certain. (Plus que celles qui se rapportent aux sous-offs, bien démodées). Prévert, justement, et tous ses suiveurs, en ont fait une large consommation.

Il s'agit là d'un antimilitarisme de principe (par définition, un général est une vieille baderne, etc...) aussi stupide évidemment, que le militarisme de principe des disciples de Déroulède (s'il y en a).

Il est compréhensible que l'on soit contre le service obligatoire, la mobilisation générale, la levée en masse. Mais pourquoi cette hostilité à l'égard des militaires de carrière, volontiers traités de « mercenaires », alors que leur rôle, à la limite, est de décharger des armes ceux qui n'ont nulle envie de faire la guerre ?

Comme l'a remarqué Gaston Bouthoul dans un article du *Crapouillot* (1), on est antimilitariste par haine de la guerre. « Le raisonnement en ces matières est simple, sinon simpliste, écrit Bouthoul : « Puisque la guerre se fait par le moyen des armées, supprimons les armées, nous n'aurons plus de guerres. »

La légèreté est de règle dans ce domaine. Il semble que ceux qui font profession de « penser » cessent de vouloir réfléchir dès qu'il s'agit de la guerre. « N'est-ce pas le plus frappant

(1) LE CRAPOUILLOT. — Petite Histoire de l'Armée française, 1954.

des symptômes, écrit le même auteur, qu'à notre époque où surabondent les instituts d'études : instituts du Cancer, de la Tuberculose, de la Conjoncture économique, etc... il n'existe *nulle part* un institut scientifique des guerres, alors que celles-ci font bien plus de victimes que toutes les autres calamités réunies ? (...) Cette unanimité vaut d'être remarquée, elle présente la valeur d'une expérience cruciale. Elle signifie probablement que l'humanité refuse inconsciemment de voir « désacraliser » la guerre. »

La discipline de l'armée paraît à beaucoup en contradiction avec la liberté nécessaire à l'exercice de la pensée. Sans grand prestige intellectuel, l'Armée fait figure de parente pauvre sur le plan matériel à l'époque des nababs de l'industrie, de la publicité. Aussi, peu de polytechniciens optent pour la carrière militaire. « Un référendum organisé, en juin 1957, par un quotidien du soir, montre que, sur 150.000 adolescents de 15 à 19 ans interrogés, moins de mille se destinent à l'Armée » (2).

Plus sérieuses que l'antimilitarisme un peu machinal de beaucoup d'intellectuels, sont les critiques qui ont été faites aux états-majors français depuis quelques lustres. Si nos échecs militaires assez nombreux depuis 1940 n'ont pas suffi à nous édifier sur certaines insuffisances, des ouvrages aussi répandus que les numéros spéciaux de Galtier-Boissière sur les deux dernières guerres ont mis les choses au point, sans complaisance. On n'a pas oublié non plus les pages admirables et féroces que Rebatet a consacrées à l'Armée dans *Les Décombres*.

Rebatet est pourtant « militariste ». Sa réaction est celle d'un amoureux déçu. C'est celle de beaucoup d'intellectuels. Toutes ces choses sont complexes. Jean Renoir, qui a collaboré avec Jacques Prévert pour un autre film, a fait avec *La Grande Illusion* une des œuvres cinématographiques où est le mieux montrée la noblesse du métier militaire. Roger Nimier (*Le Hussard bleu*) a un côté non cocardier. Non Stephen Hecquet — et pourtant il parle très bien des jeunes officiers des chantiers de Jeunesse, dans *Les Guimbardes de Bordeaux*. Pas davantage Montherlant — et il indique parfaitement tout ce qu'il peut y avoir de vraie intelligence et de sensibilité chez un officier du bled, dans les pages publiées récemment de *La Rose de sable*.

Où l'antimilitarisme reste virulent — il semble même s'être beaucoup aggravé ces dernières années — c'est évidemment chez l' « intellectuel de gauche ». La formule est commode, les militaires d'Algérie l'emploient volontiers. Elle est un peu vague. Très peu de gens se veulent « intellectuels », si beaucoup se reconnaissent « de gauche ». Mais enfin le sujet de cet article n'est pas de définir l'intellectuel, heureusement.

(2) Vincent Monteil : **Les Officiers** (Editions du Seuil).

Les intellectuels de gauche peuvent être partisans de la guerre (on l'a bien vu en 1939), ils ne sont jamais favorables à l'armée. Certains combattants ont du prestige à leurs yeux, ce sont les combattants civils, ou semi-civils : résistants contre l'occupant allemand, fellaghas (et aussi révoltés de Hongrie. Mais ici on est parfois déchiré : pour certains, même non communistes, ces révoltés ne vont pas dans le sens de l'histoire). Les plus purs, ce sont bien sûr les combattants des guerres civiles. La guerre civile est d'ailleurs supérieure à la guerre tout court : « Au moins, on sait pourquoi on se bat ». Rien n'est moins sûr que cette dernière affirmation, pourtant souvent répétée. Cela semble une vérité admise dans le livre de Vincent Monteil sur *Les Officiers*, si l'on s'en tient au mot à mot : « Les jeunes sont las du « baratin » des adultes. Les étiquettes sont usées, ils ne veulent même plus les lire. Parlez-leur pétrole, énergie nucléaire, guerre révolutionnaire, voilà qui les intéresse. » La « guerre révolutionnaire » opposée au « baratin » !

Pourtant, comme le note Gaston Bouthoul, les guerres civiles sont les plus meurtrières : « La guerre de Sécession a été la plus sanglante des guerres du XIX[e] siècle, elle a fait plus du double de victimes que la guerre de 1870. Et la guerre civile espagnole a fait, par rapport à la population, plus de victimes que la guerre de 1914-18. Toutes deux avec des armées improvisées, et des combattants amateurs, les plus virulents de tous. »

Malraux et toute la littérature de la Résistance ont fait beaucoup pour le mythe du combattant en espadrilles et dépoitraillé. L'armée française était admissible tant qu'on la confondait encore avec les F.F.I. Maintenant qu'elle a retrouvé un air, que l' « esprit de corps » a fait sa réapparition, depuis, en somme, le phénomène « para », rien ne va plus. Si l'on dénonce parfois chez l' « intellectuel fasciste » une coupable admiration pour la force, l'allure virile, etc., il faut bien reconnaître que la hargne de l' « intellectuel de gauche » est tout aussi inquiétante, psychanalytiquement (« ambivalence »)...

Toujours « objectif », l'*Express* publiait, en juillet dernier, des extraits des carnets d'un para, J.-J. Thieuloy. Pages soigneusement « rewritées », probablement ; sans quoi, comment expliquer que ces notes eussent si bien le style maison ? On y trouvait ceci, que l'on dirait tiré d'un livre de Simone de Beauvoir : « Pas de doute sur la similitude, à chaque instant, décelable chez le para, entre le désir de possession par les armes et la possession par le sexe. Le guerrier jusqu'au bout ne pouvait pas ignorer qu'il porte dans sa chair le symbole de la domination, mais aussi de la servitude. Mâle du côté face, femelle du côté pile, il sait que tout homme porte en soi cette dualité fondamentale dont il se sert pour donner un sens à son combat. »

« On n'est pas plus homosexuel dans les paras que dans les autres armes, continuait J.-J. Thieuloy. On l'est, bien sûr, davantage quand la promiscuité virile et l'isolement s'accentuent (...). Ce qui est plus remarquable, c'est que cette homosexualité est constamment à fleur de peau. Non pas une homosexualité qui vise un but érotique, mais un but de suprématie (...). Ce bellicisme charnel n'est-il pas au fond la marque d'une santé exceptionnelle ? »

Plus loin, l'article reproduit une affiche placardée à la porte des chambrées d'un centre d'instruction. On y lit, entre autres consignes : « Contre un ennemi qui combat à visage découvert, battez-vous avec chevalerie. Face à la guérilla, restez humains. »

⁂

Nous arrivons ainsi à la question des tortures : question qui a été au centre de nombreuses attaques contre l'armée, notamment contre les parachutistes. Car il est hors de doute, hélas, que face à la guérilla tout le monde n'est pas resté « humain »... Et l'on connaît bien tous les arguments que l'on a pu avancer pour justifier, ou excuser, ces pratiques affreuses : que « l'on ne fait pas la guerre avec des enfants de chœur », que ces souffrances infligées à des gens en général coupables en épargnaient de bien plus grandes à des centaines d'innocents et, surtout, qu'en face de gens qui s'attaquent aux civils, femmes, enfants, qui violent, égorgent, émasculent..., les « lois de la guerre » ne peuvent plus avoir cours. Il n'empêche que nous sommes des civilisés et que notre combat perd tout son sens si nous n'agissons plus comme des civilisés. Et, comme l'écrivait Pierre-Henri Simon dans son livre *Contre la torture*, « la situation n'excuse pas tout, et ce qui fait la force des principes, c'est qu'ils sont principes : c'est-à-dire expressions d'un absolu que n'éclipse aucune considération de circonstances ou d'intérêts ; sinon, il n'y a ni droit, ni morale. »

Le livre récent d'Alfred Fabre-Luce exprime un point de vue un peu différent : si en 1957 la balance a fini par pencher en faveur de l'armée, si le terrorisme a pratiquement disparu des grandes villes, c'est, comme l'écrit Alfred Fabre-Luce (3), que l'armée « s'est adaptée aux tâches particulières de la guérilla ». « M. P.-H. Simon, écrit Fabre-Luce, n'ose pas dire qu'à certains moments la torture apparaît authentiquement comme un *moindre mal*. Dès lors, il se situe en dehors de la tragédie. »

Retenons la conclusion de Fabre-Luce :

« Si une résistance de principe absolue à de telles méthodes n'est pas entretenue dans la conscience publique, ce débordement est inévitable. On trouve toujours quelque raison spé-

---

(3) **Demain en Algérie** (Plon, Collection Tribune libre).

cieuse pour s'y abandonner. Et l'on met ainsi en mouvement, dans l'hypocrisie générale, une effroyable machine qui finit un jour par se retourner contre ceux qu'elle prétendait protéger.

« Soyons donc reconnaissants à ceux qui ont poussé à temps un cri d'alarme, continue Fabre-Luce. C'est, pour une part, grâce à eux que le mal aujourd'hui recule. Mais c'est aussi, ne l'oublions pas, parce que la victoire remportée permet une détente. Quand donc les Français reconnaîtront-ils qu'ils composent ensemble la France, jusque dans leurs oppositions ? »

Se plaçant à un autre point de vue, Jean Planchais, dans son livre, *le Malaise de l'Armée,* (4) fait remarquer qu'en Algérie, contrairement à l'attente des chefs, les garçons qui avaient une formation ou une appartenance marxiste se sont intégrés assez vite. « Les jeunes qui se montrèrent dans beaucoup de cas difficiles à manier, écrit-il, ce furent ceux qui traditionnellement fournissaient les éléments les plus disciplinés, les plus enthousiastes : les garçons issus des mouvements de jeunesse catholique. L'ère du catholicisme facteur de conservatisme social est close. Et les jeunes générations ont de la morale une conception plus stricte que leurs aînés. Leur sympathie pour l'armée ne va plus de soi. Bien au contraire, ils ont souvent tendance à la considérer comme un instrument d'oppression. »

Pour beaucoup de militants de gauche, l'armée est « un instrument dans les mains des colonialistes ». Jean-Marie Domenach, dans un article de la revue *Esprit* (5), reconnaît que les choses ne sont pas si simples : « A côté des officiers réactionnaires, contaminés par l'intégrisme, combien d'autres ont vu dans l'intégration l'occasion de lutter contre la misère des Musulmans, d'en faire des hommes nourris et instruits, capables de choisir et de conduire leur destin ! A côté des colonialistes à la Sérigny, on trouve des militaires qui prennent au sérieux la réforme agraire et attendent impatiemment les mesures qui jetteront bas le colonialisme algérien. »

Si les intellectuels de gauche reconnaissent volontiers le bon travail effectué par la « Section administrative spécialisée » en Algérie — l'*Express* du 26 juin s'élevait contre l' « épuration » décidée par les colonels contre certains officiers S.A.S. — ils semblent plus partagés en ce qui concerne l' « action psychologique ».

On reproche volontiers aux officiers de ne pas « penser ». Mais qu'ils décident de s'inspirer des méthodes trouvées dans les livres de Mao Tsé-Toung pour chercher l'appui de la population et on leur reproche de sortir de leur rôle. Suivant Mao, cité par Vincent Monteil : « La population est à l'Armée Rouge

(4) Plon, Collection Tribune libre.
(5) L'Armée en République, ESPRIT, novembre 1958.

ce que l'eau est au poisson ». Il est vrai que la propagande a ses dangers. Mais face à l'idéologie communiste on ne peut critiquer l'Armée de chercher une idéologie qui soutienne son action.

« (Les) officiers psychologues, écrit Domenach, ont fini par s'apercevoir que l'arme psychologique, appliquée à l'adversaire et aux populations qu'on lui dispute, ne mène à aucun résultat durable si elle n'est pas alimentée par une politique. »

Voilà le grand mot lâché. L'inquiétant, pour Domenach, ce n'est pas que l'armée ait une doctrine politique, c'est qu'elle s'en fasse une qui n'ait que des rapports lointains avec les idées démocratiques. Il se constitue, écrit-il, « une « doctrine » faite de corporatisme, d'anti-libéralisme, bref de tous les poncifs de la critique réactionnaire du capitalisme ». Pourtant, comment en vouloir aux officiers de ne pas croire à la valeur des idées démocratiques, dans sa lutte quand on songe que le F.L.N. ne fait même pas semblant de croire à la valeur du suffrage universel ?

Domenach souhaite une « intégration de l'armée à la nation — intégration politique, administrative et intellectuelle » mais sous sa plume, cela signifie une armée intégrée à la « République », une armée bien docile, une armée qui ne serait capable d'aucune réaction comme celle du 13 mai.

Il est vrai que lorsqu'on pense à la façon dont les chefs militaires ont laissé De Gaulle détourner de son sens ce réveil du 13 mai, on a quelques raisons de douter — pour d'autres raisons que Domenach — du sens et de la compétence politiques de ces chefs... Il n'est pas impossible que ces doutes sur l'intelligence des chefs soient ressentis dans l'armée elle-même. En 1957, on pouvait lire dans *Message des forces armées*, organe d'un groupe de jeunes officiers : « Nous ne nous sentons même plus unis derrière nos chefs par cette adhésion profonde qui rend possibles les performances les plus exceptionnelles. Il n'est pas excessif de parler d'une véritable rupture entre générations... Cette perte de confiance est due, en partie, à l'impression d'une certaine sclérose des échelons élevés, mais surtout à la conscience d'un abaissement général du caractère... ».

Pourtant, il faut reconnaître que, depuis quelques années, l'armée française a eu une tâche très lourde. « Je me demande, écrivait Georges Marey, dans la *Revue française* en 1956, si les Français se font une idée suffisamment exacte de la souplesse avec laquelle leur armée réagit, depuis dix ans, dans les circonstances les plus diverses ? Reconstituée à partir de 1945, en vue de la guerre moderne, elle a bientôt dû s'engager à fond dans les opérations de guérilla en Indochine. Libérée de ce boulet asiatique, elle a entrepris une première reconversion pour se mettre en mesure de mener, sur un front occidental, un combat atomique — jusqu'au moment où elle a été saisie

en pleine réorganisation et transférée en quasi-totalité vers l'Afrique du Nord pour y développer une immense action de guerre en surface. Ce qui ne l'a pas empêchée de tirer de sa propre substance, au mois d'août dernier, un nouveau corps expéditionnaire — la « Force A » — bâti sur le mode classique et destiné à intervenir, le cas échéant, dans le Proche-Orient.

Une armée nationale capable de tant de « mutations » contradictoires, concluait Georges Marey, est une force jeune et vivante ».

Surtout si l'on ajoute qu'à ces tâches proprement militaires, l'armée se sent tenue d'en ajouter d'autres encore plus difficiles. Ce sont de bien grandes vertus que l'on est en droit de demander à ceux qui sont chargés des tâches du commandement. Cette exigence a été parfaitement exprimée par Paul Valéry dans ces lignes extraites de sa *Réponse au remerciement du Maréchal Pétain* :

« Il vous suffit de demeurer celui qui avait compris une fois pour toutes que la vraie valeur d'une intelligence consiste dans la faculté de se laisser instruire par les faits ».

« Je ne vois véritablement pas de profession qui serait plus propice à mûrir un bon esprit — s'il se trouvait en nous toujours autant d'esprit que l'occasion de s'en servir est plus précieuse. »

« Qu'est-ce que le commandement, si ce n'est le gouvernement des forces par la pensée, joint au tempérament de la pensée par la connaissance exacte des forces. Comme l'esprit, quand il a fortement et distinctement conscience de son corps et de ses membres, se sent plus maître du réel et de soi-même, ainsi en est-il du commandement. »

G. ALLARY.

LE MYTHE DES "PARAS"

Les méthodes de combat de l'armée ainsi que les méthodes de pacification et d'administration ont été profondément modifiées par les conditions de la guerre d'Indochine et de la guerre d'Algérie, et notamment par l'apparition des unités aéroportées. Mais, en outre, l'apparition dans notre armée de cette arme nouvelle a eu des conséquences tout aussi profondes et pour l'instant encore incomplètement dénombrées sur le moral de la jeunesse française. Les « paras » sont devenus l'arme la plus prestigieuse de notre temps : mais le mythe des paras est quelque chose de bien plus important encore, car il est en train de devenir peut-être l'armature morale de toute une génération.

Qu'est-ce que les « paras » ?

Voici les renseignements qu'un non-spécialiste peut se procurer après une rapide enquête sur les « paras ». Les premières unités aéroportées furent créées en 1936 sur la demande du 2e Bureau, lorsque celui-ci apprit l'existence d'unités analogues en Allemagne et en U.R.S.S. Mais l'état-major ne sut pas voir l'importance de la nouvelle arme dans une guerre moderne et les effectifs furent limités à 2 compagnies qui ne furent pas engagées pendant la campagne de 1940. L'une de ces compagnies regroupées en Angleterre après l'armistice fut mise à la disposition du *Spécial Air Service* anglais (SAS) et participa, à ce titre, aux opérations de Crète et surtout, très brillamment, à celles de Libye.

En 1948, ces compagnies SAS furent envoyées en Indochine où elles furent constituées en bataillons de parachutistes coloniaux sous l'impulsion du commandant Pâris de La Bollardière. Ce fut le véritable noyau de nos troupes parachutistes. Très rapidement constituées en unités d'élite, copiées le plus souvent sur la Légion Etrangère, elles apprirent là un type de guerre entièrement nouveau où la propagande, l'action politique, l'administration, la contre-guerilla n'avaient pas moins d'importance que les missions de combat proprement dites.

A cette date, elles jouent un rôle important en Corée où elles participèrent aux côtés des Marines américains à la terrible bataille de la colline sanglante. Et elles prirent une place de plus en plus spectaculaire dans la guerre d'Indochine, à la fin de laquelle leur intervention dramatique à Dien Bien Phu sous la conduite de Castries et de Bigeard donne à leur courage et à leur esprit un caractère légendaire. C'est à partir de Dien Bien Phu que naît dans le public le « mythe des paras ».

Pendant la guerre d'Algérie le nombre des unités aéroportées et héliportées augmente considérablement. Leur action est mieux connue du public, elle devient l'objet de nombreux reportages. Leur *battle dress* de camouflage et leur béret frappent les imaginations. En même temps l'opinion aperçoit mieux leur rôle et leur efficacité dans cette guerre difficile. Les premières calomnies, éléments indispensables des légendes, font à ce moment leur apparition et consolident le prestige qu'elles voudraient détruire. Bien que la légende, dès ce moment, se nourrisse déjà d'elle-même, deux faits en accélèrent le développement : le débarquement de Suez dans lequel l'intervention du 2e Régiment parachutiste sous le commandement de Gilles, évoque les exploits techniques des parachutistes allemands à Liège et à Maestricht, et la répression du terrorisme à Alger par Massu, entreprise sur laquelle tous les éléments engagés avaient échoué jusqu'alors.

Il existe aujourd'hui 7 régiments de parachutistes coloniaux, les 2e, 3e, 6e et 8e régiment, stationnés en Algérie, et les 5e, 7e et 4e régiment stationnés dans d'autres territoires ; 4 régiments de parachutistes métropolitains, les 1er, 9e, 14e et 18e régiment auxquels il faut ajouter la 11e demi-brigade, élément de choc ; 2 régiments de parachutistes de la Légion Etrangère; 1 régiment de hussards, 1 régiment de dragons, 1 régiment et un groupe d'artillerie ; des commandos et compagnies de l'aviation, du génie, du train, des transmissions et deux bases-écoles. Les régiments sont de 1.200 hommes. Il n'existe qu'une seule division parachutiste, la 10e division du général Massu. Les autres formations sont mises à la disposition des groupes opérationnels. Selon des chiffres fournis par la presse, il y aurait environ 30.000 parachutistes employés en opération, 10.000 environ en réserve ou en stage de formation et à peu près 80.000 anciens parachutistes classés dans la réserve.

La formation des « paras ».

Pendant longtemps les « paras » ont été des volontaires. Ils sont de plus en plus recrutés maintenant dans le contingent, et surtout en tenant compte des aptitudes physiques. Dans les deux cas, leur formation est la même, et cette formation n'est

pas étrangère non plus — comme celle de la Légion — au « mythe des paras ».

Les épreuves pour l'attribution du brevet militaire de parachutiste sont définies de la manière suivante par un compte rendu de *Paris-Presse* : Elles comprennent :

« Après un mois d'entraînement, un examen médical d'aptitude, un examen de contrôle d'entraînement physique et des épreuves techniques : exercices pratiques au sol et aux agrès spéciaux, exécution en vol de six sauts dont un saut avec sac et armes.

Le brevet obtenu, commence l'instruction militaire qui demande des efforts violents et prolongés. Car, si le saut représente déjà une dépense d'énergie équivalente à cinq ou six heures de travail normal, lorsque le combattant a sauté, il lui reste à combattre, c'est-à-dire, pratiquement à tout faire.

Cette instruction de base dure deux mois, puis deux autres mois sont encore nécessaires pour la spécialisation des commandos, des écoles de jungle et stages amphibie.

L'entraînement est dur et virile, la sélection sévère, tant sur le plan physique que sur le plan moral. Le déchet remis à la disposition des unités d'infanterie est de l'ordre de 20 à 25 % pour chaque période d'instruction, mais ceux qui sont admis au port du béret rouge ont la fierté de faire partie d'un corps d'élite d'esprit jeune et dynamique. »

La formation morale du parachutiste est également l'objet d'une attention particulière. On leur apprend — ce qu'on apprend du reste à tout soldat — le respect de l'adversaire quand celui-ci se bat loyalement, mais aussi toutes les tâches qui sont celles d'un commando dans une région isolée en présence d'une population pauvre, terrifiée, mal ravitaillée. Ils doivent savoir s'occuper des enfants, des malades, installer une infirmerie de campagne, ouvrir une école, participer aux travaux des champs, réparer les maisons avec l'outillage. Les tâches du scoutisme et souvent celles du pionnier sont aussi importantes dans leur formation que celles du soldat. Car il est parfois aussi essentiel de réparer une route, de rétablir une passerelle que d'occuper une position.

Mais ce sont surtout les tâches confiées aux officiers des groupes « paras » qui ont contribué à répandre l'idée que les nouvelles unités constituaient un élément entièrement neuf dans l'armée traditionnelle.

En 1956, le général Massu créait à Souma, le premier centre expérimental de contre-guerilla, sur le modèle duquel on fonda ensuite ceux d'Arzew et de Philippeville. Dans ces cen-

tres, on tira la leçon de la guerre nouvelle que l'armée avait à mener et on en définit les méthodes. Sur un front très dispersé, dans un terrain difficile, où la plupart des initiatives ne peuvent être prises que sur place, le rôle du commandant d'unité légère, section ou compagnie, apparaît comme essentiel. La guerre d'Algérie est une guerre de capitaines. Elle confie au commandant de groupe, une très grande autonomie d'action et en même temps une très grande autorité, même à l'égard de son chef. Seuls au contact des populations, amenés à résoudre seuls des problèmes qui varient constamment, à affronter seuls des dispositions différentes suivant les tribus, la région, les circonstances, les capitaines sont devenus non seulement l'articulation la plus importante du commandement, mais encore les officiers dont les rapports et l'expérience sont décisifs, ou du moins devraient être décisifs dans la conduite de la guerre. Cette situation spéciale leur a donné une autorité toute nouvelle, même quand elle n'est pas privilégiée. L'armée devient sous leur impulsion, beaucoup plus qu'elle ne l'a jamais été, un organisme collectif dans lequel la base intervient beaucoup plus puissamment qu'autrefois sur l'attitude de l'état-major. C'est assurément une partie du prestige des « paras » que cette autorité spéciale de leurs chefs directs, sur les épaules desquels tout le monde sent que repose le sort de l'Algérie. Le public sent confusément que, plus que tous les autres, les 30.000 hommes des commandos opérationnels et leurs 3.000 officiers portent la part la plus dure et aussi la plus spectaculaire de la guerre.

Les tâches dont les officiers « paras » ont été chargés et la manière dont ils les accomplissent ne sont pas moins révolutionnaires. Pour eux, le combat est avant tout contre le terrorisme, et combattre le terrorisme c'est essentiellement *rassurer* et *prévenir*. Pour rassurer, il n'y a qu'un moyen : être là. Cela veut dire partager la vie des douars, ses dangers, ses difficultés. D'où la création des officiers SAS (sections administratives spéciales), réapparition des anciens officiers des affaires indigènes, mais dans une situation beaucoup plus dangereuse. Remplissant à la fois la fonction des Intendants de l'ancien régime, des maires de la troisième république et des commissaires politiques des régimes communistes, ces centurions d'un modèle inédit ont, comme leurs soldats, quelque chose du pionnier et quelque chose du missionnaire. La vie que mènent ces officiers, les responsabilités qu'ils endossent, les initiatives qu'ils sont amenés à prendre et qui sont nécessairement couvertes par leurs chefs, les font participer aux types de vie moderne qui font travailler les imaginations, et qui, au fond, sont toutes des exaltations de l'énergie dans un temps dépourvu d'énergie, le caïd, tel qu'on le voit dans les films sur le *milieu*, le commissaire politique, tel qu'il apparaît dans le cinéma soviétique. Seul, constamment en danger, tout

près de ses hommes et tout près de ceux qu'il gouverne, échappant à cette déformation caricaturale que la vie administrative ou le système capitaliste imposent aux hommes en place, n'étant ni *important*, ni *intellectuel*, ni *négrier*, l'officier de « paras » a, lui aussi, et sans le savoir, largement participé à la création du mythe, parce qu'il représente l'indépendance, la vie libre et dangereuse, le désintéressement, et surtout la vie *avec* les hommes et *pour* les hommes, aux yeux d'une génération qui, sans le savoir, elle aussi, est profondément dégoûtée par le contraire de tout ce qu'ils sont : *l'important*, *l'intellectuel*, le *négrier* conscient ou inconscient.

Enfin, chez les « paras », officiers et soldats ont, dans leur formation et dans leur vie de combattant, une particularité qui fait leur orgueil, qui leur permet de se comprendre entre eux plus profondément, en tant qu'hommes, que les soldats des autres armes et qui assure à leur prestige une estampille, claire, indiscutable : c'est leur *minute de vérité*, l'instant du saut. Stendhal disait que le courage physique est la seule vertu qui ne soit pas susceptible d'hypocrisie. Il n'y a donc pas de faux « paras », comme Molière disait qu'il y a des faux braves, car le saut, c'est le saut. Et ils savent tous que ce n'est pas facile, que les plus courageux, s'ils ont un peu d'imagination, ont à forcer leur volonté devant le vide, à commander durement à leurs nerfs, à leurs muscles. Et certes, il n'est pas plus facile, il est même plus difficile, au fond, et plus *probant*, d'avoir le courage de sortir de son trou sous un feu de mitrailleuses, entre deux rafales, et de recevoir une giclée de balles dans le ventre, chose que des millions d'hommes ont fait il y a quarante ans et il y a quinze ans, sans faire d'histoire. Mais ce qui compte pour un mythe, c'est ce qui est spectaculaire. Cette *minute de vérité*, ce fléchissement toujours possible des nerfs, cette valeur exemplaire du saut accompli à son tour, au chronomètre, à l'ordre du bras, les châtiments qu'ils s'infligent par tradition pour une seconde de faiblesse, tout cela donne une image forte, brillante, de courage, une image sans bavures, sans cette boue des tranchées, sans ces faux plis que l'action et la vie donnent toujours à des formes plus élevées, plus difficiles du courage.

L'esprit « para »

Ce culte du courage physique, à la fois si étranger à notre vie sociale contemporaine et aussi si proche d'elle, condamné par notre intellectualisme, notre démocratisme, notre humanitarisme, notre antiracisme, notre antifascisme, enfin par

toutes les expressions dites *élevées* de notre presse et de notre littérature, et en même temps incarné et exalté par notre amour du sport, des ascensions, de la spéléologie, des exploits insensés, derniers refuges par lesquels nos peuples expriment confusément leur goût indéracinable de la virilité et de la force, ce culte du courage physique, c'est bien là, comme la presse progressiste l'a reconnu tout de suite, le fantôme épouvantable, le revenant à abattre, l'abomination subitement réincarnée.

Autre sujet d'épouvante : au contact de la réalité, le « para », homme du contingent a oublié tout ce que lui avait appris la « bonne presse » progressiste. Il était parti de la Métropole le poing levé, maudissant les « gueules de vaches » et chantant l'Internationale pour défier les « colonialistes ». On l'a mis tout de suite dans le bled. Il n'y a pas trouvé de « gueules de vaches », on lui a montré des populations terrifiées, par des raids sur les hommes et les troupeaux, des mechtas brûlés, des enfants éventrés et il a vu ses camarades sauter sur des mines dans les tramways ou à la terrasse des cafés. Pendant ce temps les journaux communistes faisaient une belle campagne pour demander aux « donneurs de sang » de refuser le sang qui pouvait sauver leurs camarades blessés dans les attentats. Le « para » que son uniforme seul exposait à recevoir une balle dans le ventre à toute heure de la journée, commença à juger avec un certain dégoût nos petites querelles de boutique de la Métropole. Il se découvrit de l'estime pour les Arabes et souvent de l'affection. Et il eut de plus en plus de mépris pour les pantins de Paris, qui, dans cette défense de l'Algérie qui était son travail de chaque jour, voyaient surtout une occasion de réussir leurs sales petites combinaisons politiques.

Dans ces conditions, le « para » se mit à ressembler, à l'étonnement de beaucoup de gens, à ces « soldats politiques » pour lesquels les progressistes ont tant d'admiration quand ils sont Viets, Chinois ou Coréens, mais qui leur paraissent une légion démoniaque quand ils défendent des terres françaises. Laissons parler ici le plus intelligent de nos adversaires, le journal le mieux fait de Paris, *l'Express,* qui méritera l'attention des historiens de l'avenir, non seulement pour sa réussite, mais comme symbole des contradictions et des confusions de notre temps.

Dans un article sur *L'esprit para,* voici comment *L'Express* du 10 juillet 1958 analyse, d'après la confession d'un parachutiste lui-même, la psychologie de ses camarades. D'abord, dit-il, le « para » est le « vainqueur par définition ». En ce sens il a à l'égard du civil le mépris dû au *pékin,* comme on disait en 1812, et à l'égard des autres armes l'équivalent de *l'esprit cavalier,* comme on disait en 1914. Il est le vainqueur

de l'espace, le vainqueur de la nature, il est surtout le vainqueur de lui-même : « tous les diplômes de l'université ne valent pas à ses yeux cette victoire sur la volonté : sauter dans le vide avec un sac sur le dos ». Et plus loin : « Il a la hantise du « Go ! ». Son honneur se joue à la portière ». De cette victoire sur soi-même, il tire une fierté, l'auteur dirait volontiers un « orgueil de caste », au nom duquel il sépare les « paras » des autres hommes. Citant avec complaisance un mot d'un officier grognon, il souligne une expression qui lui paraît caractéristique : « Vous vous prenez pour une nouvelle race de seigneurs ». Nous verrons que ce mot, souligné comme en passant par *L'Express,* va plus loin qu'on ne pense. Car l'auteur commente : « Du deuxième classe au colonel (le grade importe d'ailleurs peu dans l'avion), le para sait qu'au stage de saut se forme une *race* ». Cette race de seigneurs paraît, du reste, assez peu léonine, puisque tout ce que l'auteur parvient à lui reprocher, c'est son goût de la plaque de brevet qui justifie son titre, les fourragères, les insignes de commando et la coquetterie avec laquelle elle *culotte* ses bérets et repasse ses plis de pantalon. La seconde conséquence de ce culte du courage physique est, selon *L'Express,* une certaine ostentation de virilité : « celui qui a « choisi les paras », précise le perspicace analyste, se distingue par son instinct dynamique, par ses tendances possessives ». L'auteur précise dans un langage un peu plus clair : « Il pense peu, il lit peu..., mais il sent, il voit ». Ne pas lire *L'Express,* être rebelle à la métaphysique, est-ce que ce sont là des traits vraiment très inquiétants chez des garçons de vingt ans ? Nous verrons, dans ce cas aussi, où aboutit cette petite phrase. Mais enfin jusqu'à présent l'acte d'accusation qui reproche aux garçons de vingt ans d'aimer les filles et de faire le coq, ne paraît pas très lourdement chargé. C'est que nous n'avons pas encore vu le « penchant criminel » : ne soyez pas impatient, il va vous être dévoilé. Sachons-le, ce qui est grave chez le « para », ce n'est pas tellement son béret et ses écussons, ni même qu'il siffle les filles dans la rue, ni même sa fierté d'avoir fait ses preuves de courage, c'est essentiellement qu'il soit « anticommuniste ». Voilà le péché capital, voilà l'esprit « para » enfin démasqué. Ici, laissons respectueusement la parole à l'auteur : il est « para », je ne le suis pas. « Le para, écrit-il, soldat d'avant-garde, a pris conscience du sens du monde moderne, de son rôle dans la guerre moderne qui est essentiellement politique. Il a appris à ses dépens à lutter contre un ennemi qui se cache, qui se dérobe et qui le frappe dans le dos. Un ennemi qui est maître dans l'art de combattre à partir de rien, qui excelle dans une propagande et qui sait forcer la population civile à devenir son alliée. Il y a douze ans que les paras se battent corps à corps contre les communistes. Douze ans qu'ils apprennent à faire de la contre-politique.

« Le para a durement ressenti son éviction du Viet-Nam. En Algérie, il est décidé à rester et à vaincre. Par n'importe quel moyen, quitte à s'allier avec l'Arabe : le musulman n'est pas son ennemi. Il s'en fera un ami pour combattre son ennemi intime, son ennemi physique. Ennemi qui n'ose pas dire son nom, qui n'ose pas se montrer en face, qui est partout et nulle part, envahissant, cancérigène : dans les salles de rédaction, dans les assemblées, dans les meetings, dans la rue et jusque dans les états-majors. Ennemi qui, pour lui, est d'une virilité douteuse, mais d'une intelligence démoniaque. Le para fait la guerre à l'intelligence progressiste — organisatrice de trahison, de défaite, de dégradation. »

Voilà, en effet, le mot qui dit tout : le « para » n'est pas progressiste, il « fait même la guerre à l'intelligence progressiste », — vous avez compris que, pour l'auteur, cela veut dire purement et simplement qu'il fait la guerre à l'intelligence. Aussi les suites de cet état d'esprit sont-elles faciles à démontrer : le « para » n'aime pas les discours, il n'aime pas les assemblées, il n'aime pas les congrès, il n'aime pas les parlementaires, on n'est même pas sûr qu'il respecte messieurs les ministres. Il aime les hommes d'action comme lui, autant dire les aventuriers. Et, pour finir cette mise en garde : ne vous y fiez pas, le « para » n'a pas autant d'admiration que vous croyez pour M. le général de Gaulle, qui est à ses yeux l'homme d'une époque révolue et qui lui paraît faire partie du Musée de l'Armée au même titre que le général Canrobert ou le brave maréchal de Mac-Mahon.

Je ne me porte pas garant de cette analyse de « l'esprit para ». Je me borne à la citer. Comme je cite aussi, pour comparaison, un texte que l'auteur insère lui-même dans son article et auquel j'attache plus d'importance qu'à son analyse, car il est fixé par des punaises aux portes des chambrées d'un centre d'instruction des « paras ». Je pense que pour savoir exactement ce qu'est « l'esprit para », il suffit de le lire avec attention :

« Paras, vous êtes les soldats d'élite. Vous rechercherez le combat et vous vous entraînerez aux plus dures épreuves. La bataille sera pour vous le but suprême.

« Cultivez la vraie camaraderie ; c'est avec l'aide de vos compagnons que vous irez à la victoire ou à la mort.

« Soyez avares de paroles, incorruptibles. L'homme agit et laisse aux femmes leur caquetage. Ce dernier pourrait vous conduire au tombeau. Soyez calmes et prudents, forts et résolus. La bravoure, l'enthousiasme, l'esprit d'offensive vous donneront dans l'attaque l'ascendant sur l'adversaire.

« En présence de l'ennemi, rien de plus précieux que les munitions. Celui qui tire sans nécessité, seulement pour se donner du courage, est un pleutre qui ne mérite pas le titre de parachutiste. Ne vous rendez jamais. Pour vous, ou la victoire ou la mort. Il n'est pas d'autre alternative. C'est une question d'honneur.

« Point de triomphe sans de bonnes armes. Soumettez-vous à cette loi : d'abord mes armes, moi-même ensuite. De chacune de vos entreprises vous devez saisir précisément la portée, afin d'être à même, si votre chef est tué, de la mener à bien à sa place. Contre un ennemi qui combat à visage découvert, battez-vous avec chevalerie. Face à la guérilla, restez humains.

« Tenez vos yeux grands ouverts. Elevez-vous à la hauteur des héros.

« Soyez aussi rapides que le lévrier, aussi résistants que le cuir, aussi durs que l'acier, et vous serez ainsi l'incarnation parfaite du guerrier ».

C'est un beau texte. On aurait pu le graver quelque part à Sparte sur les frontons derrière lesquels s'entraînaient les fameuses phalanges. Mais la rédaction de *L'Express* admire-t-elle Sparte ?

Eh bien, répondons à cela tout de suite. Oui, la rédaction de *L'Express* admire Sparte. Oui, elle aime l'énergie, oui, elle aime le désintéressement, oui, elle veut qu'un soldat comprenne le sens du combat qu'il mène. Et elle admet même, la rédaction de *L'Express*, qu'il ait le goût des écussons, qu'il porte joyeusement son calot et qu'il repasse son bleu de chauffe : à condition qu'il s'agisse des soldats de Mao-Tsé-Toung ou des commandos de l'Etat d'Israël, à l'égard desquels nous partageons, je l'avoue, l'admiration de *L'Express*. C'est ce que j'appelais tout à l'heure les contradictions de notre temps : ils veulent bien le fascisme, mais pour Marx.

Le mythe des « paras »

Les « paras » sont une chose, le mythe des « paras » en est une autre. Un mythe, c'est d'abord une légende. Nous avons essayé de montrer cette légende en décrivant les « paras », non tels qu'ils sont, mais tels qu'ils apparaissent à l'opinion. Nous avons dit *pourquoi* cette légende, en soulignant ce qui avait frappé les imaginations. Mais un mythe, c'est plus qu'une

légende : c'est une légende qui agit sur l'opinion, qui lui propose un modèle qui l'attire et sur laquelle elle se forme, souvent parce qu'il répond à quelques-unes de ses tendances inconscientes et insatisfaites. Y a-t-il, en ce sens, un mythe des « paras » ? A quelles tendances correspond-il ?

La constatation de l'existence d'un mythe exige une enquête sociologique, qui est toujours difficile. Nous n'avons pas les moyens de la faire. La presse, et par conséquent l'opinion, ou, au contraire, l'opinion, et par conséquent la presse montrent un assez vif intérêt pour les « paras ». Il y a dans cet intérêt de la curiosité, de la sympathie, parfois de l'enthousiasme, parfois de l'inquiétude. Cela suffit-il pour faire du « para » un *modèle* auquel souhaiterait ressembler une partie de la jeunesse actuelle ? Nous n'en savons rien. Si le mythe du « para » existe, il est dû, semble-t-il, pour l'instant à la mauvaise humeur et à la sourde hostilité des adversaires des « paras ». C'est à cause de cette hargne sournoise des communistes et des progressistes que beaucoup de jeunes gens ont vu dans le « para » une image forte et bien en relief. On leur désigne le « para ». Ils se disent : il faut être comme le « para ». Mais parlons de choses plus sûres. L'armée a, en ce moment, un rôle éducateur parce qu'une partie du contingent lui est confiée. A ces garçons du contingent, leurs instructeurs montrent les tâches de l'armée telles qu'elles sont. Et ils leur montrent les « paras », unité d'élite, comme le corps qui accomplit le mieux les tâches qui sont celles de tous. Le « para », dans cette instruction, est bien un *modèle*. C'est un modèle scolaire et il est difficile de savoir ce que les garçons du contingent pensent de ce bon élève. Mais l'éclat en est si fort, le prestige en est si grand qu'on peut affirmer avec peu de risques d'erreur que le « para » est devenu, au moins pour l'armée, le type de soldat nouveau sur lequel il faut essayer de modeler les hommes du contingent. Enfin, il y a 150.000 « paras » et anciens « paras » qui, revenus à la vie civile, restent profondément et définitivement des « paras » et pour lesquels le fait d'avoir été « para » est une consécration, « l'esprit para » une sorte de doctrine, ou, du moins, une manière prompte et sûre de juger les événements et les hommes, et pour lesquels, le « para », en effet, constitue un modèle et même plus qu'un modèle, quelque chose comme une idée-force. Alors y a-t-il un mythe du « para » ? Oui, sans aucun doute, pour l'ancien « para », oui pour l'armée, dans la mesure où elle a besoin d'un type de soldat nouveau pour des guerres nouvelles, oui peut-être pour une partie de l'opinion qui, toutefois, se trouve hésitante et sollicitée, comme dans toute phase de formation d'un mythe, mais pas encore définitivement polarisée.

Ne nous y trompons pas : dans les rapports de l'armée et de la nation, l'armée, par l'apparition du mythe du « para » reçoit

vis-à-vis de toute la nation un rôle de guide qu'elle n'avait jamais exercé jusqu'ici dans notre pays, et ce changement peut être immense et radical. Car l'armée n'avait fabriqué jusqu'à présent un modèle, un idéal typique, l'officier, que pour une aristocratie. Par là, Saint-Cyr modelait impérieusement trois ou quatre mille familles françaises, y compris les mères, les filles, les femmes, les fiancées, Saint-Cyr leur imposait une certaine image du devoir, du sacrifice, de l'honneur, une certaine conception de la vie. Mais cette aristocratie militaire se trouvait isolée dans son propre pays. L'ouvrier se modelait pendant ce temps sur l'image marxiste de l'ouvrier qu'on fabriquait pour lui dans les écoles de cadres soviétiques et qu'on lui fourrait de force dans la tête ; l'intellectuel, le sous-intellectuel, espèce foisonnante, et l'étudiant se modelaient sur l'image qu'ils trouvaient d'eux dans *L'Express*, dans *France-Observateur*, que toute la presse bourgeoise, du *Figaro* à *Réalités* respectait benoîtement, et qui était une fois de plus inspirée indirectement par Moscou ; le commerçant, l'employé, masse amorphe et moutonnière, s'alignaient sur les mêmes traits puisque les organes les plus respectables à leurs yeux, la radio, le *Parisien libéré*, l'*Aurore*, les films du quartier leur représentaient la même image, libérale, consentante, ratiocinante, abdicante, serre-fesse, conformiste et ne sachant que faire la queue à tous les guichets, celui du cinéma, celui du percepteur, celui de l'isoloir, celui du casse-pipe ; le paysan, lui, ne pensait rien : il regardait tout cela en haussant les épaules.

Ainsi la nation se décomposait, sans que l'armée coupée de l'opinion et surtout de *l'imagination* de la nation pût rien faire pour arrêter cette décadence.

C'est tout cela que l'apparition d'un mythe nouveau change ou, du moins, risque de changer. L'armée *n'imagine* plus toute seule : elle *imagine* maintenant en accord avec la nation. Elle ne rêve plus toute seule de courage, d'énergie, d'efficacité, c'est la nation toute entière qui se met à rêver, elle aussi, de courage, d'énergie, d'efficacité. Elle n'est plus toute seule à être fatiguée des bavardages, des combinaisons, des demi-mesures et des tours de cartes qu'on appelle la politique : la nation en est fatiguée, elle aussi. Et quand l'armée propose à la jeunesse un modèle de conscrit inédit dont toute la science consiste, comme celle d'Alexandre, à trancher le nœud gordien, elle ne prêche plus dans le désert, devant trois ou quatre mille familles préparées à l'écouter par leurs traditions, elle a comme auditoire tout le pays, et nous sentons bien aujourd'hui que tout le pays répond.

Sur le plan moral, c'est le plus grand service que pouvait nous rendre l'armée. Par son exemple seul, et sans se mêler de politique, elle *désintoxique* la nation. Simplement en lui montrant un type d'homme accordé aux qualités de notre race, elle

en appelle à ce qu'il y a de plus profond dans notre sang, elle réveille ses qualités fondamentales et elle débarrasse la nation de tous les poisons que l'intellectualisme, la politique, les idéologies ont accumulé dans ses veines et qui ont fait d'elle une nation malade. La popularité du *para* est une cure d'air frais. Cette goulée d'oxygène suffira-t-elle à nous guérir ? On voit déjà dès maintenant les malices des habiles. Il s'agit d'encadrer les « paras » et de les utiliser, de leur fournir des généraux qui les dirigeront vers la bonne enseigne, qui leur apprendront à ne pas se tromper de feuilles de chêne, à ne pas prendre un képi pour un autre et de respecter profondément M. Pompidou. Mais en dépit des distributions d'étoiles et d'épaulettes et de ce qu'on appelle le « remaniement » des cadres de l'armée, je crois à la vertu de l'action. Tant qu'il y aura des « paras », et tant qu'on leur demandera du courage et de l'énergie, c'est ce courage et cette énergie qui feront tache d'huile, qui se répandront sur toute la nation et qui contribueront à lui donner une âme nouvelle. Vingt mille garçons en blousons de camouflage ont réveillé la France mieux que tous ses journalistes et tous ses écrivains. Et le tableau d'avancement ne prévaudra point contre cela.

M. B.

L'ARMÉE ET LA NATION :

LA FIN DU MYTHE DE "LA GRANDE MUETTE"

L'armée française vit depuis plus d'un demi-siècle sur une convention. Cette convention, malgré son caractère arbitraire et fallacieux, a fini par devenir un dogme, une sorte de statut de l'armée : c'est le mythe de « la grande muette ».

Avant de montrer comment ce mythe s'est écroulé sous le coup des faits eux-mêmes, revenons en arrière pour montrer d'où il est né.

Le mythe de « la grande muette » n'est nullement consubstantiel à l'armée. Il n'a pas de racine dans la tradition militaire et même dans cette tradition il est inintelligible et aberrant. L'armée est d'abord liée dans son essence au souverain et elle est liée à lui de la manière la plus directe et la plus formelle, par le serment. Dans la tradition militaire la plus ancienne et la plus ferme, l'honneur de porter l'épée est conféré par le souverain lui-même, il ouvre l'accès à une caste d'élite qui se caractérise par le service du sang, le désintéressement, le culte traditionnel et impératif de l'honneur. L'épée qu'on tient du souverain lui appartient, elle est à son service. En ce sens, le soldat n'est pas maître, il ne peut pas l'être. Il est le premier des serviteurs du souverain et le plus essentiel. Il lui doit son sang face à l'ennemi, mais aussi face à l'émeute. Mourir sur les marches du trône n'est pas pour lui une image, c'est un devoir étroit. L'armée n'est donc nullement « muette » : elle est au service de la couronne. Et tous les problèmes que peut se poser le soldat ont leur solution dans ce principe fondamental qu'il est au service du souverain.

Quand apparut le nouveau régime, dans lequel le *peuple* était le souverain, cette allégeance traditionnelle envers un homme, naturellement, disparut. Elle a été remplacée par l'allégeance à *la nation*. A première vue, cette notion paraît aussi claire que la précédente : *la nation* remplace le souverain, le serment du soldat est implicite au lieu d'être prononcé, mais il doit à la nation le service du sang comme il le devait au souverain. Dès qu'on y réfléchit, cette notion nouvelle présente une difficulté. Quel est le souverain dans le nouveau régime ? C'est *le peuple*. Et c'est du *peuple-souverain* en effet que le soldat tient désormais son épée, c'est *au nom du peuple-souverain* qu'il se bat, et aussi qu'il exécute et ordonne. Et *la nation*, qu'est-ce que c'est ? C'est quelque chose de supérieur au peuple-souverain, car c'est le peuple lui-même en tant qu'il survit à tous les régimes, c'est *la Patrie* quelle qu'elle soit, monarchie, empire ou démocratie.

Alors, de qui finalement le soldat est-il le serviteur ? Est-ce du *peuple-souverain*, successeur sur le trône du souverain auquel nos pères ont prêté serment et duquel il est, comme du roi, le serviteur aveugle, *quoi que décide le peuple souverain ?* Est-ce de *la nation*, c'est-à-dire de la Patrie, entité nouvelle représentée par le drapeau, à laquelle seule s'adresserait le serment du soldat, qui se place ainsi *au-dessus de tous les régimes* et consacre ainsi sa vie à *la Patrie*, quelle qu'en soit la forme politique ?

La logique eût voulu qu'on répondît *oui* à la première question. Le cœur et le sentiment patriotique ont fait que les officiers ont presque toujours répondu *oui* à la seconde.

Dans le premier cas, l'armée devait être alors une *armée républicaine*, faisant bloc avec le régime comme l'armée de l'ancien régime faisait bloc avec le trône, comme l'armée soviétique fait bloc aujourd'hui avec le parti communiste. Dans cette perspective l'armée n'était plus et ne pouvait pas être un corps politiquement neutre. Qu'elle fût ou non autorisée à se mêler à la vie politique du pays, il était fatal qu'elle devînt un corps politiquement orienté, une citadelle de la défense républicaine aussi prête à agir contre l'ennemi intérieur que contre l'ennemi du dehors et dont la *neutralité politique* était par conséquent inconcevable.

Dans le second cas, en se vouant à *la nation*, l'armée se plaçait *au-dessus de la politique*. Mais elle devenait aussitôt politiquement suspecte. Car ce choix consistait à affirmer que, fidèle au régime présent, elle serait fidèle aussi au régime qui succéderait. Elle était donc à l'intérieur du régime un corps armé,

donc redoutable, qui n'était pas intégré politiquement au régime. Ce divorce ne pouvait manquer d'aboutir, d'une part, à la méfiance du régime envers l'armée, d'autre part, à un réflexe de défense de l'armée qui consista à proclamer sa *neutralité politique*.

Les circonstances allaient très rapidement accentuer ce divorce. Le corps des officiers au début de la IIIe République était en majorité monarchiste. Les promotions qui suivirent, surtout celles de Saint-Cyr, en s'accommodant de la République, gardaient une préférence secrète, pour des raisons de famille, de traditions, d'origine sociale, pour d'autres formes de régime. En se mettant au service de *la nation,* ces officiers se trouvaient en accord avec leur conscience, puisqu'ils se vouaient à un idéal supérieur au régime, dont la permanence leur faisait considérer comme secondaire leur adhésion plus ou moins formelle à la République. La méfiance du régime couva quelques années puis elle éclata au moment de l'affaire Dreyfus. Le corps des officiers, se tenant pour responsable de la défense nationale, exigeait, en la circonstance qu'on lui laissât administrer sans contrôle tout ce qui relevait de cette défense nationale. Les partis répondirent que le règne de la légalité républicaine s'appliquait à tout, y compris au domaine de la défense nationale. Les passions durcirent les positions. L'armée apparut dans sa majorité, comme un corps réactionnaire étranger au régime, et les « républicains » démasquèrent leurs tendances antimilitaristes. Le scandale des fiches, l'affaire des inventaires où l'on prétendit contraindre certains officiers à agir contre leur conscience de catholique, aggravèrent encore la crise. Le mythe de « la grande muette » sortit de cette crise qui opposa l'armée à la république. Ce fut la condition fondamentale de l'armistice qui intervint contre l'armée et le régime : le régime s'engageait à rendre sa confiance à l'armée, l'armée s'engageait à ne plus porter de jugement sur la politique et à obéir passivement.

Ce mythe de « la grande muette » est donc issu des circonstances. Il ne fut qu'une sorte de contrat non écrit entre l'armée et la république. Il n'a pas la valeur d'un principe. Il n'a que celle d'une sorte de traité. C'est un équilibre qui s'est créé à un moment donné, que les circonstances avaient établi, que les circonstances pouvaient, par conséquent, renverser.

Faisons tout de suite ici deux remarques. La première, c'est que la conséquence immédiate de ce contrat non écrit fut la disparition des militaires de la scène politique. Mac-Mahon avait été président de la république. Canrobert, Galliffet, avaient joué

un rôle politique. Les ministres de la guerre étaient traditionnellement des généraux. Ces positions privilégiées de l'armée disparurent. Le *Cedant arma togae* fut appliqué avec rigueur. L'armée devint une espèce de gendarmerie à laquelle l'accès aux fonctions de gouvernement, quelles qu'elles fussent, fut rigoureusement interdit. Les bureaux de l'Etat-Major, conseillers techniques indispensables, étaient seuls admis au dialogue avec les civils du gouvernement. Ce statut non écrit de l'armée comportait donc une défaite de l'armée qu'on ne se priva pas de lui faire sentir. Elle fut traitée en mineur dans la nation. Elle alla à la guerre de 1914 dans cette situation diminuée et subalterne. Cette première conséquence était grave.

La seconde ne l'était pas moins. Le contrat tacite accepté des deux parts reposait sur une confusion. « La grande muette », cela voulait dire, pour les républicains, une armée serve, ne discutant plus, *donc n'examinant plus,* réduite à un rôle de pure exécution. Ce n'était pas, certes, *l'armée républicaine* de leurs rêves : mais cela impliquait néanmoins que l'armée était désormais un *instrument,* un énorme janissaire discipliné et massif, un *muet* du sérail. Mais, pour la majorité du corps des officiers, « la grande muette », ce n'était pas cela du tout. Leur neutralité politique dans la nation reposait à leurs yeux sur leur *vocation* de servir la Patrie : c'est parce qu'ils réservaient toutes leurs forces à la défense et à la grandeur de la nation qu'ils acceptaient de ne pas avoir d'opinion politique. Leur acceptation du contrat non écrit avait donc pour base leur conviction que le devoir du soldat était de servir, au-delà de tous les régimes, la Patrie qui leur survit à tous. C'est-à-dire, au fond, à peu près le contraire de ce que les républicains entendaient par les mêmes termes.

⁂

Ce mythe de « la grande muette » n'est donc pas, on le voit, un principe fondamental de l'état militaire, il a été seulement un *modus vivendi* propre à la III[e] république et prolongé par la IV[e]. Il aboutissait, en somme, à une sorte de *séparation de l'armée et l'Etat,* analogue à celle de l'Eglise, séparation qui eut, il faut le reconnaître, ses avantages. Murée dans son silence, recevant les coups sans pouvoir les rendre, n'ayant d'autre droit dans le pays que celui de mourir à son poste, dans quelque condition qu'on la mît, l'armée y gagna une sorte de grandeur. Ce sont les bénéfices que donne toujours la contrainte. Le clergé français dut son prestige à la pauvreté que lui imposa la loi de

séparation : l'armée dut son autorité morale au silence qui lui était imposé.

Mais finalement les esprits clairvoyants ne manquèrent pas de s'apercevoir que la grandeur de ce silence risquait de coûter fort cher à la Patrie. *Car l'armée voyait les fautes, mais elle n'avait pas le droit d'en imposer la correction : elle apercevait l'abîme et n'avait pas le droit de toucher au volant.* On écoutait ses chefs quand il s'agissait du nombre des chars et des avions : on les écoutait si le vote du budget permettait qu'on les écoutât. Mais dès qu'il ne s'agissait plus d'observations *techniques,* ils n'avaient plus rien à dire. La décomposition de la nation, l'infiltration de poisons mortels dans l'organisme national, la disparition du sentiment national et le triomphe des idéologies, c'étaient là des problèmes *politiques* qui ne regardaient pas les militaires. La cuirasse dont on devait revêtir la nation en temps de guerre, c'était leur affaire, il leur appartenait qu'elle fût astiquée, huilée, et que, selon l'affirmation célèbre, il ne manquât pas un bouton de guêtre. Mais, l'homme qui allait combattre à l'intérieur de cette cuirasse, le chevalier qu'on allait mettre sur « palefroi bien caparaçonné », celui-là, ils n'avaient pas à savoir s'il avait les nerfs solides, le poignet robuste, le sang généreux ou s'il était devenu un homme débile et indécis.

En s'interdisant de juger les fautes du régime, « la grande muette » se préparait, trop consciemment hélas, à un *sacrifice inutile.* Quels que soient les dispositifs techniques de l'Etat-Major, un pays paie dans toute guerre les fautes de sa politique. Il paie sa facilité, sa démagogie, ses divisions. Car il demande du jour au lendemain à des millions d'hommes les qualités les plus difficiles, la volonté de vaincre, la patience de chaque jour, l'oubli de soi, la discipline totale, enfin le sacrifice de ce que l'homme a de plus cher, sa vie, sa jeunesse, son bonheur, son avenir. Pour qui ? Pour quoi ? Le pays qui ne répond pas d'une seule voix à ces questions va au combat à contrecœur : contre un adversaire égal, mais animé par la foi, il est vaincu d'avance. Alors, quelles sont les chances du pays qui n'a pas appris à ses citoyens *pour qui, pour quoi,* il fallait mourir, qui leur a même donné pour morale de ne vivre que pour soi, de ne mourir pour rien du tout ? Quelles sont les chances du pays qui n'a pas fait du *sentiment national* la pierre angulaire de sa politique et de son éducation des citoyens ? La défaite de 1940 fut la réponse éclatante à ces questions. La décomposition d'une démocratie peut rester longtemps invisible : mais un jour vient pour elle, comme pour tout régime, la *minute de vérité.*

Elle s'écroule alors parce qu'il ne suffit plus de parler, parce qu'il ne sert à rien de mentir.

⁂

Le mythe de « la grande muette » sombra, en fait, dans la défaite de 1940. L'armée apprit pendant ces semaines tragiques que c'est la politique qui fait perdre ou gagner les guerres et que l'armée *n'a pas le droit* de rester indifférente aux fautes du régime, car cette indifférence aboutit à l'écroulement de la Patrie.

Les années d'après-guerre et, en particulier, l'évolution de la stratégie mondiale contiennent un enseignement qui donne une force extrême à cette conclusion. Il est devenu clair, depuis dix ans, que les batailles de type classique ne sont plus l'unique moyen employé désormais par les Etats conquérants pour faire passer des territoires ou des Etats entiers sous leur contrôle. Pour contrôler de nouveaux territoires, les grands Etats modernes ne se servent plus d'avions et de chars, mais de dissidences, de soulèvements, de rébellions, de pronunciamentos, de coups d'Etat. La formidable puissance armée des Soviets, en particulier, n'est plus aujourd'hui qu'une force d'intimidation qui a pour objet d'assurer, sans qu'on puisse intervenir contre elles du dehors, les opérations internes par lesquelles des partis communistes ou crypto-communistes s'emparent du contrôle d'un pays et le transforment en une colonie de l'hydre communiste. Dès lors, la défense de la nation ne peut plus être seulement la défense par les armes des frontières d'un pays contre un ennemi armé qui ne se présentera probablement pas. *Elle est devenue essentiellement la défense du pays contre les opérations internes par lesquelles son indépendance ou l'intégrité de son territoire se trouvent menacés.*

Une armée qui refuserait d'accomplir ce devoir essentiel sur ce point essentiel de la défense nationale serait une armée d'aveugles ou d'impotents. Une armée qui négligerait d'assurer l'indépendance du pays *là où* elle est en péril et qui refuserait pour l'assurer d'employer des moyens de défense appropriés aux moyens d'agression employés par l'adversaire serait aussi coupable à l'égard du pays et à l'égard de sa mission que si elle prétendait défendre le territoire avec des 75 et des chassepots. La guerre moderne a évolué. La stratégie mondiale actuelle est aussi différente des méthodes employées en 1945 que la guerre de mouvements de 1940 l'était de la guerre de tranchées de 1917. Ce type de stratégie ne peut, en aucun cas, s'accommoder du mythe de la neutralité politique de l'armée. Car l'arme de

l'agresseur étant politique, l'arme de la défense doit être politique également.

L'armée moderne a donc pour mission de défendre le territoire national contre toutes les armes de la guerre moderne, y compris les armes de la guerre subversive. Sa mission consiste donc notamment, à combattre ceux qui, au moyen d'une rébellion ouverte ou larvée, cherchent à détacher de la communauté nationale son territoire, à poursuivre et à anéantir, exactement comme elle le ferait pour des groupes armés, les forces d'infiltration, qui, par le moyen de la rébellion ouverte ou larvée ou par celui de l'agitation politique, cherchent à détacher de la communauté nationale des territoires qui en font partie. Elle consiste aussi à intervenir, le cas échéant, contre tous ceux qui, sans qu'aucun état de guerre se trouve déclaré, constituent effectivement des éléments de pénétration de l'ennemi sur notre territoire national, et y travaillent à son profit en paralysant ou en lésant la capacité de résistance du pays aux tentatives de démembrement. Enfin, il est clair que, pour que ces deux dernières missions soient correctement accomplies, l'armée doit s'assurer que le gouvernement ne reconstruit pas subrepticement derrière elle les forces qu'elle travaille à abattre et qu'il ne détruit pas et ne mine pas, sous la pression de certains éléments politiques, le travail de vigilance et de reconstruction accompli par l'armée.

La participation de l'armée au soulèvement du 13 mai n'a donc rien d'imprévu. Elle eut pour origine la conviction que la défense nationale est une et indivisible et qu'aucune armée ne peut continuer à se battre, c'est-à-dire à faire chaque jour le sacrifice de ses élites et à engager le meilleur de ses forces, pendant que le gouvernement tolère tranquillement l'action des forces intérieures qui la paralysent, qui la combattent, qui la critiquent et dont l'existence seule signifie qu'on peut un matin anéantir d'une parole et d'un trait de plume quatre ans de sacrifices et de combat.

Cette intervention de l'armée dans la vie du pays a été approuvée par le plébiscite de la nation. Elle se trouve donc solennellement acceptée et légalisée. Mais peut-elle se reproduire, comment, jusqu'à quel point l'armée qui n'est plus, qui ne peut plus être « la grande muette » peut-elle faire entendre sa voix ? C'est une question qui se pose à bien des consciences et qu'il faut avoir le courage de regarder en face.

Là encore, l'analyse de notre temps seule peut répondre. L'infiltration et la prise du pouvoir directe ou indirecte par les éléments au service de l'ennemi étant *l'arme nouvelle* de la guerre

moderne, c'est contre cette arme nouvelle que l'armée a le devoir de défendre la nation. Qu'est-ce qu'une défense nationale, qu'est-ce qu'une armée nationale, le lendemain du jour où un gouvernement communiste s'est installé au pouvoir ? L'ennemi est dans la place et la nation a perdu son indépendance et son existence même sans que l'armée ait eu à tirer un seul coup de fusil. C'est contre cette *surprise,* comme on dit en termes militaires, c'est contre cette *Blitzkrieg* aussi prompte et plus efficace encore qu'une attaque de missiles que l'armée doit défendre le pays. *Elle ne peut le faire qu'en étant une force politique permanente dans la nation, exigeant constamment du régime, quel qu'il soit, la réalisation des conditions politiques nécessaires à une véritable défense nationale.* Dans cette perspective, l'armée est l'alliée et le plus fidèle appui de tout régime animé par le sentiment national. Et comme elle ne peut attendre que trahisons et désastres d'un régime qui placerait d'autres intérêts avant celui de la nation, elle ne peut que s'opposer à l'apparition d'un tel régime en lui opposant *le droit de veto* que l'évolution de la guerre moderne a fini par conférer à l'armée au nom de la défense nationale.

Certes, cette responsabilité est moins confortable que la neutralité, elle est même moins avantageuse que le mutisme contractuel de l'armée, car elle lui vaudra des attaques. Mais elle est la conséquence du *fait accompli.* Du fait accompli le 13 mai d'abord, où l'armée est apparue comme une force politique et où son entrée en scène a été décisive, mouvement irréversible, aussi irréversible dans la vie politique d'une nation qu'une naissance. Mais d'un autre fait accompli également, plus général, plus profond, et qui dépasse l'armée française elle-même : le fait que la défense nationale engage aujourd'hui la totalité des forces nationales, qu'en être chargé n'est plus être chargé d'un secteur de la vie de la nation, mais avoir droit de regard, et par conséquent *droit de veto,* sur la totalité de la vie nationale. L'armée n'a pas le choix. Ce sont les temps modernes qui lui donnent un nouveau rôle. Elle ne peut plus se remettre à compter les boutons de guêtres, les mitrailleuses et les avions de combat. Et je suis convaincu qu'ayant compris maintenant comment périssent les nations, même si elle pouvait revenir en arrière, elle ne l'accepterait pas.

Reste un point, moins facile à définir que des vues théoriques : comment, jusqu'à quel point ou à partir de quel point, enfin dans quelles circonstances doit s'exercer cette responsabilité de l'armée ? Dans le cas présent, l'intervention de l'armée s'est exercée d'une façon simple : par le choix d'un homme. Mais si

ce choix n'était pas bon ? C'est un officier lui-même qui a été à l'origine de cette question. « Si de Gaulle venait à disparaître politiquement »... se demande le général Vanuxen dans *Paris-Presse* du 20 octobre. Quelques jours plus tard, le général Vanuxem faisait démentir qu'il se fût jamais posé une telle question. Acceptons ce démenti. La question n'en est pas moins posée et il est utile qu'elle le soit. Si l'homme proposé par l'armée s'effondre ou se retire, que lui reste-t-il à faire ?

C'est là une affaire de circonstances et là, les circonstances seules peuvent servir de guide. Apparemment, il serait préférable pour l'armée qu'elle délégât sa confiance une fois pour toutes et qu'on n'en parlât plus. Mais il ne dépend pas d'elle que le général de Gaulle réussisse ou échoue et l'hypothèse qu'il s'effondre ou se retire est une hypothèse comme une autre. Je crois que la réponse du bon sens est de souhaiter que l'armée ne s'attache pas à un nom plus qu'à un autre de manière à ne pas être compromise par un échec ou sur une chute. Elle n'a pas à apparaître comme liée au général de Gaulle, mais à la défense de la nation. Finalement, c'est celle-ci qui importe et non la personne en place. Il n'y a pas d'homme-miracle. Ce qui est important pour l'armée, ce n'est pas de s'identifier à un homme ou à une équipe — il vaudrait même mieux dans l'intérêt de son prestige et de son autorité qu'elle prît ses distances à leur égard — ce qui est important, c'est de s'en tenir à un certain état d'esprit. L'unité morale de l'armée, le sentiment du rôle qu'elle peut jouer et qu'elle doit tenir, la notion de la gravité et de l'étendue de sa mission, la volonté d'exiger de tout gouvernement qu'il réalise les conditions politiques nécessaires à sa défense nationale, voilà ce qui est pour elle essentiel. Nul ne peut prévoir quelle forme prendra la déception de l'opinion si elle constate un jour l'insuffisance ou l'échec du général de Gaulle : c'est là un point qu'on ne peut pas prévoir et auquel il faudra s'adapter à mesure que les circonstances se préciseront. Mais ce qui importe et ce qui est essentiel pour le destin de notre pays, c'est que par son unité morale et par sa conscience de ses devoirs l'armée soit une force capitale de notre vie politique et que rien ne puisse se faire contre elle : en d'autres termes, qu'elle ait conscience de ce *droit de veto* que lui remet aujourd'hui l'Histoire, qu'elle sache le conserver et le rendre inviolable, et aussi qu'elle sache s'en servir. C'est en ce sens seulement que le soulèvement du 13 mai aura été un tournant important dans la vie politique française.

Maurice BARDECHE.

Le Gérant : Jacques POILLOT.
Imprimerie Maurice MIDOL, **Montargis** (Loiret)
N° d'impression : 984 Dépôt légal : 4e trimestre 1958.


8855

É

S

fr.

F
F

is

e
es